



AU CERCLE DE PRESSE: Invités du Cercle de presse de Chicoutimi, les dirigeants de l'hôpital de Chicoutimi sont étonnés de l'attitude du Conseil régional de développement.

De g. à d., le directeur général, M. Cardinal, le président du conseil d'administration, M. Tremblay et le Dr Claveau, président du bureau médical.

## Le transport en commun

# Québec bientôt prêt à divulguer sa politique

par Denis Lavole

QUEBEC — Le conseil des ministres sera saisi, dans deux ou trois semaines, d'un document réalisé par les experts du ministère des Affaires municipales et du ministère des Transports du Québec, relativement à la future politique du transport en commun.

C'est ce que confirmait, hier, le ministre des Affaires municipales, M. Victor-C. Goldbloom, (rencontré dans les couloirs du congrès de l'Union des municipalités du Québec), au cours d'un bref entretien avec le journaliste du Quotidien.

Mais...

C'est donc dire qu'il faudra encore attendre avant que ne vienne cette politique définitive pour le transport en commun, une politique attendue depuis fort longtemps.

Le président du comité intermunicipal du transport en commun, dans le Haut-Saguenay, M. Yvon Dubé, conserve toujours des appréhensions face à l'inaction du gouvernement, et à la longue attente d'une politique précise en matière de transport en commun.

Car le temps presse, le comité de transport en commun est obligé par la loi, de fournir pour le 15 novembre, ses prévisions budgétaires et ses réclamations, auprès des municipalités. Sans politique gouvernementale, on ne sait pas où on ira, et ce qu'il adviendra du projet d'acquisition de la compagnie Transport régional, pour le prochain exercice financier.

La solution qui se profile à l'horizon pour le moment, consisterait à prolonger la Loi 34, ainsi que l'a déjà laissé entendre le ministre Gérard Harvey.

De toute façon, cette question du

transport en commun sera débattue demain, alors que s'ouvrira l'atelier sur le transport, dans le cadre du congrès de l'UMQ.

Plusieurs édiles municipaux du Saguenay (dont les conseillers Yvon Dubé de Jonquière et Léo Favre de Chicoutimi, ainsi que le maire de Chicoutimi-Nord, M. Jean-Claude Villeneuve) rencontrés hier, à ce congrès, se promettaient bien d'intervenir au sein de cet atelier du transport en commun.

On en saura donc davantage aujourd'hui, sur le fond du problème qui assaille la plupart des municipalités, de plus de 50,000 habitants.

Et les problèmes ne manqueraient pas, ainsi que l'expliquait le ministre Goldbloom, au cours d'un entretien, dans sa langue maternelle. En effet, Québec consent de plus en plus d'argent, au chapitre du transport en commun, et on s'interroge à savoir s'il est possible d'augmenter le prix du passage, ou encore, d'augmenter le nombre d'usagers du transport en commun.

Autres nouvelles en page 3.

## Un bambin de 6 ans abattu au cours d'une fusillade

MONTREAL (PC) — Un enfant de six ans a été abattu en même temps qu'un bandit, mercredi, dans une fusillade qui a fait suite à un hold-up de banque et à une chasse à l'homme.

La police a identifié les deux victimes comme étant Sa Rui, écolier d'origine portugaise, et Denis Martel, 33 ans.

C'est armé d'un revolver et de deux bâtons de dynamite que l'homme aurait volé une succursale de la Banque Canadienne Nationale, pour se trouver en face de deux policiers à sa sortie.

Se sentant coincé, le bandit s'engouffra dans la cour de l'école Saint-Pierre-Apôtre, où il monta à bord d'un minibus scolaire contenant 13 enfants.

Il intima alors l'ordre au chauffeur, M. Claude Chaput, de démarrer et de fuir la voiture de police à ses trousses.

Après une vingtaine de minutes de chasse à l'homme, dans les rues de Montréal, le minibus fut finalement immobilisé à l'intersection du boulevard Pie-IX et de la rue Ontario, par une voiture de police qui le heurta volontairement.

C'est alors que la fusillade éclata entre les dizaines de policiers qui se trouvaient maintenant sur les lieux, et le bandit.

A la fin, Denis Martel était abattu d'une balle dans la tête, tandis que Sa Rui expirait à son arrivée à l'hôpital Maisonneuve.

Trois autres écoliers du même âge ont été légèrement blessés dans la collision du minibus et de la voiture de patrouille. Ils ont été transportés aux hôpitaux Sainte-Justine et Jean-Talon.

L'autopsie des deux corps, aujourd'hui, déterminera de quelles armes provenaient les balles meurtrières.

## A l'hôpital Chicoutimi

# Une liste d'attente de 2,109 noms

par Martha Gagnon

CHICOUTIMI — L'hôpital de Chicoutimi a actuellement une liste d'attente de 2,109 noms.

Ce chiffre impressionnant, presque troublant, prouve encore une fois que le problème de l'admission à l'hôpital de Chicoutimi en est un fort complexe et difficile à résoudre.

Le directeur général de l'établissement hospitalier, M. Maurice Cardinal, affirmait, hier matin, devant les journalistes du Cercle de Presse de Chicoutimi, qu'il existe encore très peu de moyens pour atténuer ce problème d'une liste d'attente qui s'allonge continuellement.

Profitant de la tribune qui lui était offerte, M. Cardinal devait ajouter sur un ton ironique: "Ce n'est sûrement pas en réduisant le nombre de lits des hôpitaux, comme le propose le président du CRD, que l'on parviendra à résoudre d'une façon intelligente le problème de l'admission."

Cette allusion claire de M. Cardinal rappelait les récentes déclarations du président du Conseil régional de développement du Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Gaston Perron, à l'effet que les hôpitaux de Chicoutimi et d'Alma contenaient beaucoup trop de lits.

Visiblement déçu par une telle affirmation, le président du conseil d'administration de l'hôpital de Chicoutimi, M. Aurélien Tremblay, a déclaré à son tour que les propos de M. Perron prouvaient l'ignorance du CRD dans le domaine de la santé, domaine dont il ne s'est jamais beaucoup préoccupé.

A court terme, le directeur général de l'hôpital croit que la seule manière de réduire la liste d'attente serait d'intensifier l'investigation en clinique externe pour diminuer la durée de l'hospitalisation.

Trop tard

Concernant la possibilité d'imposer une charge minimale au client à chaque fois qu'il consulte son médecin, le président de l'exécutif du conseil des médecins, de l'hôpital

de Chicoutimi, le Dr Jean-Charles Claveau, qui était aussi l'invité du Cercle de Presse, a déclaré: "Il est trop tard pour imposer au public ce montant d'argent minimal; il aurait fallu poser le geste dès le début de l'application du régime d'assurance-maladie".

Le Dr Claveau est en faveur de ce montant d'argent minimal, qui, selon lui, réduirait considérablement l'affluence de la clientèle dans les bureaux de médecins; mais, il ne croit pas que le gouvernement se mette à dos l'opinion publique en proposant, aujourd'hui, un tel système.

Le président du conseil des médecins déplore le fait que le gouvernement du Québec n'ait pas pensé à s'appuyer sur la législation française dans ce domaine, surtout que la médecine est devenue elle aussi un produit de surconsommation.

Avortement

Sur la question de l'avortement, les administrateurs de l'hôpital ont fait savoir que le comité, formé pour étudier les possibilités de pratiquer l'avortement thérapeutique, n'avait pas encore complété son rapport.

Les membres de ce comité ne s'entendent pas encore sur la définition à donner à l'avortement thérapeutique, définition qui doit respecter le sens de la loi.

M. Cardinal a précisé que les opinions sur le sujet allaient du pour au contre, mais qu'il n'existait pas de point milieu.

UQAC

Le projet de création d'une faculté ou d'une école de médecine, en collaboration avec l'université du Québec à Chicoutimi, n'est pas relégué aux oubliettes, mais ce n'est pas pour demain.

C'est du moins l'avis du Dr Jean-Charles Claveau, qui croit que la réalisation d'un tel projet dépend de l'ardeur que la population fournira pour le défendre. Actuellement, les relations entre l'hôpital et l'UQAC sont quasi inexistantes.



**Parents italiens**  
Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal a demandé aux parents italiens de St-Léonard de ne pas envoyer leurs enfants dans les écoles protestantes, pour demeurer fidèles à leur foi.

En page 13

## Bovins

La Commission d'enquête sur la mise en marché du boeuf et du veau a recommandé que la stabilisation des revenus des producteurs ait une portée nationale.

En page 20

## Occupation

Malgré l'ordre du premier ministre de Azevedo, les militaires portugais qui occupent depuis lundi la station de radio communiste de Lisbonne ont refusé d'évacuer cette dernière.

En page 25

## Violence

Il aura suffi d'un incident isolé pour mettre fin à la fragile trêve qui durait depuis la dernière fin de semaine à Beyrouth.

En page 27

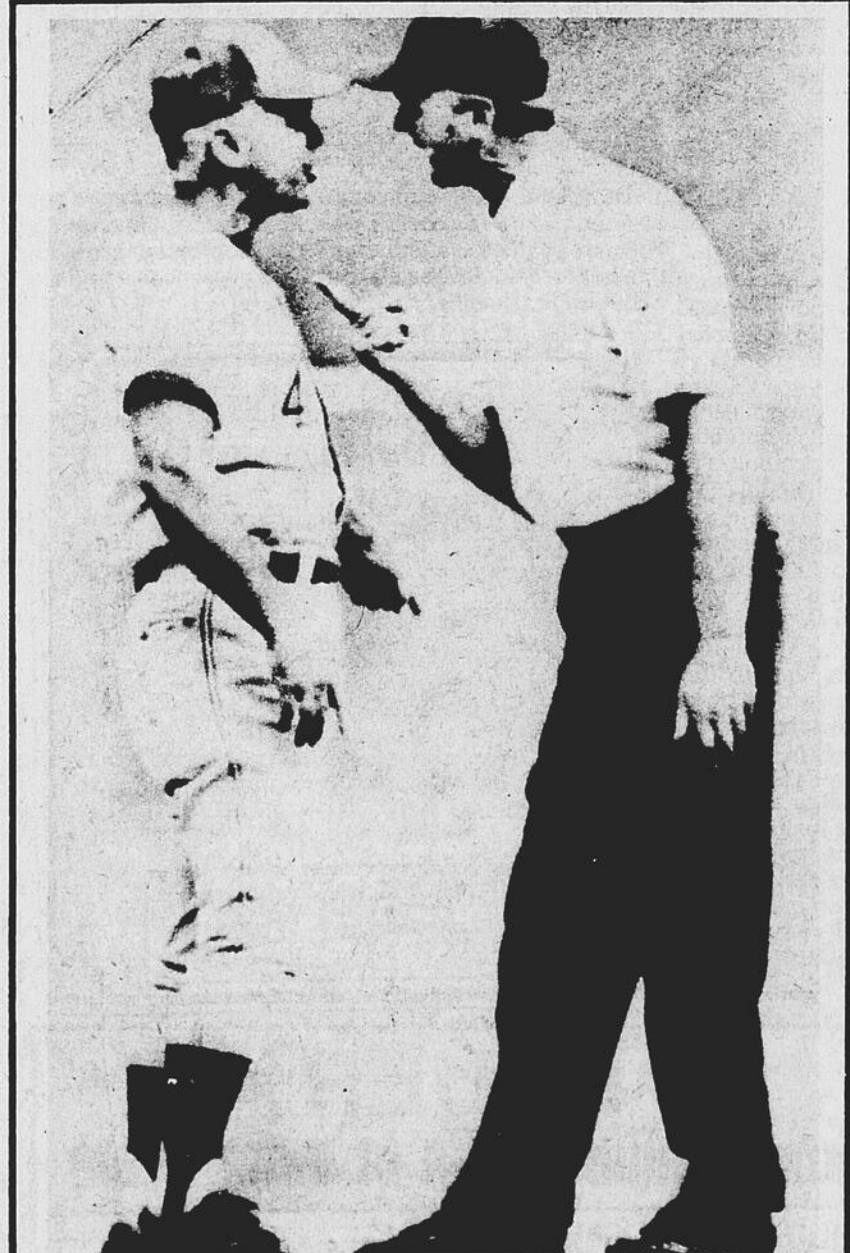
## Représaille

Trois policiers ont été abattus, hier, à Madrid. On suppose qu'il s'agit d'une représaille du FRAP.

En page 28

## SOMMAIRE

— Arts et spectacles	12
— Annonces classées	26
— Bandes dessinées	22
— Bourse	24
— Bridge	27
— Cinéma	12
— Décès	27
— Entrecroisés	28
— Finance	23
— Horoscope	27
— Patron	27
— Sports	15 à 18
— Télévision	12



## Le petit général perd sa bataille

Le petit général des Expos de Montréal, Gene Mauch, ne fera plus la loi au parc Jarry. De la bouche de John McHale, hier, Mauch a appris la nouvelle de son congédiement, nouvelle qu'il a d'ailleurs acceptée avec un grain de sel. Par ce geste, la direction des Expos tente de changer l'image de sa jeune formation.

En page 15

## Dépossession du sol québécois

# Ottawa encourage la spéculation

René Lévesque

MONTREAL (PC) — Le Parti québécois a soutenu, mercredi, que l'envahissement du fédéral et le cancer de la spéculation sont en train d'aboutir à la "dépossession systématique du sol québécois".

Au cours d'une conférence de presse, MM. René Lévesque, Camille Laurin et Bernard Landry ont accusé le gouvernement Bourassa de se faire complice du fédéral et des spéculateurs. Tout en souhaitant que le gou-

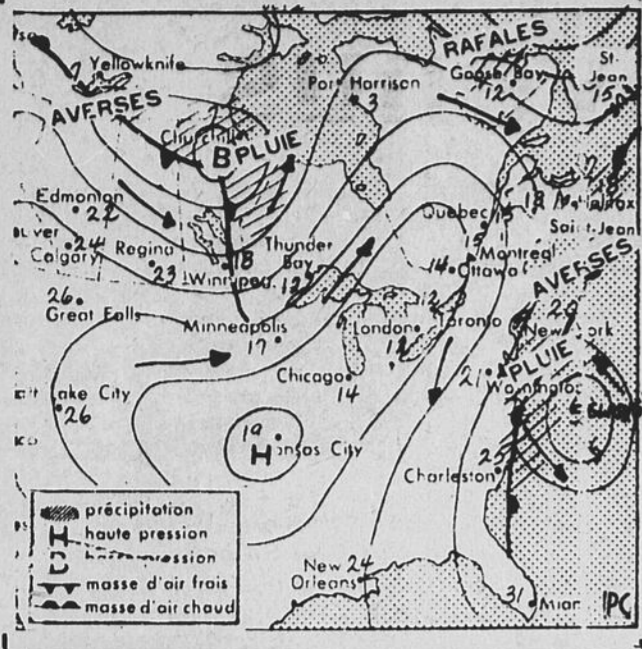
vernement fédéral humanise ses méthodes d'expropriation, le PQ a réclamé du gouvernement québécois une loi sur le zonage du territoire et des mesures d'urgence pour freiner la spéculation foncière.

Le PQ a dénoncé le comportement du gouvernement fédéral notamment en ce qui concerne l'aménagement du parc national de Forillon, en Gaspésie; le sacage des terres de Saint-Janvier, Sainte-Anne-des-Plaines, et

Saint-Louis de Terrebonne par les travaux d'installation de l'oléoduc Sarnia-Montréal; l'expropriation hâtive d'aluminerie et la restitution des terres expropriées en trop à Mirabel.

En ce qui concerne la spéculation, le PQ a signalé que les terres pouvant servir à l'agriculture ne représentent que trois pour cent du territoire québécois et que 500,000 acres de cette terre fertile sont déjà entre les mains des spéculateurs.

# METEO



## PREVISIONS

**Montréal, Outaouais et sud de Pontiac-Témiscamingue:** nuageux suivi d'un dégagement en fin de journée. Venteux par moments. Maximum 12 à 14. Aperçu pour vendredi: ensoleillé, avec passages nuageux.

**Nord de Pontiac-Témiscamingue et Abitibi:** nuageux avec quelques chutes de neige en matinée suivi d'un dégagement en fin de journée. Maximum 6 à 8. Aperçu pour vendredi: nuageux avec des averses.

**Laurentides et sud de la Haute-Mauricie:** nuageux avec quelques averses en matinée suivi d'un dégagement en soirée. Maximum 8 à 10. Aperçu pour vendredi: ensoleillé suivi d'un ennuagement en après-midi.

**Nord de la Haute-Mauricie, Chibougamau et nord du Lac-Saint-Jean:** nuageux avec quelques averses se changeant en chutes de neige légère en matinée. Venteux par moments. Maximum 4 à 6. Aperçu pour vendredi: ennuagement suivi d'averses.

**Québec, Trois-Rivières et Cantons de l'Est:** nuageux suivi d'un dégagement en soirée. Venteux par moments. Maximum 12 à 14. Aperçu pour vendredi: ensoleillé avec passages nuageux.

## DANS LE MONDE

	Min.	Max.
Vancouver	18	22
Edmonton	2	25
Calgary	3	27
Saskatoon	2	21
Regina	5	20
Winnipeg	-1	15
Churchill	-3	-1
Toronto	14	17
Ottawa	10	20
Montréal	12	22
Québec	10	20
Fredericton	9	24
Saint-Jean, N.-B.	11	17
Moncton	11	24
Halifax	13	21
Charlottetown	12	22
Saint-Jean, T.-N.	2	15
Detroit	12	13
Boston	14	26
New York	15	22
Washington	14	26
Miami	24	31
Los Angeles	18	21

## MAREES

**SEPT-ILES** — La marée sera basse à 04 h. 50 (1'4") et haute à 11 h. 00 (7'5"). Elle sera à nouveau basse à 17 h. 05 (1'1") et haute à 23 h. 15 (8'9").

**PORT-ALFRED** — La marée sera basse à 06 h. 05 (3'0") et haute à 12 h. 10 (15'5"). Elle sera à nouveau basse à 18 h. 20 (2'7").

**CHICOUTIMI** — La marée sera basse à 07 h. 20 (3'0") et haute à 12 h. 25 (13'9"). Elle sera à nouveau basse à 19 h. 35 (2'4").

## Au procès de Marial Simard

# Le juge accepte en preuve la déclaration de l'accusé à la police

par Gilles Paradis

en plus pressant à mesure que le procès avance.

M. Jean-Claude Lessard

**ROBERVAL** — La partie se joue de plus en plus corsée, au procès de Marial Simard, un jeune homme de 21 ans, accusé du meurtre de Noël Néron, survenu à l'Ascension, le 5 juillet 1974, et le procureur de la défense, Me Jacques Bouchard, s'est montré surtout agressif, dans son contre-interrogatoire contre le policier-enquêteur J.-Claude Lessard, du Bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté du Québec, à Chicoutimi.

Si bien que le juge Yvan Migneault, de la Cour supérieure, qui préside les assises criminelles, a sursauté sur une question de Me Jacques Bouchard, la déclarant illégale. Il a demandé aux 12 jurés d'oublier la question et de ne pas en tenir compte et leur a demandé de se retirer pendant que les procureurs, Mes Jacques Bouchard, de la défense et Claude Gagnon, de la Couronne, devaient débattre un point de droit.

Les 12 jurés étaient présents aux audiences pour la première fois, depuis vendredi, ayant dû se retirer durant deux jours et demi alors que le juge Migneault devait écouter deux requêtes de voir dire présentées par la Couronne.

Trois témoins ont défilé, hier après-midi, Mlle Jocelyne Lapointe, l'agent Roland Labrecque, de la Sûreté du Québec, de Saint-Ambroise et le policier-enquêteur J.-Claude Lessard qui est revenu dans la boîte aux témoins pour la deuxième fois depuis le début des audiences. Ce dernier était encore dans la boîte aux témoins à l'ajournement, et doit revenir ce matin pour subir le contre-interrogatoire de Me Jacques Bouchard, qui se fait de plus

## Marial Simard raconte à la police comment il a tué Néron

**ROBERVAL** — Le juge Yvan Migneault, de la Cour supérieure, a accepté la production de la déclaration statutaire signée par Marial Simard, le 5 juillet 1974, à la suite d'une confession signée à la demande du policier-enquêteur J.-Claude Lessard, de la Sûreté du Québec et de l'agent Gilles Rhéaume, de la SQ, à Alma.

Après une journée et demie de débats sur des points de droit entre la Couronne, représentée par Me Claude Gagnon au procès de Marial Simard, accusé du meurtre de Noël Néron, aux Assises criminelles, au Palais de justice de Roberval et de Mes Jacques Bouchard et Rosaire Larouche, en défense, le juge Migneault a accordé la requête de la Couronne de déposer en preuve la déclaration signée par Marial Simard, au Palais de justice d'Alma, en présence du greffier, M. Guy Girard, qui lui a fait la mise en garde prévue par la loi, le matin du 5 juillet 1974.

"Je, Joseph-Serge-Marial Simard (15-06-54), fils de Thomas-Louis, aide-fermier, rue Principale, L'Ascension, comté Lac-Saint-Jean, déclare solennellement que jeudi le 4 juillet 1974 je me suis levé vers 10.30 hres, je me trouvais à la tente de Jean-Guy FORTIN qui est située à Garnier, je demeure avec ce dernier.

Par la suite un de mes frères est venu me voir (Dominique), pour me dire que j'avais reçu un téléphone du Centre de main-d'oeuvre et qu'il fallait que je rappelle, donc j'ai descendu avec mon frère Dominique au village de L'Ascension pour téléphoner au Centre de main-d'oeuvre d'Alma et j'ai parlé à Gérard SIMARD pour lui dire que la job qu'il m'offrait je la prenais. Il m'offrait une job d'aide-fermier.

J'ai fait ce téléphone de la maison de mes parents. Par après je me suis en allé à l'hôtel au BARIL où j'ai rencontré Jean-Claude FORTIN où j'ai resté seul avec lui au bar un petit bout de temps, et là Richard SIMARD et Robert BOILY sont arrivés, j'ai pris une petite bière avec eux autres, au bout d'une bonne secousse Gilles FLEURY et d'autres dont je ne connais pas les noms sont arrivés, j'ai jassé avec eux en prenant une petite bière de marque LABATT 50.

J'ai parti sur l'heure du souper avec Richard SIMARD pour aller à Garnier dans son trois (3) roues, au cours de l'après-midi j'ai consommé environ 7 à 8 petites bières, ceci ne me dérange pas du tout lorsque j'en prends pas plus que ça et de plus lorsque je les prends tranquillement. A Garnier j'ai pris avec les gars une ou deux petites bouteilles de bière pour me rendre à Saint-Coeur-de-Marie avec Richard.

SIMARD, Alain, FORTIN, Gilles FLEURY dans le panel de Richard à Saint-Coeur de Marie j'ai pris encore une couple de petites bouteilles de bière pour me rendre à Péribonka (Les piscines) près du Village de l'Ascension où je me suis baigné et j'ai quitté cet endroit entre 20.30 ou 21.00 heures soit avant qu'il fasse noir pour me rendre à nouveau à l'Hôtel Le Baril où je suis descendu avec Gilles FLEURY, Richard SIMARD et Alain FORTIN ainsi que des filles Diane HUDON, Rolande et la sœur de Dianeces filles sont de Saint-Coeur-de-Marie à l'Hôtel Le Baril j'ai pris encore une consommation et là j'en ai perdu un bout mais un peu avant, soit en arrivant à l'Hôtel j'ai vu Noël NERON dehors et je lui ai dit "salut le blanc", et il m'a répondu "ha toi depuis que tu travailles pour Marcellin tu es un chien, un sale".

Là je lui ai dit "tu es sur de ton affaire le Blanc que je suis un sale", et j'ai répété et là il m'a encore répondu depuis que "tu es avec Marcellin" je n'ai pas reparlé, je suis entré en dedans, et j'ai dit au Blanc "tu n'est pas correct en hostie de me dire que je suis un sale", et il a répondu "je te l'ai dit Marial tu es un sale", je pensais qu'il allait poigner au poings mais ça n'a pas marché. Je l'ai laissé faire et là je me choquais en dedans de moi-même et

Le policier-enquêteur, à la demande du procureur de la Couronne s'est surtout attardé à décrire les circonstances qui ont entouré la signature de la confession de l'accusé, le matin du 5 juillet 1974.

Il a indiqué qu'après quelque trois heures de repos, Marial Simard a été amené dans le bureau des enquêteurs, à la SQ, à Alma, et qu'en compagnie de l'agent Gilles Rhéaume, il a rédigé à la dactylo, la confession que Simard a signée, par la suite, vers 10 h. 15, en présence du greffier, M. Guy Girard, qui lui a fait la mise en garde qu'il n'était pas obligé de signer, car ça pourrait avoir des implications. "Il avait une attitude coopérative", a lancé M. Lessard, à une question de Me Claude Gagnon.

M. J.-Claude Lessard a dit qu'après être sorti du Palais de justice d'Alma, Marial Simard a dit qu'il avait faim et qu'on l'avait amené manger à la Tabagie Harvey, sur la rue Collard. "Il n'était pas menotté", a-t-il avoué.

Me Jacques Bouchard, en contre-interrogatoire a fait dire au témoin que Marial Simard avait subi l'interrogatoire alors qu'il avait un drap blanc autour du corps, après avoir été enlevé son pantalon, rempli d'écroulements de même que ses souliers. "N'est-il pas vrai qu'il a pu avoir une autre paire de pantalon et des souliers, seulement après la confession de même qu'il a pu manger?" "Oui" a répondu le policier-enquêteur. Mais Simard a dit qu'il avait fait seulement à sa sortie du Palais de justice de même qu'on est allé lui chercher du linge de rechange seulement à 9 h., dans sa famille.

Je disais "gort hostie pour le mal que t'a faite tu vas toujours bien payer pour les autres", à ce moment-là j'avais repris mes idées et ceci depuis que j'avais parlé fort dans le bar. A l'intérieur j'ai rencontré mes frères Dominique, Sylvain ainsi que Fabien BOILY avec qui j'ai parlé et je leur ai dit que "Noël NERON ne ferait pas long sur la carte que j'allais le planter, soit que je le blesse ou que je le tue". Là mon frère Dominique m'a dit "es-tu malade hostie". Je n'ai rien ajouté, Sylvain mon frère m'a dit de le poigner aux poings et qu'il allait m'aider je lui ai répondu laissez faire ça je vais m'en occuper personnellement et j'ai demandé à mon autre frère, soit Dominique de venir avec moi pour aller mettre du gaz dans son char, je me suis rendu à Delisle chez L.F. PETROLEUM, dans le char il avait en plus de Dominique, Sylvain et BOILY et je leur ai dit que "le Blanc allait planter certain et pas plus tard que pendant de soir" là". Après avoir mis du gaz je me suis rendu au chalet de Marcellin RENAUD où je l'ai rencontré parce que je l'ai réveillé, je lui ai dit "Marcellin à soir je règle le cas du Blanc à NERON", et il m'a dit ne fait pas ça car tu vas te fourrer dans le trou et la-dessus je lui ait dit soit que je rentre en prison et que je reste là ou que je rentre et que je sorte, il m'a dit ne fait pas ça et j'ai refermé la porte et je suis parti avec les autres qui m'attendaient dans le char. Il devait être environ 01.00 a.m. le 05-07-74.

En passant à Garnier mon frère est venu me mener à la tente en disant "tu es bien mieux d'aller te coucher et je suis débarqué.

Dans la tente j'ai pris le fusil de calibre 12, qui s'y trouvait ainsi que 7 balles peut-être 8 et là j'ai laissé partir les autres avec le char pour, par la suite, partir à pieds en direction de l'Hôtel Au BARIL afin d'aller planter le Blanc Noël NERON soit dans l'intention de le blesser ou le tuer et j'aimais mieux le tuer car je savais que je n'aurais moins de problèmes avec ça et tout le long du parcours à pied soit la distance de 1 1/2 à 2 milles je pensais que j'allais arranger le BLANC à NERON. En arrivant à l'Hôtel vers 02.00 heure le 05-07-74 j'ai placé le fusil sur le siège arrière de l'auto de mon frère qui se trouvait sur le terrain de stationnement et je suis entré à l'intérieur pour aller parler à Jean-Yves PROULX dans le bar.

J'ai pris une balle de douze (12) et je l'ai donné à la Waitresse Jacynthe LAVOIE en lui disant d'aller la porter au BLANC à NERON parce que c'était pour lui et elle a refusé.

Pendant ce temps le Blanc dansait je l'ai regardé, une secousse et je suis allé m'assoir tout à coup je l'ai vu sortir avec 4 gars, soit Gilles FLEURY, André MALTAIS et l'autre dont je ne me souviens pas. Moins je suis sorti en arrière d'eux pour me diriger directement au char chercher le fusil 12 que j'avais apporté et j'ai mis une balle dans le canon et je me suis dirigé vers lui et j'ai dit LE BLANC est-ce que je suis encore un sale et je me suis arrêté à environ 20 à 30 pieds de lui et j'ai attendu sa réponse, il m'a dit "toe ton côté moé je vas prendre le mien". Il s'avançait vers moi et là j'ai appuyé sur la détente et le coup est parti. Il s'est écroulé devant moi et moi j'ai remis une autre balle dans le fusil que j'ai pointé vers en l'air et j'ai dit qu'il en aie pas un hostie qui m'approche" et sur ça j'ai tiré en l'air, et mon frère Dominique m'a poigné m'a enlevé le fusil et il l'a tiré à terre.

Comme il commençait à avoir beaucoup de monde dehors qui commençait à m'énervé je me suis sauvé en arrière de la clôture et mon frère Dominique est venu me chercher et j'ai monté dans la chambre où j'ai attendu la police avec Dominique. Lorsque les policiers sont arrivés j'ai remis 4 balles à un des policiers en disant que c'était avec une pareille que j'avais tiré le Blanc à NERON. Le fusil appartenant à Donald LEMIEUX de l'Ascension il me l'avait passé au printemps afin que j'aie à la chasse et je l'avais gardé à ma chambre et je l'ai apporté à la tente lorsque je suis déménagé. Il y a un mois NERON m'a dit qu'il en avait deux qu'il allait étouffer soit moi et Marcellin RENAUD. Je ne lui ai pas répondu car j'étais en arrière du bar et je travaillais.

Le policier-enquêteur Claude Lessard a nié avoir interrogé les témoins durant la nuit et s'être servi des connaissances de faits pour rédiger le texte de la confession de Simard.

Mlle Jocelyne Lapointe

Cette jeune fille a dansé avec la victime, Noël Néron, le soir de l'homicide. Elle a dit que comme d'habitude, Noël Néron était de bonne humeur, le soir du 4 juillet 1974 et qu'en aucun moment il ne fut question de Marial Simard.

De la conversation entre Noël Néron et Marial Simard, elle n'a entendu que quelques bribes, notamment, de la part de Marial Simard, la question à savoir que "si c'était vrai qu'il était un sale". Rien de plus.

Mlle Jocelyne Lapointe n'a pas entendu les coups de feu et elle est sortie sur le terrain de stationnement de l'hôtel Le Baril, quand elle a vu le remue-ménage, dans le salon-bar, après que deux personnes eurent crié que "Noël Néron avait été tiré".

M. Roland Labrecque

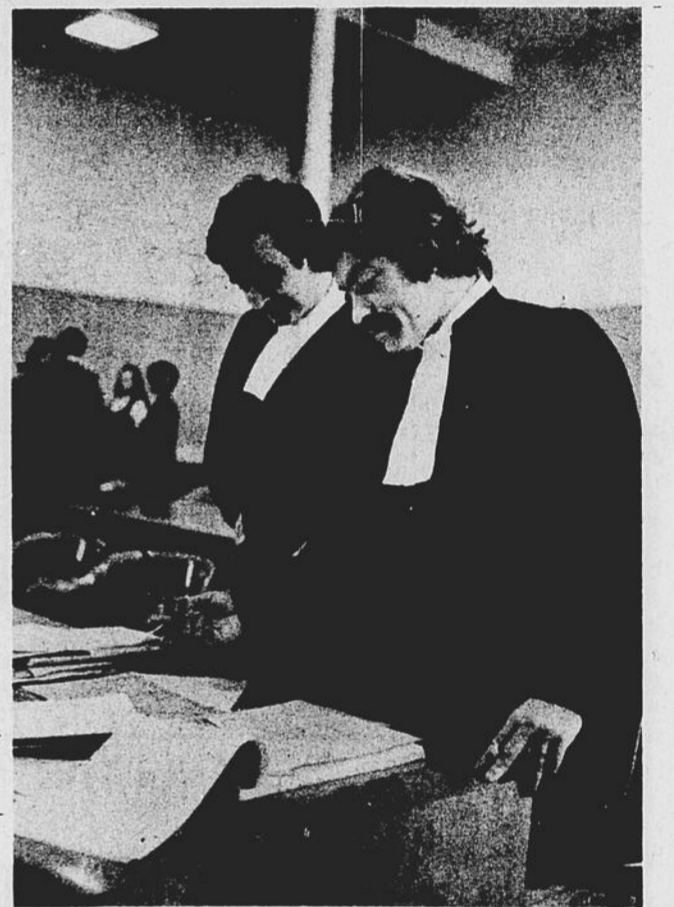
Après avoir entendu sur la radio-patrouille qu'un incident important s'était produit à l'Ascension, l'agent Labrecque s'est dirigé vers cet endroit, au début de la nuit du 5 juillet. Il s'est rapporté à l'agent Réal Deschênes qui lui a demandé de se présenter à l'agent Dominique Harvey, à la chambre 1 de l'hôtel Le Baril.

A l'agent Harvey, il a dit qu'il était venu pour aider au transport du suspect Marial Simard, à la Sûreté du Québec, à Alma.

L'agent Labrecque, du bureau des agents, a surveillé Marial Simard, de son incarcération dans les cellules de la SQ, depuis 3 h. 30 à 6 h. 30, le matin du 5 juillet 1975. "Il semblait sommeiller", a-t-il dit.

A l'arrivée du policier-enquêteur Claude Lessard et de l'agent Gilles Rhéaume, ceux-ci lui ont demandé d'aller chercher Simard pour l'interrogatoire.

Marial Simard, à son arrivée à la SQ, à Alma, avait demandé d'aller se laver, après qu'on lui eût enlevé ses menottes et l'agent Labrecque a affirmé que le détenu avait fait cette demande parce qu'il avait des excréments dans son pantalon. Il a également enlevé ses bottes et le policier lui a passé un drap blanc pour se cacher le corps. "Il portait un gilet et avait des bas dans les pieds", a-t-il dit.



**LA DEFENSE** — La défense de l'accusé Marial Simard est assurée par deux avocats, Mes Rosaire Larouche de St-Félicien et Jacques Bouchard. De nombreuses objections ont été soulevées au cours des audiences depuis le début de la semaine.

## JE VOUS INVITE PERSONNELLEMENT



à venir me rencontrer vendredi le 3 octobre, j'aurai l'occasion de vous montrer nos nouveaux modèles 1976

YVES BOUCHER  
représentant



930, bl Talbot  
Chicoutimi  
Tel 543-4401

## LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI.

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par:

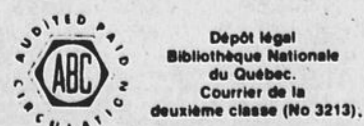
**LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE.**  
316, avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q.  
Tel.: 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER  
Président directeur-général: Gaston YACHON  
Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY  
Rédacteur en chef éditorialiste: Bertrand TREMBLAY  
Directeur de l'information: Bertrand GENEST  
Chef des nouvelles: Claude Côté

Alma et les environs 662-7829  
St-Félicien et les environs 679-3832  
Sans frais Interurbains Abonnement et Service à domicile 545-4864  
Petites annonces classées 545-4895

Chief de pupitre: Charles-J. GAUVIN  
Directeur des ventes: Paul BERGERON  
Directeur de la publicité: Yvon RHAINDS  
Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE  
Directeur mise en marché: Jean BELAND

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Press, Associated Press et Reuters et de COWPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de: Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



Dépôt légal  
Bibliothèque Nationale  
du Québec.  
Courrier de la  
deuxième classe (No 3213).

## L'ascenseur est en panne, tant mieux!



FEMMES ENCEINTEES  
GROSSESSE  
NON DESIREE?  
ASSISTANCE IMMEDIATE

CENTRE BETTY FARHOOD

543-1591

CHICOUTIMI  
31, RUE RACINE OUEST  
NO 218 - COIN STE-ANNE  
Bureau 10 a.m. à 8 p.m.  
BUREAU TOUS LES JOURS  
10 A.M. A 8 P.M.  
- SAMEDI - 10 A.M. A 2 P.M.

## Sport Télémedia

avec Yves Letourneau, André Côté et Claude Saucier



du lundi  
au vendredi  
à 7 hres a.m.  
17.30 hres et  
23.00 hres.

## A LOUER Locaux commerciaux et Industriels

Disponibles à courts termes. Deux locaux commerciaux, situés rue Sacré-Coeur, Ouest, Alma, façade édifice Provigain.

Local Industriel ou entrepôt, situé en arrière de Bolly et Cie Ltée. 8,000 pl. car. de plancher.

Ces deux locaux peuvent être subdivisés. Pour informations, appelez: 662-2906 heures de bureau.

# Québec dit aux municipalités de se trouver d'autres sources de revenus

Par Norman Delisle

QUÉBEC (PC) — Les municipalités ne devront pas compter sur le gouvernement Bourassa pour obtenir des sources additionnelles de revenus. Le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, l'a clairement dit, mercredi, aux délégués de l'Union des municipalités, réunis en congrès annuel à Québec.

"On a réclamé un nouveau partage fiscal entre la province et les municipalités; je vous dis très clairement qu'un partage additionnel des recettes fiscales entre le gouvernement et les municipalités n'est pas possible", a dit M. Garneau.

Selon le ministre, ce n'est pas par le biais d'un nouveau partage fiscal qu'on obtient des sommes additionnelles pour les municipalités, mais "en agrandissant l'assiette fiscale", c'est-à-dire en imposant de nouvelles taxes.

"Couper une tarte en 10 morceaux plutôt qu'en trois ne donne pas plus de tarte", a dit M. Garneau.

Le ministre des Finances estime qu'il "ne faut pas tromper la population en laissant croire qu'il serait possible de financer les besoins accrus du secteur municipal en faisant uniquement appel au Trésor provincial et en prenant pour acquis que personne n'aura à payer plus.

M. Garneau croit que si le gouvernement du Québec avait "des surplus budgétaires confortables", il pourrait se porter au secours financier des municipalités. Mais tel n'est pas le cas.

Devant un auditoire de maires et de conseillers municipaux quelque peu

décontenancés, M. Garneau a suggéré aux administrateurs des cités et villes "d'élargir le champ de l'impôt foncier municipal". Il a également conseillé d'envisager sérieusement l'imposition de taxes municipales sur les transactions immobilières et sur l'émission des plaques d'immatriculation.

Mais M. Garneau a rejeté l'idée d'un impôt municipal sur le revenu, étant donné que déjà deux paliers de gouvernement sont impliqués à ce niveau.

vices dont il veut se doter", a-t-il affirmé.

Mais le ministre s'est empressé de préciser que "le quémandage de subventions d'équilibre budgétaire va dans une voie opposée à l'affirmation de l'autonomie municipale".

En mai dernier, dans un document présenté à la conférence provinciale-municipale, l'Union des municipalités réclamait du gouvernement québécois une aide accrue pour les municipalités au niveau financier.

de novembre 1976; — mise de l'avant d'un code d'éthique pour les administrateurs municipaux; — loi-cadre sur l'aménagement du territoire; — institution d'un régime de retraite pour les maires et les conseillers municipaux; — nouveau système d'évaluation foncière qui sera appliqué dès novembre 1976.

de novembre 1976;

— mise de l'avant d'un code d'éthique pour les administrateurs municipaux;

— loi-cadre sur l'aménagement du territoire;

— institution d'un régime de retraite pour les maires et les conseillers municipaux;

— nouveau système d'évaluation foncière qui sera appliqué dès novembre 1976.

Le ministre des Affaires municipales a invité l'Union des municipalités à venir faire valoir son point de vue devant une commission parlementaire lorsque ces différentes mesures seront traduites en projets de loi.

## Evaluation

Le ministre a levé le voile sur plusieurs améliorations qui seront apportées au nouveau système d'évaluation municipale et à la confection des rôles d'évaluation.

tion municipale et à la confection des rôles d'évaluation.

D'autre part, on ne fera plus mention d'un "rôle quinquennal" d'évaluation. Le ministre a rappelé que l'esprit de la loi voulait que ce rôle soit tenu à jour par une révision annuelle et non quinquennale.

M. Goldbloom a également insisté sur la nécessité que l'évaluation soit basée sur la valeur réelle

des propriétés, sur leur valeur "marchande".

Le ministre a déploré la trop grande différence qui existe entre les différents modes d'évaluation d'une ville à l'autre.

Ces différences tendent cependant à diminuer puisque maintenant, 96 p.c. des municipalités du Québec font confectionner leur rôle d'évaluation par des membres de la Corporation des évaluateurs agréés.

## Retard inexplicable du MAS à dévoiler ses politiques salariales

par Martha Gagnon

CHICOUTIMI — Comme la patience a des limites, les 380 cadres intermédiaires des Affaires sociales du Saguenay-Lac Saint-Jean y sont aujourd'hui parvenus, et ce, après trois ans d'attente.

Depuis 1973, les cadres intermédiaires des centres hospitaliers et des centres d'accueil réclament un système de rémunération qui soit proportionnel à leurs qualifications et à leurs responsabilités.

Le gouvernement du Québec n'a pas encore dévoilé sa politique salariale dans ce secteur, bien qu'il ait promis de le faire en septembre 1974.

Depuis ce jour, les délais se sont succédés et le ministère des Affaires sociales n'a encore rien annoncé pour les cadres intermédiaires de la région et de toute la province.

Au cours d'une entrevue téléphonique, hier, le secrétaire de l'Association régionale des cadres intermédiaires des affaires sociales, Mlle Sylvie Otis déclarait: "Nous voulons informer la population qu'une infirmière-chef

voilà sa politique salariale dans ce secteur, bien qu'il ait promis de le faire en septembre 1974. Depuis ce jour, les délais se sont succédés et le ministère des Affaires sociales n'a encore rien annoncé pour les cadres intermédiaires de la région et de toute la province.

Au cours d'une entrevue téléphonique, hier, le secrétaire de l'Association régionale des cadres intermédiaires des affaires sociales, Mlle Sylvie Otis déclarait: "Nous voulons informer la population qu'une infirmière-chef

voilà sa politique salariale dans ce secteur, bien qu'il ait promis de le faire en septembre 1974. Depuis ce jour, les délais se sont succédés et le ministère des Affaires sociales n'a encore rien annoncé pour les cadres intermédiaires de la région et de toute la province.

Au cours d'une entrevue téléphonique, hier, le secrétaire de l'Association régionale des cadres intermédiaires des affaires sociales, Mlle Sylvie Otis déclarait: "Nous voulons informer la population qu'une infirmière-chef

voilà sa politique salariale dans ce secteur, bien qu'il ait promis de le faire en septembre 1974. Depuis ce jour, les délais se sont succédés et le ministère des Affaires sociales n'a encore rien annoncé pour les cadres intermédiaires de la région et de toute la province.

dans un hôpital (cadre intermédiaire), laquelle a la responsabilité de 60 malades et de 60 employés, gagne plusieurs milliers de dollars de moins qu'un policier.

L'infirmière-chef, qui possède 15 années d'expérience comme infirmière, gagne un salaire de \$219 par semaine, plus une prime de \$23 ce qui fait un total de \$242 par semaine.

Selon les chiffres fournis par le secrétaire de l'association, les cadres intermédiaires et supérieurs gagnent en moyenne entre \$12,000 et \$13,000 par année. La majorité ont des cours universitaires ou une expérience équivalente.

Les cadres intermédiaires croient le temps venu pour eux de toucher des salaires qui correspondent à leurs qualifications.

"Les cadres intermédiaires sont responsables de la qualité des services hospitaliers, et ce, malgré que les politiques du gouvernement s'inspirent surtout de l'économie", explique Mlle Otis.

L'association régionale lance, aujourd'hui, une campagne de publicité pour forcer le gouvernement à dévoiler sa politique salariale.

A venir jusqu'à maintenant, les cadres inter-

médiaires ont utilisé des moyens de pression discrets pour faire connaître leur mécontentement à l'interieur du milieu de travail.

Evidemment, l'association des cadres intermédiaires n'est pas un mouvement syndical et n'a aucun droit de grève.

Mlle Otis précise, toutefois, qu'une stratégie a déjà élaborée et qu'elle sera mise en application si le ministère des Affaires sociales ne réagit pas d'ici quelques semaines.

Rappelons qu'au mois de juillet dernier, le gouvernement présentait, aux directeurs généraux des institutions des affaires sociales un document sur la politique salariale des cadres intermédiaires. Ce document a été retiré par la suite parce qu'il présentait des lacunes à différents niveaux.

Pour ceux qui ne le savent pas, les cadres intermédiaires occupent les fonctions de chefs de services et viennent après les cadres supérieurs qui ont surtout des responsabilités administratives.

A la fin de l'entrevue, le secrétaire de l'association s'est exclamé: "Nous avons fait preuve d'une patience exceptionnelle envers le gouvernement, qui étudie notre cas depuis trois ans".

## Goldbloom n'a pas encore étudié le problème de fusion de La Baie

par Denis Lavole

QUÉBEC — Le ministre des Affaires municipales M. Victor-C. Goldbloom, se penchera sur la question du regroupement du secteur de La Baie, dès la semaine prochaine. C'est ce que le Quotidien, a appris, de la bouche même du ministre, qui affirmait attendre la fin des congrès de l'UMQ et des Conseils de comté, pour reprendre en

main, ce dossier. La décision devant trancher le litige qui sépare Port-Alfred des trois autres municipalités impliquées, sera donc prise incessamment, et le ministre Goldbloom sait fort bien qu'il s'agit de "sa responsabilité", ainsi qu'il le précisait.

Quant au Conseil métropolitain, ce dossier.

politain du Haut-Saguenay, il n'est pas question de changer ses attributions (schéma d'aménagement et acceptation des règlements d'emprunt), à moins que des municipalités ne le réclament. Tout va assez bien, et le Conseil métropolitain remplit son rôle tel que précisé par la loi 98, ainsi que le soulignait le ministre des Affaires municipales.

Congrès

La délégation en provenance du Saguenay-Lac-Saint-Jean, présente au congrès de l'Union des municipalités du Québec, qui se tient dans la Vieille capitale, est peu optimiste, en regard des résultats que pourrait provoquer une telle rencontre. On participe tout de même aux ateliers, mais avec peu de convictions.

C'est Jonquière, qui fournit le plus fort contingent de représentants de la région, tous les édiles municipaux étant présents, ainsi que le greffier adjoint, et le gérant municipal.

On note par contre l'absence du maire de Chicoutimi (qui n'a pas pour habitude de participer au congrès de l'UMQ) et de la grande majorité du conseil de Port-Alfred, municipa-

lité qui n'aurait qu'un ou deux représentants au congrès, les autres ayant annulé leur participation à la veille du congrès.

Le maire de Rivière-du-Moulin est également absent, alors qu'il n'y aurait aucun représentant en provenance de Mistassini. Toutes les autres villes de la région sont représentées par des délégations de quatre à dix membres.

Aujourd'hui

En plus de l'ouverture de l'atelier sur le transport, les travaux de celui traitant de l'aménagement du territoire devraient retenir l'attention, aujourd'hui.

Quant à la journée d'hier, elle fut surtout consacrée à l'examen du problème de la fiscalité municipale, dans la plupart des ateliers, et là, les autorités gouvernementales n'ont pas donné de réponse satisfaisante, le problème demeurant toujours entier pour les municipalités québécoises. On en serait quitte pour augmenter le taux de la taxe foncière, ou explorer quelques petites nouvelles formules de taxation, ainsi que l'a laissé entendre le ministre des Finances, M. Garneau, dans son discours, hier midi.

## Les aides pédagogiques discutent le rapport Nadeau

CHICOUTIMI — Le congrès annuel de la Commission des aides pédagogiques individuelles s'ouvrait hier soir, à Chicoutimi. Les activités les plus importantes de ce congrès se dérouleront aujourd'hui et demain, alors que M. Paul-Emile Gingras présentera les grandes lignes du rapport Nadeau, à l'élaboration duquel il a participé. Par la suite, les différents thèmes reliés à ce rapport seront discutés en ateliers.

La Commission des aides pédagogiques individuelles est l'une des 17 commissions de la Fédération des Cegeps du Québec. Les aides pédagogiques, appelés aussi conseillers aux programmes en milieu collégial, ont pour tâche, dans les différents Cegeps, d'aider les étudiants lorsqu'il s'agit de choisir ou de modifier leur programme, de les guider et de leur donner de l'information sur tout ce qui concerne les différents cours et programmes dispensés par leur institution.

On compte 120 aides pédagogiques individuels au Québec, et la moitié d'entre eux environ participent au congrès. Le président de la Commission des A.P.I. est M. Roland-Roch Martin, et le secrétaire et responsable pour la région de Québec-Saguenay-Lac-Saint-Jean est M. André Munger.

## Les principaux posent leurs conditions à la CSR Saguenay

Les principaux d'école de la Commission scolaire régionale du Saguenay se déclarent également prêts à accepter les conclusions d'un comité ad hoc, tel que suggéré avant-hier par le président de la commission, M. Victor Gagnon, mais à certaines conditions.

C'est hier soir que les principaux ont formulé leur réponse au président Gagnon et une copie de cette réponse a été également adressée aux commissaires.

Voici le texte de la lettre rédigée et signée par les principaux d'école:

Monsieur, Nous accusons réception d'un extrait du procès-verbal d'une session ordinaire du comité exécutif tenue le 29 septembre 1975, dans lequel il est proposé la création d'un comité ad hoc patronné par le président et composé:

— d'un représentant du ministère de l'Éducation;

— d'un représentant de

la Fédération des Commissions scolaires du Québec;

— d'un représentant de l'association des directeurs généraux du Québec;

— d'un représentant de la Fédération des principaux du Québec;

— d'un représentant de l'association des cadres scolaires du Québec;

et ce, afin d'analyser et juger la pertinence de la résolution du 22 septembre dernier. (CE-75-348).

Suite à cette résolution, les principaux adoptent les positions suivantes:

1) Les principaux regrettent et dénoncent le refus catégorique de la CSR de négocier avec eux un mode de participation à la gestion tel que demandé dans leur lettre du 19 août dernier. Les principaux maintiennent que dans un climat de confiance réciproque, ils auraient pu déterminer avec leur directeur général un mode de participation à la gestion qui aurait répondu aux besoins réels du milieu-école et de la CSR comme entité administrative.

2) Les principaux acceptent la proposition de mettre sur pied un comité qui devient en quelque sorte arbitre dans le présent différend. Cependant, ils veulent s'entendre avec la CSR sur d'une part la composition du comité en terme d'organismes qui y seraient représentés et d'autre part sur le choix des personnes dont deux pourraient être proposées par

les principaux, deux par la CSR et la cinquième choisie et acceptée conjointement par les deux parties.

3) Le mandat du comité ne devra pas se limiter essentiellement à l'analyse de la proposition de la CSR, devenue résolution le 22 septembre dernier. Le comité analysera les documents présentés depuis deux ans par les principaux à la CSR et en particulier du dernier traitant de la structure de participation.

De plus, le comité devra aussi analyser les causes du climat de non-confiance existant actuellement entre les principaux et la direction générale et les motifs qui ont poussé les principaux à demander le remplacement du directeur général.

4) Les principaux consentent à se soumettre aux recommandations du comité et ce dans un souci d'objectivité pour le plus grand bien de notre communauté scolaire.

Nous signons individuellement à Chicoutimi, en ce 39ième jour de septembre de l'année 1975.

Lorenzo Beaulieu, Claude Bergeron, Alain Blackburn, Léo Delisle, Antonin Harvey, Marguerite B. Leberge, Camille Lavole, Cécile Mainguy, Lionel Poiré, Egide Tremblay, Gérard Tremblay, Roger Tremblay.

## AU PALAIS DE JUSTICE

CHICOUTIMI — Un individu de La Baie, Réjean Lavoie, du 100 de la rue des Saules, a été condamné à \$150 d'amende pour s'être trouvé en état d'ivresse au volant de sa voiture et pour refus d'obtempérer à une sommation de deux policiers, l'enjoignant à subir un test d'haleine.

L'accusé, qui avait plaidé non coupable lors de l'enquête préliminaire, a subi son procès, hier, au palais de Justice de Chicoutimi devant le juge Yvon Mercier.

Lors de son arrestation, le 11 juillet dernier, Lavoie était impliqué dans un accident, à Rivière-du-Moulin. En voulant éviter une bicyclette, la voiture que conduisait Lavoie a percuté un poteau de l'Hydro-Québec. L'accident n'a causé aucun dommage à autrui, occasionnant toutefois la perte du véhicule.

La défense a fait comparaître à la barre le prévenu, Réjean Lavoie, dont le témoignage n'a pas convaincu le juge Yvon Mercier.

En effet, appelé à trancher la question, le juge Mercier s'est dit très sceptique quant à la preuve fournie par la défense: "Je ne vous crois pas quand vous me dites que vous avez consommé seulement cinq petites bières. Je ne vous crois pas quand vous me dites que vous roulez à 35 milles à l'heure. Je ne vous crois pas quand vous me dites que vous avez évité une bicyclette. Je crois que c'était une fausse manoeuvre de votre part, dû à l'effet de la boisson." Lavoie devra donc payer \$150 d'amende en plus, il a perdu son véhicule.

## Les Québécois doivent prendre en main leur destin pour régler le problème de la langue

CHICOUTIMI — "Dans les pays où la majorité a sauvegardé tous ses droits linguistiques, la situation n'a provoqué aucun affrontement sanglant."

C'est ce que déclarait, hier matin, au Cercle de presse de Chicoutimi, le Dr Jean-Charles Claveau de l'hôpital de Chicoutimi qui étudie depuis de nombreuses années le problème linguistique à travers le monde. Il s'est d'ailleurs penché sérieusement sur le bilinguisme en Belgique, où la majorité flamande a interdit le français dans tous les secteurs d'activités de la Flandre.

A plusieurs reprises, le Dr Claveau a insisté pour dire que le bilinguisme était l'apanage des Québécois, qui ne pourront résoudre le problème de la langue tant qu'ils n'auront pas pris en main leur destin.

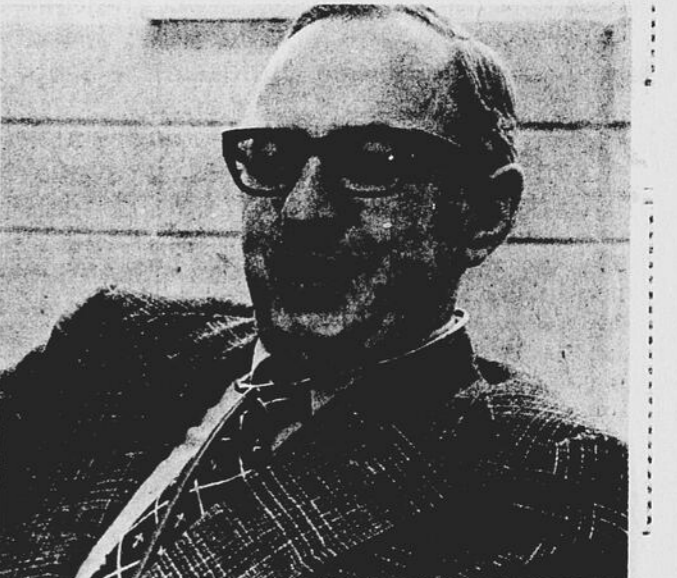
La Loi 22? Le Dr Claveau n'hésite pas à dire qu'elle doit être retirée ou amendée afin de sauvegarder les droits de la majorité tout en respectant la minorité.

Le Dr Claveau partage la position du Parti québécois: des écoles françaises pour tous, un respect de la

minorité anglophone qui devra apprendre le français et un apprentissage satisfaisant de l'anglais dans les écoles françaises.

"Le Québec se cherche sur tous les plans, tel un peuple qui ne s'est pas en-

core libéré de toutes les séquelles laissées par la conquête", explique M. Claveau. Il ajoute: "Je suis convaincu qu'un jour, les Québécois auront le contrôle de leur économie."



Le Dr Claveau

## NOUS DESIRONS VOUS CONSEILLER ET VOUS SERVIR

M. Marcel Bouchard	M. Yvan Thivierge
M. Adrien Gravel Gérant des ventes	M. Laurent Boivin

FORD  
MERCURY  
BOULEVARD AUTO  
ALMA, - P Q

AS-TU TA CLEF?

20<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE SAGUENAY AUTOMOBILE

GAGNEZ UNE BUICK Le Sabre 1976' chez SAGUENAY AUTOMOBILE LTEE

469, rue St-Dominique, ANGLE ST-GERMAIN Jonquière — 547-2626

# COMMENTAIRE QUOTIDIEN

## L'achat d'un coeur-poumon artificiel n'a pas résolu tous les problèmes

Le nouveau président du Conseil régional de développement, M. Gaston Perron, de Dolbeau, dont nous apprécions le dynamisme, vient de commettre sa première gaffe en prétendant, sur les ondes de CJMT-Chicoutimi, que les hôpitaux de Chicoutimi et d'Alma possédaient trop de lits.

Il voulait ainsi participer à la campagne que l'hôpital de Dolbeau poursuit intensément pour assurer le maintien de la qualité des soins prodigués à cette institution.

Mais j'estime qu'il est très maladroit et dangereux pour la première autorité d'un mouvement régional de défendre une excellente cause à caractère local en cassant du sucre sur des services importants prodigués ailleurs dans la région, sans information suffisante.

Comment M. Perron peut-il lancer ainsi, sans avoir soigneusement étudié la situation, de telles affirmations? Car il ne peut se dissocier de son statut de président du Conseil régional de développement. Le simple citoyen disparaît lorsqu'il s'agit d'exprimer des opinions sur des sujets d'intérêt général.

Les représentants du Conseil d'administration de l'hôpital de Chicoutimi ont manifesté leur étonnement et avec raison, hier, au Cercle de Presse de Chicoutimi, devant cette allusion faite sur les ondes.

Si M. Perron, auréolé de son titre de président, prétend que le gouvernement provincial ne devrait pas pénaliser les citoyens de Dolbeau parce que les hôpitaux de Chicoutimi et d'Alma ont conservé un trop grand nombre de lits, il devrait appuyer sa déclaration sur une étude objective.

Or il semble bien avoir tout simplement obéi à une réaction émotive, car la liste d'attente de l'hôpital de Chicoutimi contient présentement 2,109 noms, dont 800 cas d'urgence. Il faudra quatre mois avant de satisfaire tous les malades dont les médecins préconisent l'hospitalisation.

Car il faut bien se rappeler que l'institution régionale reçoit 20,000 patients par année et en traite 100,000 en cliniques externes.

Il serait téméraire de croire que tous les problèmes ont été résolus à l'hôpital de Chicoutimi parce que le ministre Claude Forget a finalement accordé son autorisation à la reprise des interventions à coeur ouvert.

Le programme de rénovation, qui revêt un caractère d'urgence depuis une dizaine d'années, n'est toujours pas amorcé. Québec a autorisé, certes, l'engagement des professionnels qui traceront les plans, mais on attend toujours un deuxième arrêté-en-conseil fixant le montant des travaux. Expliquez-moi comment un architecte peut dresser les plans de votre maison si vous ne lui indiquez pas le montant approximatif que vous désirez consacrer à la construction? Si on fait exception de l'installation de coeur-poumon artificiel qui permet une reprise de l'activité au département des sciences cardiologiques, tout demeure paralysé à l'hôpital de Chicoutimi tant que le Conseil des ministres n'aura pas indiqué, par un arrêté-en-conseil, le budget officiellement autorisé pour la première phase du programme de rénovation.

L'élément le plus réjouissant depuis que la crise a été dénouée à l'hôpital de Chicoutimi, c'est cette entente que s'apprentent à conclure l'Institut de cardiologie de Montréal et l'hôpital de Chicoutimi. Je nourris la conviction que le ministère des Affaires sociales est à l'origine de cette heureuse initiative. Il semble avoir indiqué à l'institution montréalaise que son meilleur intérêt et celui du Québec réside dans une collaboration et non une opposition avec les autres centres établis "en province".

Car il était vraiment honteux de voir l'Institut de cardiologie, par le truchement de ses spécialistes, comme celui qui a signé le fameux rapport Dyrda-Beaudet, s'appliquer à torpiller les services prodigués à la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean alors qu'il se dévoue avec une abnégation admirable à l'édification de services cardiologiques, dans des pays étrangers avec nos subventions.

Maintenant que l'Etat et l'Institut de cardiologie de Montréal semblent mieux comprendre où se situe véritablement le bien commun, il ne faudrait pas que le président du Conseil régional de développement reprenne la culture des mythes.

Bertrand TREMBLAY

## AU FIL DE LA PENSEE

### La contraception chez les adolescentes

Du professeur JAMAIN, président des gynécologues français:

"Nous tenons à avertir le corps médical afin que nul médecin n'ignore les dangers pour la santé d'une prescription de contraceptifs à des adolescentes en pleine période pubertaire.

On sait que cette période s'étend sur cinq ans environ et que deux ans s'écoulent entre l'apparition des premières règles et l'âge nubile où la procréation devient possible.

On connaît la complexité de l'édifice neuro-endocrinien, l'importance des interactions de l'hypothalamus, de l'hypophyse et des ovaires, et donc la fragilité d'instauration de la fonction ovarienne. On connaît aussi la capacité des oestrogènes et des androgènes à hâter la fonction diaépiophysaire et donc à limiter les possibilités de croissance de l'adolescente.

Comment un médecin ou un gynécologue digne de ce nom pourrait-il commettre le geste dangereux qui consisterait à prescrire la pilule à une adolescente?

Comment pourrait-il prendre le risque de bloquer l'activité d'ovaires dont les fonctions endocriniennes, tout juste débutantes, vont "balbutier" pendant plusieurs années?

Comment pourrait-il prendre le risque de voir un blocage ovarien durer des années, après l'arrêt de la pilule, alors même que l'adolescente devenue adulte souhaite désormais des enfants?

Comment assumerait-il sa responsabilité devant une stérilité primaire qu'il aurait forgée de sa main?

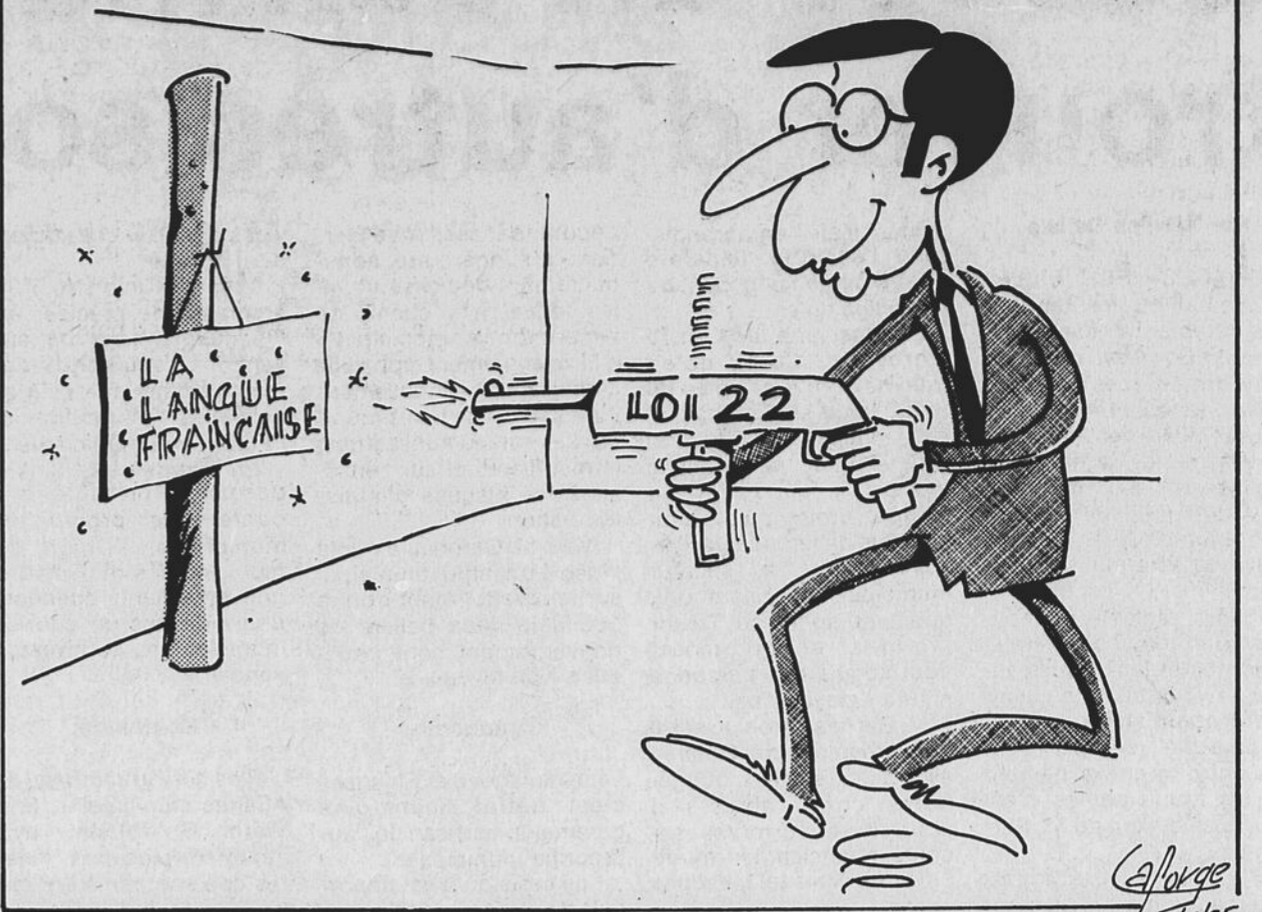
Comment prendrait-il le risque de voir la croissance d'une fillette stoppée par un traitement hormonal intempestif et reconnu comme dangereux, à cet âge, par les gynécologues du monde entier?

Comment pourrait-il prendre le risque de favoriser chez des enfants et des adolescentes une flambée de maladies vénériennes inévitables et donc des stérilités définitives pour beaucoup d'entre elles?

Nous voyons là, en dehors de toute éthique morale et religieuse, une atteinte flagrante à la santé publique, à la moralité, à la famille.

C'est pourquoi, par cette note, nous proclamons notre désaveu total à ces propos officiels et formulons une protestation solennelle devant un tel projet médicalement indéfendable".

## LE FRANCO FUN



## PAROLE AUX LECTEURS

### La propagande fait de 1975 l'année contre la femme

Il me fait grand plaisir de féliciter Mgr Victor Tremblay pour son article "La femme, âme de son foyer". Ses idées rejoignent les miennes à 100%, ce qui n'est pas toujours le cas, mais comme lui, je comprends que l'important, c'est d'être sincère, d'avoir le courage de nos convictions, même si parfois ça doit déplaire. Félicitations Mgr Tremblay!

Avec le lavage de cerveaux que l'on nous sert en cette soi-disant "année de la femme" qui nous montre un monde à l'envers, il est bon et excellent, que soient atténués, par des idées saines, comme celles énoncées, les effets néfastes qui résultent de ce conditionnement, fruit de la propagande insensée et nuisible, surtout pour nous "Les femmes".

Ces effets sont marquants, et déjà on se rend compte que cette "année de la femme" (dont j'ai déjà émis opinion) devient: "L'année contre la femme". J'admets qu'il y a eu des choses constructives et valables, dans tout ce qui a été fait et publié touchant ce thème. Ce serait tomber dans un excès injuste de nier les réalisations, les engagements de différentes organisations ainsi que des prises de positions individuelles et collectives, qui ont bravé le slogan populaire pour vraiment s'engager, d'une manière réaliste et concrète, à faire ressortir de toutes ces implications, ce qu'on doit y apporter de constructif et d'humain.

Non pas, par des revendications inconsidérées qui feraient de nous des femmes amoindries, dans les attributs particuliers dont la Providence nous a dotées, mais de vraies femmes, conscientes beaucoup plus de nos responsabilités, que de notre "libération". Je suis absolument d'accord que trop longtemps les talents et possibilités de la femme ont été mis en veilleuse. Mais de la maison close d'où nous étions confinées, d'un seul coup on en a ouvert les portes et fenêtres. La ventilation des préjugés, de la discrimination, de l'incompréhension, qui devait balayer les injustices et les tabous, a dégénéré en tempête, les courants d'idées les plus farfelues y sont pénétrés, sans que le tri en soit fait, et ont envahi notre quasi-retraite. S'il est facile de provoquer la tempête, où tout conduit à une émancipation plus ou moins acceptable, pour la calmer et diminuer les dégâts qu'elle entraîne dans son sillage, ce sera une tâche difficile pour que les valeurs retrouvent leurs justes proportions: reprise de conscience de nos responsabilités surtout familiales, parce qu'elles ont été pas mal galvaudées par les mass média différents: télévision, radio, films etc.

Humaniser d'abord nos sentiments, notre conception du respect de la vie sous toutes ses formes, car si nous ne ramenons pas l'équilibre dans nos esprits,

rien de bon ne rétablira nos relations humaines, car la famille sera toujours la cellule d'où se forgera l'ensemble de la société.

Le vieil adage disant que "tant vaut la famille, tant vaut la société" a encore tout son sens, même en 1975. A vouloir par tous les moyens se procurer "le gros lot de la vie" on ne récolte malheureusement que de "vieux sous" en monnaie humanitaire.

Que l'on relise le texte de Mgr Tremblay, et on y verra tout ce qu'il faut savoir sur le rôle de la femme. Bravo à celles qui par obligation, doivent travailler à l'extérieur, et qui ont le courage de partager leurs efforts entre leur foyer et leur travail, ce sont des femmes héroïques. Toutes ces petites joies familiales et de l'esprit, comme il est pénible pour elles de les sacrifier!

Aussi ces éducatrices qui continuent la formation de nos enfants, et celles qui se dévouent aux soins des malades et des vieillards en services communautaires, que ferions-nous sans ces âmes généreuses qui ne demandent qu'à se donner et à servir? Elles ont grande peine à accorder l'attention qu'elles souhaitent, en besoins affectifs, aux étudiants et aux malades. Pour respecter les normes, et remplir des fouillis de papiers, elles souffrent de ne pouvoir mieux donner leur approche chaleureuse, qui ne se remplace, ni par des médicaments, ni par des thèses savantes.

Beaucoup d'autres emplois féminins y gagnent à être exécutés par elles, et on devrait apprécier ce qu'elles apportent à la société. Il y a des femmes extraordinaires, possédant des talents supérieurs à la moyenne, qui leur permettent d'accéder à des postes supérieurs. Heureusement ces femmes vraiment exceptionnelles, ont une capacité d'absorption peu commune, et une si forte personnalité, que même si le temps passé à leurs foyers est relativement court, elles le vivent si intensément et possèdent un tel "magnétisme", que même absentes, elles y sont toujours présentes.

Que celles qui les voient agir, ne s'aventurent pas à les imiter, sans y avoir mûrement réfléchi, elles pourraient facilement s'y "brûler les ailes".

Aucune opposition au travail à l'extérieur, s'il y a nécessité matérielle ou morale, à condition que les enfants n'y soient pas sacrifiés. Il faut se rendre à l'évidence et admettre que beaucoup de femmes travaillent par avidité du luxe, et de l'indépendance.

L'argent, fruit de leur travail, même s'il permet l'achat des plus beaux jouets mécaniques, ne remplacera jamais l'humain, que ni la science, ni l'électronique ne remplaceront une mère, par des trains hydrauliques!!! La chaleur humaine ne se fabrique pas en usine.

Et le mari dans tout cela? Il y aurait trop à dire. Je si-

gnalerais seulement, que la décision du travail à l'extérieur, doit être acceptée et examinée par le couple, pour ne pas être désastreuse...

Que celles qui le peuvent, s'orientent vers le bénévolat, c'est un excellent moyen d'y oublier nos misères, et qui apporte des joies intérieures inconnues jusqu'à ce temps. En donnant aux autres, c'est nous qui nous enrichissons, en découvrant que, sous des dehors parfois rudes, se cachent des vertus qui nous édifient... il y a tant de souffrances autour de nous.

Soyons attentives aux besoins de nos familles, et

à ceux de tous nos frères, en étant de vraies femmes, et non des bibelots ("Mode du Japon"). Si nous voulons prendre notre place dans la société, et être respectées, sachons le mériter, par notre ouverture d'esprit, et notre attitude à tous.

La liberté, elle est à l'intérieur de nous; c'est le seul critère qui peut nous libérer vraiment, de tout ce qui nous empêche d'avancer, et de nous réaliser pleinement, et ainsi contribuer à l'humanisation de la société.

Mme Rosée Simard,  
1330, des Cèdres,  
Dolbeau.  
Le 28 septembre 1975.

### Il ne faut pas interpréter la Bible

Pourriez-vous publier cette lettre dans votre journal? Je l'adresse à M. Yves Gagnon, prêtre, au sujet de son article de la semaine dernière en rapport à la visite de Monsieur Rex Humbard.

Monsieur l'abbé, Je n'étais pas à la soirée d'évangélisation de M. Humbard et je ne peux faire de commentaires sur la manière dont il a dirigé cette soirée. Mais quand vous dites que la façon fondamentale d'interpréter la Bible est mauvaise, je ne suis pas d'accord. Dieu lui-même dans la Bible nous dit de ne rien changer, ajouter ou retrancher de la Bible (Apocalypse 22: 18-19). Quand quelqu'un fait son testament il exige que l'on ne change rien et qu'on le respecte (tel qu'il est écrit). Alors si Dieu dans toute sa sagesse nous a donné l'Ancien et le Nouveau Testament, nous devons les respecter tels qu'ils sont. Dieu nous dit comment il a créé l'Univers; croyons à ce qu'il dit! Est-ce que Dieu nous a donné la Bible pour que nous ne la comprenions pas, rien de plus absurde! Je peux comprendre que toi comme prêtre catholique ne peux croire ni accepter le pardon direct de Dieu que M. Humbard a enseigné. Parce que les dogmes de l'Eglise catholique disent que personne ne peut savoir s'il va au ciel avant qu'il meure, c'est un péché mortel de présomption. Mais, en lisant 1 Corinthiens 1:18 on voit le contraire. Aussi l'Eglise catholique dit qu'il faut travailler, faire des sacrifices, faire de bonnes oeuvres pour espérer aller au ciel. Et même après tout ce travail il faut s'attendre à passer un séjour au purgatoire.

Mais la Bible catholique affirme le contraire: lisez, (Galates, 2:16 Ephésiens, 2:8-10; Romains, 3:23; Romains, 6:23; Jean, 3:16 etc.). Le Nouveau Testament en est rempli. Dieu nous dit que l'on est sauvé par la foi et non par les oeuvres. Dieu exige une seule chose de ses créatures: LA FOI. 2 Corinthiens 5:17 nous dit que si quelqu'un est en Christ il est une nouvelle créature, les choses anciennes sont passées, voici toutes choses sont devenues nouvelles. Moi,

j'ai reçu Jésus comme mon sauveur comme Jean 1:12-13 nous l'enseigne et je sais que je suis sauvé parce que 1 Jean: 5:13 me le dit. C'est Dieu qui parle dans la Bible et j'y crois. Et quant au grand renouveau de l'Eglise, commencez par lire et étudier votre Bible catholique, ce sera nouveau.

Brian Hollands  
(fondamentaliste),  
Eglise évangélique baptiste,  
Roberval.

Le 30 septembre.

### Félicitations!

Alma, le 26 septembre 1975.

Journal "LE QUOTIDIEN"  
A/S M. André Létourneau,  
316, Labrecque,  
Chicoutimi, P.Q.

Cher Monsieur, Le conseil exécutif du comité organisateur des Jeux du Québec régionaux, me charge de vous faire parvenir copie de la résolution ci-jointe.

Vous voudrez bien en faire part à qui de droit, en y ajoutant mes propres vœux personnels.

Sportivement vôtre.  
Paul Décoste,  
président du comité organisateur des Jeux du Québec régionaux.

"QUE le conseil exécutif du comité organisateur des Jeux du Québec régionaux Saguenay-Lac-Saint-Jean, adresse à M. Pierre Féliche, ses plus vives félicitations pour le magnifique travail accompli, lors des finales régionales à Chicoutimi-Nord, de même qu'aux finales provinciales à Trois-Rivières".

"Son objectivité, son souci du compte-rendu, tant sur le plan technique que les autres volets d'une telle organisation furent très appréciés des lecteurs de votre journal. Son appréciation des efforts faits par nos athlètes régionaux, son enthousiasme à applaudir à leurs succès, n'ont d'égal que sa volonté de se joindre à nos propres efforts pour tenter d'améliorer ce qui peut l'être encore chez nous".

Mille mercis.  
Paul Décoste,  
président des Jeux du Québec.

## A NOS

### CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion. Le journal se réserve toutefois le droit du choix des lettres à publier, une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.

Ces opinions émises par nos correspondants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

Nous nous devons également de publier toutes les lettres sous la signature et l'adresse véritables des auteurs.

# L'horticulture commerciale est rentable

par Serge Cloutier

ALMA — Oui, l'horticulture commerciale est possible, souhaitable, et rentable au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Pour ajouter au potentiel agricole de la région, on cherche à consolider la production laitière, à assurer un minimum de production dans tous les domaines, et il devient de plus en plus évident qu'il faut aussi diversifier l'agriculture, parfois dans des disciplines que l'on croyait réservées à d'autres régions du Québec. L'horticulture, par exemple, est associée aux régions dont le climat est plus favorable que le nôtre. Ne mange-t-on pas les légumes de la région montréalaise, ou des États-Unis, l'année durant?

**Consommation:**  
Pourquoi ne mange-t-on pas des légumes du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui risquent fort d'être plus frais, étant produits plus près de nous, et qui risquent par surcroît d'être plus succulents, selon une hypothèse digne de foi?

L'horticulture est très limitée dans l'agriculture régionale actuellement. Les besoins de la région sont infiniment loin d'être satisfaits. Savions-nous par exemple que nous mangeons près de 28 millions de livres de légumes par

année, alors que la production n'atteint que 4 millions de livres, le déficit annuel étant de 24 millions de livres, ce qui représente environ \$3 millions, rien de moins. Autant d'argent que nous exportons.

La production, en 1974 par exemple, ne se retrouve que sur 400 acres, exploitées par 80 producteurs, dont 250 acres exploitées par 10 producteurs qui ne vivent que de l'horticulture, les 70 autres se partagent les 150 acres qui restent, faisant de l'horticulture sur une base artisanale (5 acres ou moins).

**Potentiel régional**  
Des secteurs de la région sont plus favorables que d'autres à l'horticulture, les facteurs "sol-climat-marché-ressources-humaines" étant plus équilibrés.

La région possède 100.000 acres en terre minérale, cultivées en grande culture mais convenant à l'horticulture. De plus, on retrouve plus de 100.000 acres de sol organique vierge, les savanes, actuellement inexploitées et qui conviendraient parfaitement pour la culture des légumes.

Le climat est satisfaisant dans les secteurs identifiés comme "zones horticoles". Le marché est ouvert, la demande dépasse l'offre de beaucoup, tant pour le marché frais que congelé, l'usine de St-Bruno pou-

vant être utilisée pour la congélation.

Les ressources humaines ne manquent pas, surtout quand on connaît le taux de chômage actuel, et que l'on ajoute la main-d'œuvre agricole libérée par la consolidation des fermes laitières.

Non seulement est-il possible de pratiquer une bonne horticulture au Saguenay-Lac-Saint-Jean, mais il est souhaitable de le faire. Pour un, M. Jean-Claude La Rougery, conseiller régional en horticulture au bureau régional du ministère de l'Agriculture, en est convaincu, et c'est de lui que nous tenons les données statistiques comprises dans ce texte.

**Un projet en cours**  
Depuis quelques jours, la région est le théâtre d'un nouveau programme de diversification des productions, dans le cadre du plan agro-forestier. Il s'agit du programme d'incitation au développement des productions horticoles au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le programme arrive sur le tard, n'ayant été annoncé que tout récemment, mais les objectifs sont énoncés sur au moins cinq ans.

Les objectifs du programme sont de créer une superficie horticole plus commerciale pour chaque producteur et chaque producteur; permettre une utilisation plus rationnelle de certaines terres minérales et organiques; récupérer la main-d'œuvre libérée de la production laitière; et utiliser davantage l'usine de St-Bruno.

Il y a trois sortes de production de légumes: en plein champ, en abris légers, et en serre. En serre, les légumes recommandés sont les tomates, les concombres, et la laitue. En 1974, on comptait un acre de serre, on en prévoit un de plus en 1975, deux en 1976, et six entre 1977 et 1980, pour un total de 10 acres.

En abris légers, pourquoi pas les tomates, piments, choux-fleurs de Bruxelles, brocoli, persil, concombres, haricots, épinards. En 1974, un acre, alors qu'on en souhaite et prévoit un total de 20 acres pour 1980. Les abris légers ne sont pas chauffés, et protègent contre la gelée, ce qui permet de semer plus tôt, ou plus tard, et d'étendre la production sur une période plus longue dans l'année.

En plein champ, dans la terre minérale, le Saguenay-Lac-Saint-Jean peut produire choux de Siam, haricots, choux-fleurs, brocoli, tomates, courges, courgettes, gourmantes évidemment, échalotes, choux de Bruxelles,

concombres, poireaux, pois et persil. On retrouve 400 acres, et on en prévoit 1.000 pour 1980.

Ajoutons 1.000 acres de plus en culture dans la terre noire, pour un total de 2.000 acres en plein champ. Dans la terre noire, on peut produire avantageusement la majorité des légumes cités précédemment.

**Le zonage**  
Les spécialistes en horticulture ont divisé la région en secteurs, permettant ainsi de mettre toutes les chances du côté des producteurs éventuels.

Le Haut-Saguenay, avec son marché important, possède aussi d'autres facteurs favorables, et constitue le premier secteur: Grande-Baie, Bagotville, Chicoutimi, Chicoutimi-Nord, Jonquière, Latérisse, St-Ambroise, St-Charles, Shipshaw, et St-Fulgence.

Le deuxième secteur est celui ayant comme centre d'attraction Alma: avec Hébertville, St-Gédéon, St-Bruno, Ste-Croix, St-Jérôme, St-Nazaire, Delisle et Alma.

Le troisième comprend Chambord, Roberval, St-Prime, St-Félicien, St-Méthode, Desbiens, Pointe-Bleue, avec le marché de Roberval-St-Félicien. Le quatrième secteur comprend Dolbeau, Mis-

tassini et Péribonka avec le nord du lac comme marché attractif.

**Beaucoup à faire**  
"Mais il reste beaucoup à faire, et les mesures incitatives annoncées récemment, et publiées dans les journaux, que les agriculteurs peuvent aussi obtenir dans les bureaux locaux du ministère, aideront sans doute à faire avancer ce dossier de l'horticulture régionale." Mais c'est avec confiance et optimisme que M. Jean-Claude La

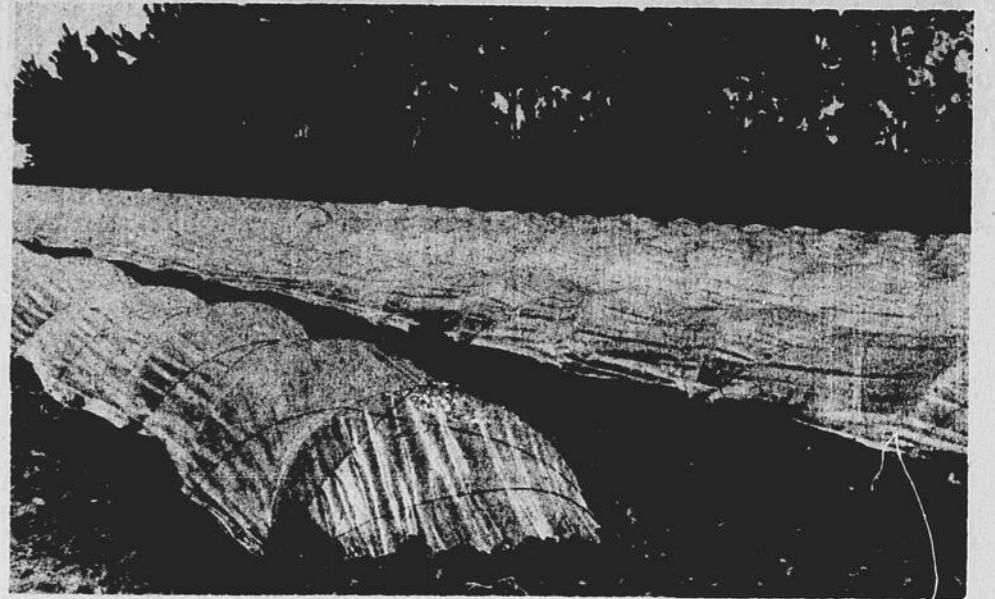
Rougery nous parle de cette production intéressante pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Il reste à compléter des études sur la construction idéale des serres, les méthodes de chauffage, les techniques de culture, la qualité des produits, les procédés de mise en marché.

Mais avec l'enthousiasme que devrait susciter le nouveau programme mis de l'avant il y a quelque temps, il est réaliste de

penser qu'on puisse un jour satisfaire une bonne moitié des besoins régionaux en légumes. A condition évidemment d'aborder cette production avec tout le sérieux qu'elle demande, de faire de l'agriculture sa profession, comme le veut d'ailleurs la loi et les conditions d'admissibilité aux mesures incitatives.

Oui, l'horticulture est possible, souhaitable, et peut devenir rentable pour l'économie régionale.



ABRIS LEGRS — Cette technique de production horticole permet de cultiver en plein champ des légumes sur une période plus longue dans l'année, en protégeant les plants contre les rigueurs du climat.

## Dolbeau obtient 30 unités de logement pour personnes âgées

par Laurent Tremblay

DOLBEAU — La municipalité de Dolbeau comptera bientôt 30 unités de logement pour personnes âgées et fera les démarches pour obtenir également 30 unités de logements à prix modique (HLM).

S'adressant aux dirigeants de la Chambre de commerce, du secteur de Dolbeau, dont il venait de présider l'assermentation, M. J.-Armand Vézina a déclaré que, dans quelques jours, les représentants de la Société d'habitation du Québec viendraient à Dolbeau, pour y finaliser le programme de construction de logements pour personnes âgées.

Soulignant le travail qu'effectue présentement la Chambre, concernant l'avenir de l'hôpital de Dolbeau, le maire a tenu à rendre un hommage particulier à ses dirigeants, qui travaillent pour le bien-être de la collectivité.

Le maire a mentionné que son conseil était à négocier l'acquisition d'un vaste terrain, aux limites de la ville, pour amener les compagnies pétrolières à s'y installer. Il ajoutait que c'était une priorité de faire disparaître les entrepôts situés dans la ville, et les empêcher de se rendre dans le parc industriel.

Quant au programme d'amélioration de quartier, M. Vézina a donné lecture d'une lettre qu'il venait de recevoir, précisant que le programme présenté, pour rencontrer les objectifs du

ministère des Affaires municipales, fera l'objet de considérations dans un programme subséquent, étant donné que l'argent n'est pas disponible en 1975.

M. Lucien Tremblay

Après avoir offert sa collaboration au conseil municipal, pour travailler sur des dossiers communs, M. Lucien Tremblay a fait remarquer que celui de l'hôpital en était un où l'on devait consacrer beaucoup d'énergie. Il a fait part d'un grand optimisme par, suite des milliers de signatures entrées à date, et avait bon espoir de voir ces efforts couronnés de succès.

Le président de la Cham-

bre devait annoncer officiellement que M. J.-Armand Vézina avait accepté d'agir comme président du comité du 50e anniversaire de fondation de la ville, en 1877. M. Tremblay ajoutait que, l'an dernier, le conseil municipal avait demandé à son organisme d'étudier la formation d'un tel comité, et une rencontre aura lieu sous peu, à cet effet.

M. Lucien Tremblay fit également mention de cette aide qu'on se devait d'apporter à CECOFORT, afin de favoriser le dialogue, et il a signalé la formation du comité touristique qui venait d'entrer en fonction et dont la priorité était l'avancement du dossier Maria-Chapelaine.

**AS-TU TA CLEF?**

**20<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE SAGUENAY AUTOMOBILE**

**GAGNEZ UNE BUICK**

**Le Sabre 1976**  
chez

**SAGUENAY AUTOMOBILE LTEE**

**469, rue St-Dominique, ANGLE ST-GERMAIN Jonquière — 547-2626**

**SERVICE AMELIORE A PARTIR DU 15 OCT. '75**

**VERS QUÉBEC**

- \* TRAJET SANS CORRESPONDANCE À HÉBERTVILLE
- \* 3 DÉPARTS PAR JOUR
- \* AUTOCARS DE LUXE, CLIMATISÉS AVEC TOILETTE À BORD
- \* LES CIRCUITS DOLBEAU-ALMA/DOLBEAU-ROBERVAL-JONQUIÈRE SERONT MAINTENANT OPÉRÉS PAR AUTOCARS JASMIN INC.

**AUTOCARS FOURNIER**

**RENSEIGNEMENTS**

ALMA 662-5441 ROBERVAL 275-0721  
DOLBEAU 276-3000 ST-FÉLICIEN 679-3856

**ON FÊTE LE ...**

**50<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE**

... à la **BELLE VOITURE INC.**

**\$4000. EN PRIX**

DISTRIBUÉ AUX **50 PREMIERS ACHÉTEURS.**

Les **Ford '76** sont joliment *Belle*

**PRÉSENTATION**

DES MODELES 1976 **SAMEDI 4 OCTOBRE '76 A 14 HEURES**

**A La Belle Voiture Inc.**

**FORD**

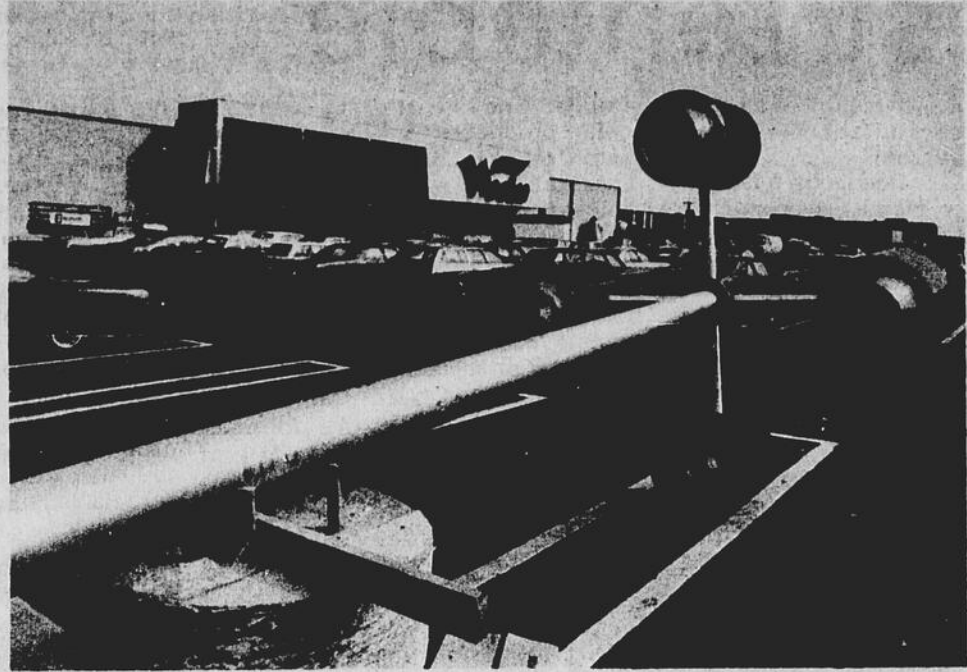
Jonquière, Qué.

CHOIX D'ENVIRON 50 MODELES 1975 ENCORE DISPONIBLES

Les 50 premières transactions de \$1.000.00 et plus se mériteront un **BON D'ACHAT VARIANT DE \$50. \$200**

RAFFRAICHISSEMENTS SERVIS GRATUITEMENT

ROUTE 170 — JONQUIÈRE — TEL.: 547-2653



**PRESSIONS** — Les petits locaux, par leurs pressions, ont eu raison des grandes chaînes Woolco et Dominion, qui attendront au 28 octobre 1975 pour procéder à l'inauguration officielle du nouveau centre commercial "Les Galeries de Jonquière".

## La vie de couple n'est pas toujours facile

**CHICOUTIMI** — La vie de couple n'est pas toujours facile, et les problèmes ne manquent pas. Mais, il n'y a pas que le divorce ou la séparation comme remède.

Autant on a peur du dentiste, autant on éprouve trop souvent de la répugnance ou de la gêne à consulter quelqu'un pour aider à résoudre un problème que peuvent éprouver un homme et une femme qui ont décidé de vivre ensemble pour la vie.

### La solution

Il suffit de s'adresser au Centre des services sociaux, un coup de téléphone, une rencontre, de la motivation et la présence des deux conjoints, pour que l'intervention de spécialistes permette de mieux y voir et de trouver un remède aux problèmes auxquels un couple peut être confronté.

L'action diocésaine et du curé auprès du couple demeure toujours, mais on peut aussi recourir facilement et dans la plus stricte confidentialité, aux services des experts du Centre des services sociaux.

Il y a tellement de problèmes qui peuvent affecter la vie à deux qu'un service de thérapie conjugale devient indispensable. Et les services sociaux sont là pour, pourvoir à l'aide que pourraient réclamer les époux aux prises avec une chicane de ménage.

Déjà, des gens de tous les âges et de tous les milieux ont eu recours au CSS pour résoudre un problème de vie conjugale. Mais dans le secteur de Roberval et Alma (serait-ce que les couples y éprouvent moins de problèmes) le recours à l'aide du CSS est moins fréquent.

C'est avant que les choses ne s'enveniment, et que l'on en vienne au drame, qu'il faut rechercher une solution aux problèmes de plus en plus nombreux, auxquels sont confrontés les couples. Et le CSS ne manque pas de moyens, de compétence, pour trouver avec les époux, la solution à leur problème.

En fait, c'est aussi simple et important que d'aller chez le dentiste. Et il est toujours préférable de réparer une dent que de l'enlever. De la même façon, il est préférable de demander l'aide du CSS pour y voir clair dans ces petits et gros problèmes de la vie à deux, plutôt que d'attendre qu'il ne soit trop tard, et qu'il n'y ait plus que l'ultime solution du divorce qui brise le foyer occasionnant tant de problèmes à l'endroit des enfants.

Finalement, il y a une réponse à toute, et elle ne

coûte rien, ça n'engage que si on le veut bien, de téléphoner au CSS pour se pencher sur un problème de ménage. Ce n'est pas pire qu'une consultation auprès du garagiste, et c'est un service qui est là...

# Les Galeries de Jonquière n'ouvriront que le 28 octobre

par Denis Lavoie  
**JONQUIÈRE** — Ce n'est que le 28 octobre que le nouveau centre commercial "Les Galeries de Jonquière", ouvrira officiellement ses portes.

### Pressions

C'est par suite des pressions exercées par l'Association des marchands des Galeries de Jonquière que la firme Multi-Malls a finalement accepté de retarder l'ouverture officielle.

En effet, on prévoyait ouvrir d'abord les grands magasins Woolco et Dominion, de telle sorte qu'il y aurait eu deux inaugurations, ce que n'acceptaient pas les autres commerçants.

### Retard

Par ailleurs, ce serait une grève chez un fabricant de portes et fenêtres, qui aurait entraîné un retard à l'ouverture, certains matériaux n'étant pas parvenus à temps.

Il est également question d'apporter des améliorations au réseau routier dans le secteur, afin d'éviter les embouteillages qui pourraient survenir par l'accroissement de circulation aux alentours du nouveau centre commercial.

### Nouveau Provigain

Ainsi que l'annonçait en premier LE QUOTIDIEN, il est fortement question de construire un nouveau magasin Provigain près du centre commercial Les Galeries de Jonquière. Et déjà, des ententes seraient conclues quant aux nouveaux aménagements routiers pour répondre à l'ensemble des commerces.

Signalons pour terminer que les quelques commer-

çants quittant le centre-ville de Jonquière au profit d'un centre d'achats comme Les Galeries de Jonquière (ils sont plusieurs) considèrent que l'avenir du commerce est là où on peut se retrouver à l'abri des intempéries et à une température contrôlée. Le commerce de trottoirs

Le complexe commercial de quelque \$6 millions accueillera deux grands magasins et une cinquantaine de boutiques, dont plusieurs commerces s'expatriant du centre-ville de Jonquière et des succursales de magasins de Chicoutimi.

va périlcliter, selon ce qu'affirmait M. Rosaire Desbiens, vice-président de

l'Association des commerçants des Galeries de Jonquière.

## "Dimension régional"

Information régionale complète



Commentaire régional Sport régional Commentaire sportif Le tout de 12 à 13 hres du lundi au vendredi.

**Fils: Papa, viens jouer avec moi. Père: Demandes à ta mère.**



En forme... la seule vraie façon de vivre.

O U I !



La Pacer. La petite voiture large. Largement spacieuse. Largement confortable.



La Matador. Quand on veut une voiture plus longue, plus spacieuse et plus fine de lignes, on veut une Matador. Sans oublier les modèles sedan à quatre portières et familiale à quatre portières.



La Gremlin. Toujours la six cylindres la moins chère construite en Amérique du Nord. Elle allie performance et économie.



La Sportabout. La populaire familiale compacte à quatre portières construite en Amérique du Nord.



La Hornet. La Hatchback si populaire. Et le sedan Hornet deux ou quatre portières qui ne lui cède en rien.

Certaines pièces d'équipement illustrées sont livrables moyennant supplément.

Comparez les garanties des voitures neuves. Un seul fabricant d'automobiles répond "OUI" à toutes les questions: AMC. Une réponse garantie: simple et solide. Le Programme de Protection de l'Acheteur d'AMC.\* Nous croyons que vous ne devez pas dépenser inutilement après l'achat d'une nouvelle voiture. Aussi, AMC n'a qu'une seule réponse et c'est "OUI". Parce que chaque "NON" pourrait vous coûter de l'argent.

Nous fournissons les services suivants et nous garantissons ces pièces contre l'usure prématurée ou les défauts de fabrication pendant 12 mois ou 12,000 milles.

**Pièces installées ou remplacées sans frais de votre part**

	AMC	GM†	FORD	CHRYSLER‡
Moteur/Groupe moto-propulseur	OUI	OUI	OUI	OUI
Bougies	OUI	NON	NON	OUI
Amortisseurs	OUI	OUI	OUI	OUI
Garniture de freins	OUI	NON	NON	OUI
Garniture d'embrayage	OUI	NON	NON	OUI
Raclettes d'essuie-glaces	OUI	NON	NON	NON
Toutes les ampoules électriques	OUI	OUI	OUI	NON
Boyaux et courroies	OUI	OUI	NON	NON

**Services assurés sans frais de votre part**

	AMC	GM†	FORD	CHRYSLER‡
Alignement des roues	OUI	NON	NON	NON
Équilibrage des roues	OUI	NON	NON	NON
Alignement des phares	OUI	NON	NON	NON
Réglage du carburateur	OUI	NON	NON	NON
Réglage du distributeur	OUI	NON	NON	NON
Réglage des freins	OUI	NON	NON	NON
Réglage de l'embrayage	OUI	NON	NON	NON
Réglage des bandes des freins de transmission	OUI	NON	NON	NON
Réglage et resserrement des courroies	OUI	NON	NON	NON
Resserrement des écrous et des boulons	OUI	NON	NON	NON
Voiture de courtoisie	OUI	NON	NON	OUI
Protection Interruption de Voyage	OUI	NON	NON	NON

†N.B. Seule AMC offre la Protection Interruption de Voyage. La Garantie General Motors est de 5 ans ou 60,000 milles sur certains moteurs de 140 po. cu. La garantie Chrysler est de 12 mois avec millage illimité. La comparaison ci-dessus a été faite à partir de données existantes le 2 septembre 1975 et de sources jugées dignes de foi.

**SACHEZ CHASSER SANS ETRE CHASSE**



**SOYEZ PRUDENT.**

Nos modèles 1976 sont en montre chez votre concessionnaire AMC

**CENTRE VILLE AUTO INC.**  
234 est rue Racine  
Chicoutimi (418) 543-1587

**M. J. M. BOUCHARD INC.**  
117 Boul de Quen  
Mistassini  
(418) 276-4911

**G. LAROUCHE AUTO LTD.**  
St. Gedeon (418) 345-2457





AIMER CA — M. Charles-Henri Saint-Pierre, éleveur de boeufs à boucherie, pose ici avec un taureau de race, acquis le printemps dernier, lors d'un encan.

## Les éleveurs de boeuf à boucherie sont plutôt rares dans la région

par Guy Fournier

SAINT-AUGUSTIN — Les éleveurs de boeuf à boucherie sont plutôt rares dans la région. Selon des chiffres recueillis dernièrement, il y en aurait pas plus de 300, y compris les "gentleman-farmer" et les petits éleveurs.

Et, pour cause qu'ils ne sont pas nombreux!

La rentabilité pour les gros éleveurs, comme Charles-Henri Saint-Pierre de Saint-Augustin, qui possède 190 têtes partagées entre du Charolet et du Hereford, est loin d'être at-

teinte et, cette année, par exemple, cet éleveur, par suite du trop bas prix payé sur le marché, ne vendra pas plus de 50 têtes.

"Au prix que nous recevons, ce n'est absolument pas rentable et il faut avoir un autre métier, comme il est nécessaire de recevoir certaines subventions gouvernementales pour continuer de faire grossir le troupeau" déclarait M. Saint-Pierre lors d'une courte visite effectuée sur sa ferme ces jours derniers.

"Mais nous espérons tout le temps que la situation va changer, va s'améliorer et c'est-ce qui m'in-

cite à tenir". Puis ce jeune éleveur, qui a été producteur laitier, il y a sept ou huit ans, avant de se lancer dans le boeuf, ajoute: "il faut dire aussi que j'aime ça".

De plus, M. Saint-Pierre souligne que n'était de l'apport financier que lui donne son travail de forestier, (propriétaire d'une déboucheuse) il ne pourrait sûrement pas rencontrer les investissements demandés par un tel troupeau.

Notons que les boeufs élevés par M. Saint-Pierre atteignent après quelques années seulement, le poids

respectable de 500 livres et plus.

Et pour posséder un tel troupeau, il faut beaucoup de terrains en culture, donc, un investissement qui doit grandir en même temps que le nombre de têtes augmente. A ce chapitre, ce jeune éleveur mentionnera qu'il possède douze lots de terre, dont six à proximité de sa demeure et six autres dans les rangs et la paroisse de Sainte-Jeanne-d'Arc. "Sans compter la machinerie qu'on doit continuellement entretenir", conclura M. Saint-Pierre.

### Pointe-Taillon

## Le PQ dénonce le retard du projet

ALMA — L'exécutif du Parti québécois du comté de Lac-Saint-Jean vient de dénoncer les retards que subit le projet tant attendu de Pointe-Taillon, et rappelle que les travaux devaient débiter cet automne. Selon le PQ du comté, "plusieurs points obscurs exigent des éclaircissements de la part des responsables gouvernementaux, du ministre Toupin surtout, dont on se demande s'il est encore responsable de la région auprès de l'OPDQ."

Le PQ se demande ce qui empêche que l'Alcan cède les lots au gouvernement, comme cela devait se faire le printemps dernier, et se demande si des obstacles ne se sont pas dressés au sein de l'appareil gouvernemental à ce sujet.

Ensuite le PQ du comté de Lac-Saint-Jean demande si ce projet demeure toujours prioritaire pour l'OPDQ, comme la mission de planification l'avait recommandé dès 1969. Sinon, "il faudrait avoir au moins la décence d'en informer le milieu concerné, et avant tout la corporation fondée pour faire aboutir le projet."

Le PQ ajoute qu'il considère le projet Taillon comme vital pour le comté, et affirme qu'il est plus que le temps que le gouvernement dissipe les incertitudes à ce sujet et passe à l'action. Le député Marc-André Bédard doit d'ailleurs être saisi du dossier pour poser les questions pertinentes lors de l'ouverture de la session à Québec.

**JE VOUS INVITE  
PERSONNELLEMENT**



**GHISLAIN LEROUX,**  
représentant

à venir me rencontrer  
vendredi le 3 octobre,  
j'aurai l'occasion de  
vous montrer nos  
nouveaux modèles 1976.

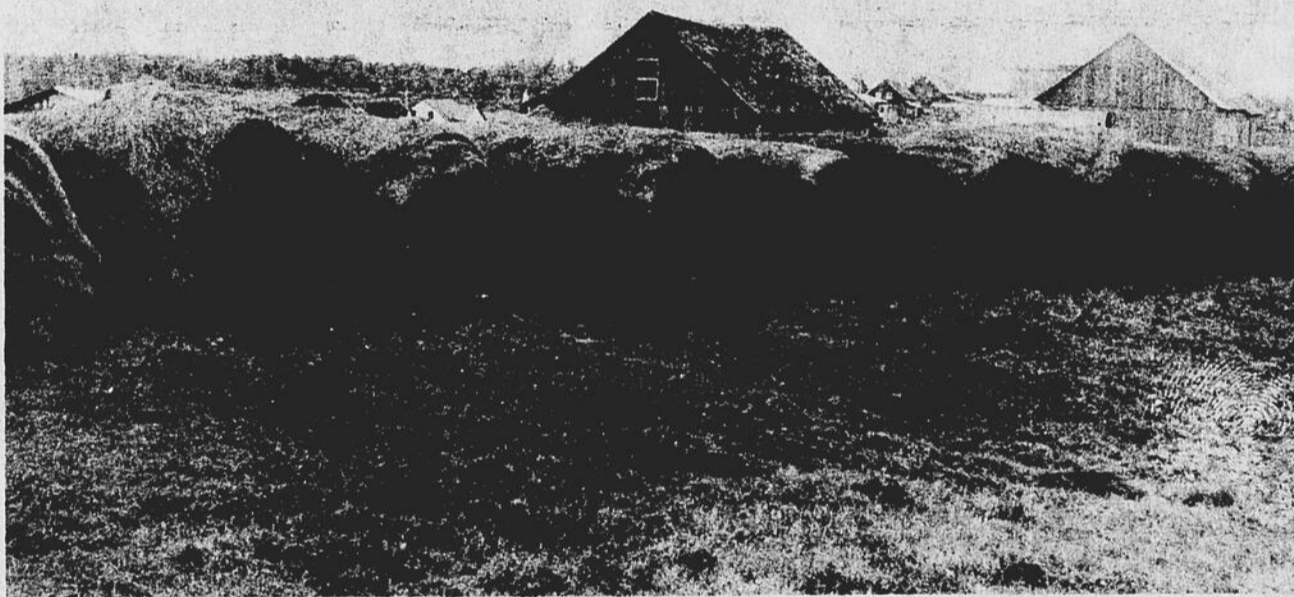
**LIORNE Auto** 930, bl. Talbot  
Chicoutimi  
Tél.: 543-4401

**Le Tourbillon  
de l'actualité**

avec Claude Landré et Jacques Proulx.



Du lundi  
au vendredi  
à 6.05 7.05  
et 8.05 hres a.m.



MELONS DE FOIN — Il faut beaucoup de réserve de foin pour nourrir les boeufs en hiver, lorsque ceux-ci ne peuvent plus brouter l'herbe des champs. C'est ainsi que M. Saint-Pierre a constitué ces dizaines de melons de foin, où les animaux viennent eux-mêmes se nourrir durant la saison froide.

# apprendre

Multi-Media reprend ses activités au Saguenay-Lac Saint-Jean pour l'année 1975-1976

### regardez

les émissions couleur à l'antenne de CKRS-TV.

• tous les lundis soirs à 19 heures à compter du 6 octobre 1975.

• on parlera:

**des lois sociales** (services sociaux et de santé, loi 26...)

**des organismes communautaires** (coopératives, groupes de citoyens...)

**du développement de l'enfant**

### écoutez

les émissions de radio sur les ondes des stations de la région, les lundi, mercredi et vendredi matins, entre 9h30 et 10h30.

### recevez gratuitement

la Gazette de Multi-Media et complétez votre information.

### mieux encore, participez

à un groupe Multi-Media sur un sujet qui vous intéresse, avec l'aide de l'animateur de votre secteur.

### informez-vous

en téléphonant à frais virés à 542-3541

ou en écrivant à Multi-Media édifice administratif, 50, boul. Harvey, Jonquières, Québec.

### et inscrivez-vous

pour recevoir la Gazette de Multi-Media pour participer à un groupe Multi-Media

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation  
Multi-Media

avec  
**Multi-Media**

# grande présentation des modèles '76

Toute la  
**POPULATION** est  
**INVITEE**

à venir  
**ADMIRER** nos  
**MODELES '76**

LE  
**2 OCTOBRE**  
A **20.00 HRES**

**NOUVELLES, SENSATIONNELLES,  
EXCLUSIVES!...**  
**PONTIAC — BUICK — CADILLAC**

nos camions  
**GMC**

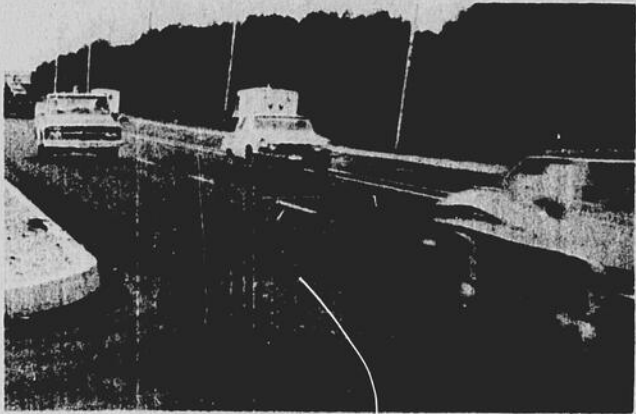
et à visiter le plus spacieux, moderne et chic  
garage du Lac-St-Jean.

**DES RAFFRAICHISSEMENTS SERONT SERVIS  
GRATUITEMENT.**

**TOUCHESNE AUTO**

**450, Boul. Dequen - Alma - Tél.: 662-3431**  
Le pionnier des concessionnaires au Lac-St-Jean  
**PONTIAC — BUICK — CADILLAC — GMC.**

# FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



## PLEIN GAZ

En attendant la signalisation routière, les automobilistes qui ont le pied pesant peuvent appuyer sur le champignon et circuler à des vitesses excessives sur la section à quatre voies de la Route 170. (Photo: François Doré).

## DU TRAVAIL POUR L'AFEAS

Un programme chargé attend la fédération et les 65 cercles locaux de l'AFEAS pour 1975-76. La présidente de la fédération, Mme Jeanne Blackburn, précise également que l'année 1976 marque le 10<sup>e</sup> anniversaire du mouvement et que de nombreuses activités sont prévues pour signaler cet événement. Au programme de l'année, mentionnons une enquête pour faire le vrai profil de l'AFEAS; une suite à l'opération Solidarité en collaboration avec les organismes régionaux; un projet de recherche de l'histoire des femmes du Québec. Le mouvement a aussi l'intention de présenter des résolutions pour obtenir des changements légaux afin d'obtenir la sécurité personnelle des hommes et des femmes et l'établissement d'une grande justice pour tous. "Ces résolutions découlent de la recherche faite l'an dernier sur le statut légal et financier de la femme collaboratrice de son mari au sein d'une entreprise à but lucratif", ajoute la publicitaire de la fédération de l'AFEAS, Mme Simone Tremblay, d'Alma. D'autre part, parmi les thèmes d'étude, signalons l'engagement social féminin, le couple et le partage des responsabilités, la loi des petites créances, les droits du malade, l'aide juridique, le chrétien et les injustices sociales, le régime des rentes, le revenu annuel garanti et le travail à temps partiel.

## NOUVEAU DIRECTEUR

M. Alain Audet, cet animateur-vedette de la station de radio CBJ Radio-Canada à Chicoutimi, vient d'être nommé directeur de la Corporation du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi. Il sera responsable des comités suivants: l'ouverture officielle, le concours d'affiches, les expositions, le feu de joie, la matinée des enfants, le patinage au lac des Soeurs, le procès à l'ancienne, le souper progressif et de la radio amateur. Notre ami Alain ne chômera pas, comme on peut le constater.

## RENDEZ-VOUS

### CHICOUTIMI

SERENA: A toutes personnes intéressées à recevoir de l'information sur les moyens actuels de planification familiale, test de recherche de grossesse, et méthode symptomatique, SERENA, Service bénévole de Régulation des Naissances, offre de l'aide soit par appel téléphonique, accueil à domicile et enseignement public. Pour plus d'informations, téléphoner aux numéros suivants: ALMA: 668-8427, CHICOUTIMI-LA BAIE: 549-8992, DOLBEAU-MISTASSINI: 276-1864, JONQUIERE: 548-2188, ROBERVAL-ST-FELICIE: 275-4554.

SOURCE: SERENA REGIONAL SAGUENAY-LAC-ST-JEAN, 2584, rang St-Paul, Chicoutimi, P.Q. G7H 5B3. Tél.: 543-5789.

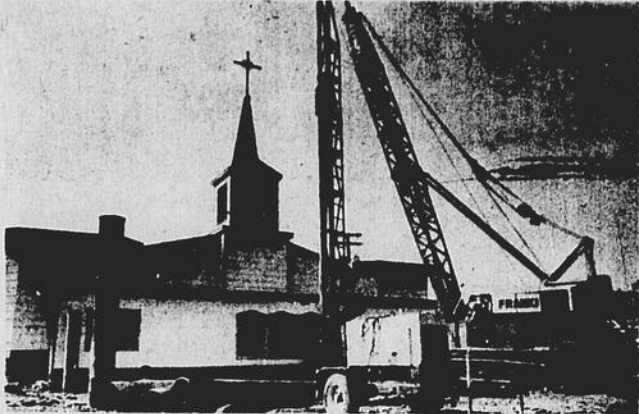
### JONQUIERE

Le Père Raoul Gagnon P.S.S. de l'église Notre-Dame de Montréal et président national du Mouvement eucharistique du Canada est pour une durée de 10 jours dans notre région. Donc, le but est la préparation du Congrès eucharistique international de Philadelphie. Jeudi, le 2 octobre, le Père Raoul Gagnon sera à St-Isidore, Rivière-du-Moulin.

LE COMITE ACTIVITE-JEUNESSE: Le comité Activité-Jeunesse des Chevaliers de Colomb d'Arvida, annonce une danse pour les jeunes âgés de 14 à 17 ans, dans la soirée du vendredi, 3 octobre entre 20 et 24 heures à la salle des Chevaliers de Colomb d'Arvida, 460, rue Fay. Lors de cette soirée, aucune boisson alcoolique sera permise. La fréquence de ces soirées sera cédulée plus fréquemment selon l'assistance. Pour informations, tél.: 548-3737.

## A PROPOS DE SPORT

Publié en 1875, un dictionnaire donnait du sport cette définition: — Mot anglais sous lequel on comprend tout ce qui a trait aux exercices du corps, dans leurs rapports avec les animaux, section des chevaux et des courses; ou contre eux, section de la chasse et de la pêche; ou sans eux, section de la natation, de l'escrime et du canotage". Il semble que, depuis cette définition, la formule se soit assouplie...



## ADIEU

Et oui, l'église Saint-Albert Le Grand disparaîtra bientôt du centre-ville de Jonquière, sous le pic du démolisseur. Il faut faire place au progrès quoi. C'est une entreprise de Québec qui s'est vue accorder le contrat de démolition. (Photo: François Doré).

## AMI DU MOUTON

M. Jean Potvin, demeurant possiblement à Alma, nous a fait parvenir, cette semaine, une lettre pour la chronique "Opinion du lecteur", où il prend la défense des éleveurs de moutons qui sont victimes, selon lui, d'une discrimination flagrante de la part de l'UPA. Comme on ne peut pas retracer l'adresse exacte de ce lecteur, il nous est impossible de publier ses commentaires qui, en passant, sont très intéressants. Comme il le dit si bien, dans sa lettre, "qu'un homme à moutons n'a pas à s'excuser ou à montrer délibérément un sentiment d'infériorité lorsqu'il dit "oh j'éleve quelques moutons", nous souhaitons que "cet ami du mouton" communique avec le rédacteur en chef Bertrand Tremblay, au bureau de Chicoutimi, pour qu'il nous fournisse son adresse afin de ne pas priver nos lecteurs de cette opinion.

## NOMINATIONS

L'évêché de Chicoutimi a fait part, hier, de deux nouvelles nominations. Le père Michel Tremblay, trappiste, a été nommé directeur de la pastorale à la Clinique Domrémy de Kénogami tandis que l'abbé Jean-Marie Gosselin a été nommé membre sacerdotal de l'équipe responsable du Service de préparation au mariage pour la section du Saguenay.



## OU ALLER?

Après plus de 50 ans de circulation normale sur la rue Sainte-Famille, les automobilistes éprouvent quelques difficultés à s'habituer à l'expérience du sens unique sur une partie de cette rue principale. (Photo: François Doré).

## SOCIETE HORTICOLE

La Société horticole de Kénogami vient de publier sa liste de gagnants de son dernier concours d'embellissement. Il serait ici trop long d'énumérer tous les gagnants, il y en a environ 80, mais, mentionnons que le prix de la cité a été décerné à M. Maurice Dumont, 159, rue Cabot; le prix du maire à M. Jean-Yves Bergeron, 125, rue de Vincly et celui du président à M. François Bourque, 14, rue Bourassa.

## SALLES DE TOILETTE

Les chiens et les chats de la capitale fédérale auront bientôt une station de toilette subventionnée par l'Etat. Il s'agit d'un enclos de gazon et de sable, avec allée de pierres, près du centre-ville d'Ottawa. Le tout sera défrayé par un Programme d'amélioration du voisinage, au coût de \$2,000, comme partie d'un octroi fédéral de \$300,000. Les travaux doivent commencer en août prochain. Parmi d'autres initiatives prévues en marge de cette entreprise d'amélioration, on signale un concours sur l'embellissement, avec des prix en argent, et une campagne annuelle printanière de cueillette des déchets.

## HISTOIRE DE CHASSE

M. Duport, habitant montagne, dans l'isère, se souviendra sans doute longtemps de sa dernière partie de chasse... ayant tiré sur un lièvre qu'il a manqué, le chasseur vit, avec effroi l'amiral foncer sur lui.

Il a tenté alors de le stopper en lui donnant un coup de pied. Mal lui en pris. Le lapin sauvage avait du répondant.

Malgré les solides bottes dont il était chaussé, le chasseur a été mordu au pied par l'animal, qui détalait ensuite sans demander son compte.

## PAS DE REMPLACANT

Le député Roger Pilote du comté de Lac-Saint-Jean n'est pas près de son lit de mort. Hospitalisé pour des examens de routine, il fait savoir que des rumeurs l'incommodent bien davantage que sa santé. On aurait en effet, profité de son passage à l'hôpital, pour le déclarer plus malade qu'il ne l'est, pour le rendre très souffrant, alors que ce n'est pas le cas. Que tous ses amis et supporteurs se rassurent donc. Le député reste en bonne santé, et ne demande donc pas de remplaçant, comme il semble qu'on aurait voulu lui offrir.



## L'ADDITION

Quel âge me donnez-vous donc monsieur? demandait une dame aux charmes résolument adultes, à un humoriste.

— Pour les cheveux, madame, je vous donne vingt ans; pour le regard, dix-neuf ans; pour votre teint, 18 ans et pour la ligne, dix-sept ans!

Ravie, la dame glousse: — Monsieur, vous n'êtes qu'un flatteur! Attendez, madame, conclut, impassible, le terrible humoriste, je n'ai pas encore fait l'addition!

## JE VOUS INVITE PERSONNELLEMENT



à venir me rencontrer vendredi le 3 octobre, j'aurai l'occasion de vous montrer nos nouveaux modèles 1976

JEAN PEDNEAULT, représentant!



930, bl Talbot Chicoutimi Tel 543-4401



## 2 CONSEILS À SUIVRE...

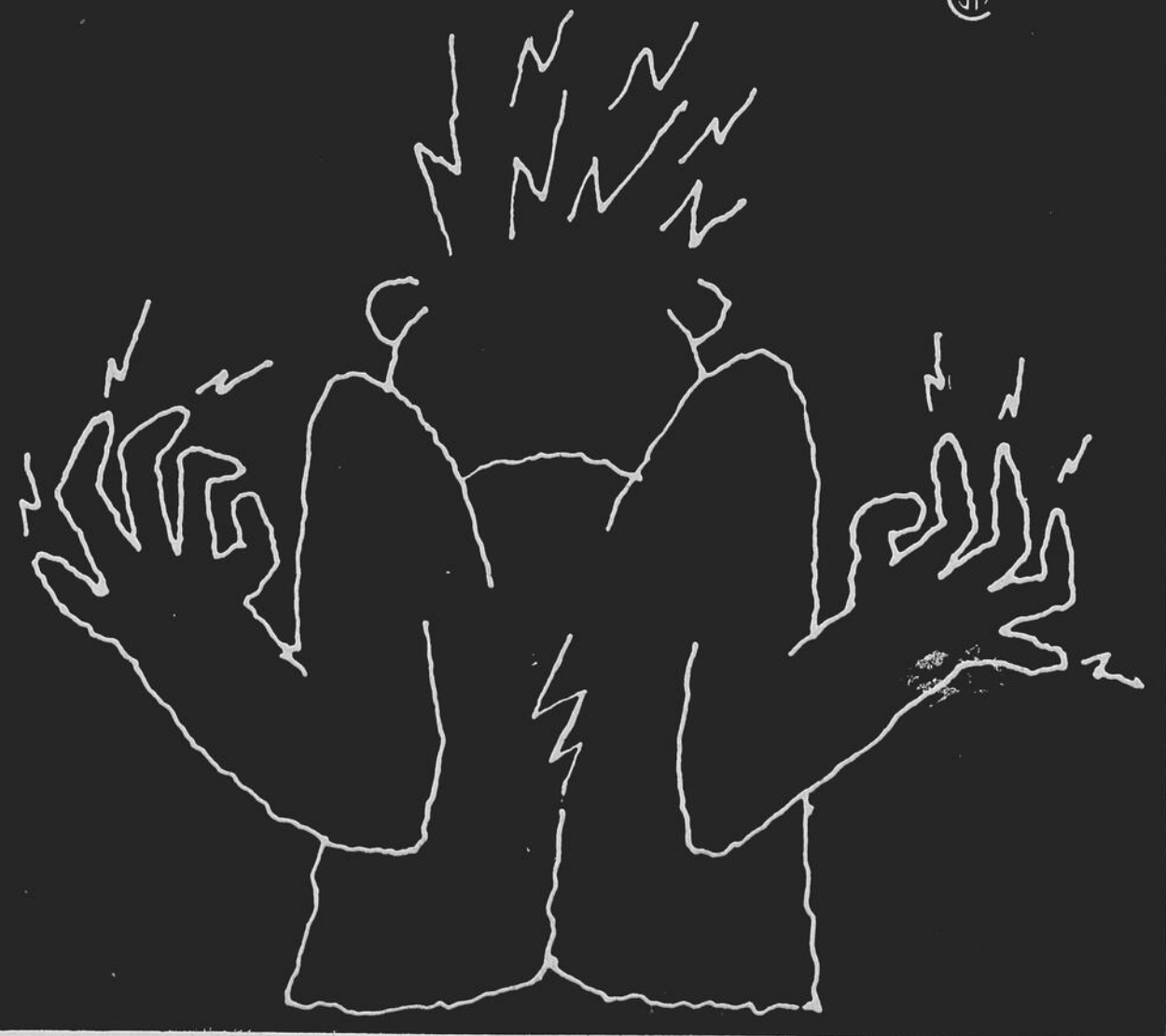
... pour ne pas s'attirer les foudres de l'électricité.

### 1 Le bricolage dans les installations électriques

Le bricolage dans les installations électriques ne profite jamais. C'est même un danger pour votre sécurité, la sécurité des vôtres et celle de vos biens. Il est donc de votre intérêt de faire appel à un entrepreneur électrique licencié pour tout travail d'électricité. Lorsque vous employez un entrepreneur licencié pour faire votre installation électrique, celle-ci est vérifiée par le ministère du Travail et de la Main-d'œuvre. En prenant ces précautions, vous assurez votre propre sécurité, celle de votre famille et celle de vos biens.

### 2 L'appareil électrique approuvé

Au Québec, tout appareil électrique doit être conforme aux exigences de l'Association canadienne de Normalisation. Vous pouvez identifier ces appareils par le sigle . Ce sigle est un symbole de sécurité. Les appareils portant ce sigle ont subi une série de tests en laboratoire afin d'assurer votre sécurité. Pour votre sécurité et celle des vôtres, avant d'acheter tout appareil électrique, assurez-vous qu'il porte le sigle .



Propriétaires de voitures neuves sur du radial-acier, votre sécurité exige des pneus d'hiver radial-acier.

Si vous roulez actuellement sur des pneus radiaux ceinturés d'acier, c'est parce que vous reconnaissez la supériorité du radial-acier aux points de vue tenue de route, sécurité et longévité. Pour aller de pair avec ces pneus et affronter l'hiver en toute confiance, votre sécurité exige des pneus d'hiver radial-acier.

Michelin vous offre un pneu à neige radial ceinturé d'acier dont la sculpture agressive mord dans la neige comme la chenille d'un blindé. Faites donc comme ceux qui font ce qu'ils veulent de l'hiver. Rendez-vous à l'enseigne bleue et jaune de votre détaillant Michelin. Il équipera votre voiture du radial d'hiver ceinturé d'acier Michelin, le pneu à neige dont la qualité est reconnue.

C'est Michelin qui a développé le pneu radial il y a plus de 25 ans et aujourd'hui encore, l'avance technique de Michelin est insurpassée. Le radial d'hiver Michelin est aussi perfectionné que le radial d'été Michelin, bien connu des automobilistes exigeants. C'est le radial d'hiver par excellence, le pneu à neige idéal pour nos climats et nos routes.

Puisque les pneus radiaux ceinturés d'acier se vendent à des prix comparables...

Pourquoi vous arrêter à mi-chemin?

Roulez **MICHELIN** Le radial-acier d'hiver qui ouvre le chemin



VENTE - INSTALLATION - ALIGNEMENT - BALANCEMENT

ROUES DE TOUTES GRANDEURS

CENTRE COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

561, RUE DUBOSE, ROUTE 170

ARVIDA, Tél: 548-8253

## Mirabel Le plus grand, mais...

STE-SCHOLASTIQUE (PC) — Montréal aura peut-être l'aéroport le plus grand au monde, en terme de superficie, mais Toronto, sa rivale de toujours, continuera à accommoder plus de passagers, disent les experts.

M. Benoit Baribeau, directeur général de l'Office du nouvel aéroport international de Montréal, a déclaré que le nombre de passagers accommodés à Toronto continuera de croître plus rapidement que celui de Montréal, mais non pas nécessairement aux dépens de ce dernier.

"Les deux aéroports ont leur propre clientèle," a-t-il dit. La clientèle de Toronto est potentiellement plus grande parce que la population de l'Ontario grandit plus rapidement que celle du Québec, et parce que Toronto est plus près des autres villes de l'Ouest canadien.

L'aéroport international de Montréal, Mirabel, qui sera inauguré le 4 octobre, aura davantage un "marché local" que celui de Toronto, a déclaré M. Baribeau.

Un économiste en transport aérien de Montréal, qui a préféré garder l'anonymat, a déclaré que selon lui, Toronto continuera d'avoir de plus en plus de passagers, parce que cette ville est en train de devenir le centre international par excellence du Canada.

Selon lui, les hommes d'affaires européens et américains opteront de plus en plus pour Toronto quand ils voudront faire des affaires au Canada. De plus, le nombre de passagers à Toronto demeurera élevé à cause des nombreux habitants de cette ville qui conservent des liens avec des pays comme la Grande-Bretagne, l'Italie, la Grèce, etc. Ce genre de passagers, en général, n'est pas tellement influencé par les hausses de prix des billets d'avion.

"Quand ces gens vont en Europe, ils habitent avec des amis et des parents, et par conséquent le coût global de leur voyage n'est pas très élevé." Par contre, les voyageurs qui partent de Montréal ne tombent pas dans cette catégorie. "En général, ce sont plutôt des touristes ordinaires, qui sont plus influencés par les hausses de prix."

En 1973, sept millions de passagers sont passés par Montréal, tandis que 9,5 millions sont passés par Toronto. L'an dernier, le trafic de passagers à Montréal a été de huit millions. Bien qu'on ne possède pas encore les chiffres de 1974 pour Toronto, le nombre de passagers, pendant les neuf premiers mois de l'année, a atteint presque l'équivalent du nombre de passagers pour toute l'année en 1973.

## Lauzon Lacunes à la Davie

LEVIS (PC) — Le directeur général-adjoint de la Davie Shipbuilding de Lauzon, M. Jean-Robert Ouellet, a admis hier, dans le cadre de l'enquête du coroner, relative à l'accident qui a coûté la vie au soudeur Robert Soucy, le 25 août dernier, que des améliorations restaient à être apportées pour assurer une plus grande sécurité des travailleurs au chantier maritime de Lauzon.

Le coroner de Lévis, M. Roger Roberge, a annoncé qu'il rendra son verdict ultérieurement.

Pour sa part, le représentant des travailleurs du chantier maritime, M. Michel Chartrand, a déclaré qu'il n'était pas logique de vouloir établir un nouveau code de sécurité quand on ne respecte pas celui qui a été rendu obligatoire par les autorités provinciales.

M. Chartrand a fait entendre sept témoins, qui ont tous dénoncé des lacunes importantes dans le domaine de la sécurité et de la formation du personnel à la Davie.

# Bonnes nouvelles: Les concessionnaires Ford viennent de recevoir les Ford 1976!

## D'autres bonnes nouvelles: Ford a considérablement amélioré la consommation d'essence de ses voitures 1976.



La Ford Pinto Runabout 1976 avec l'option Squire en simili-bois



La Ford LTD Brougham 2 portes 1976



La Ford Granada Ghia 4 portes 1976

**Bonnes nouvelles:** Les Ford 1976 sont arrivées! Allez les voir chez le concessionnaire Ford: vous serez mieux en mesure de les apprécier.

Vous remarquerez immédiatement la grande variété de nouvelles couleurs extérieures. De plus, le revêtement Tu-Tone est offert en option avec plusieurs modèles Ford 1976.

Si vous aimez avoir de la classe, l'option Stallion, offerte avec les Pinto, les Maverick et les Mustang II vous conviendra pour sûr. Ou, si vous voulez vous distinguer, vous aimerez l'option Cobra II offerte avec les Mustang II.

Vous pouvez maintenant retrouver, en option, l'aspect classique du simili-bois des wagonnettes Squire sur les Pinto Runabout. Ainsi, votre petite voiture économique et pratique aura la beauté classique de la wagonnette. Mais toutes ces bonnes nouvelles ne concernent que l'extérieur des nouvelles Ford. L'intérieur vous surprendra également. Vous apprécierez les nouvelles garnitures intérieures. De plus, si vous essayez la Granada 1976, vous remarquerez que sa conduite a été améliorée. De la même façon, si vous parcourez quelques milles en LTD 1976, vous serez séduit par son silence et son confort.

A l'intérieur comme à l'extérieur, les Ford 1976 vous réservent plusieurs bonnes surprises. Et il y a plus...

Note: Certains accessoires présentés sont offerts en option moyennant supplément.

**D'autres bonnes nouvelles:** L'Agence de Protection de l'Environnement des États-Unis (APE)\* a fait subir des tests aux nouvelles voitures 1976. Les résultats de ces tests ont montré que parmi les 3 grands fabricants de voitures américains, Ford se place au premier rang, en ce qui a trait à l'économie d'essence.

En fait, les voitures 1976 de la Compagnie Ford font, en moyenne, 20,7 milles au gallon, ce qui constitue une amélioration de 27% par rapport à celles de 1975.

Ces statistiques proviennent des tests effectués par l'APE, sur l'autoroute et en ville. Les chiffres fournis ont été convertis en gallons impériaux.

Ces améliorations du taux de consommation d'essence ont été obtenues grâce aux perfectionnements techniques au niveau du moteur et de l'arbre d'entraînement.

Depuis la Pinto jusqu'à la Thunderbird, les moteurs de toutes les Ford ont été perfectionnés pour vous permettre une économie d'essence substantielle et pour vous offrir une meilleure maniabilité, des démarrages plus faciles et une accélération encore plus douce.

De plus, les moteurs offerts en option peuvent utiliser l'essence ordinaire, la moins chère de toutes.

Si vous désirez économiser de l'essence, nos voitures MPG avec moteur de 2,3 litres vous intéresseront grandement. La Pinto MPG et la Mustang II MPG ont toutes deux obtenu des résultats fort impressionnants lors des tests de

l'APE pour 1976. Renseignez-vous auprès du concessionnaire Ford.

Ceux qui considèrent que la consommation d'essence est l'aspect le plus important d'une voiture voudront connaître davantage la Pinto Pony MPG qui a un moteur de 2,3 litres et une transmission à 4 vitesses.

Cette voiture a été conçue pour peser moins et ne comporte que peu d'options, de façon à vous faire économiser de l'essence. Lors des tests de l'APE, la Pinto Pony MPG a parcouru 45,2 milles au gallon sur l'autoroute et 29,8 milles au gallon en ville. Et il est important de noter que la Pinto Pony MPG se vend à peu près au même prix que la nouvelle sous-compacte nord-américaine.

Si vous désirez en savoir davantage au sujet de la consommation d'essence des Ford 1976, consultez le concessionnaire Ford dès maintenant. Il a de bonnes nouvelles pour vous.

\*Quand ils doivent citer des chiffres au sujet de la consommation d'essence de leurs véhicules, les fabricants d'automobiles utilisent les tests effectués par l'Agence de Protection de l'Environnement des États-Unis. Ces tests sont effectués à l'aide d'un dynamomètre qui reconstitue les conditions de conduite sur l'autoroute et dans les régions métropolitaines. Pour obtenir les résultats auxquels on est arrivé, on a utilisé des transmissions et des moteurs différents ainsi que de l'équipement optionnel; il est donc fort possible que les résultats ne soient pas les mêmes, sur la voiture que vous achèterez. D'ailleurs le millage que vous obtenez présentement dépend de vous: de la façon dont vous conduisez, de vos habitudes de conduite, des conditions de la route, des conditions atmosphériques et de l'entretien de votre voiture. Tous les résultats obtenus ont été convertis en gallons impériaux.

THUNDERBIRD • FORD • ELITE • TORINO • GRANADA • MUSTANG II • MAVERICK • PINTO

On fait toujours un bon achat...  
chez le concessionnaire Ford.



# Sept-Iles connaît des problèmes linguistiques

SEPT-ILES (PC) — Pendant que la loi 22 est mise à l'épreuve à Saint-Léonard, un autre problème linguistique, doublé cette fois d'une question de confes-

sionnalité, vient de surgir à Sept-Iles, où "les écoles protestantes deviennent des écoles à majorité catholique". Des porte-parole de la

commission scolaire locale de Sept-Iles et de la régionale du Golfe ont confirmé, mercredi, que celles-ci venaient de demander l'inter-

vention du gouvernement pour obtenir le respect de l'article de la loi 27 sur la confessionnalité, de façon à empêcher les transferts du secteur catholique fran-

cophone au secteur protes-

tant anglophone. Les autorités scolaires de Sept-Iles ont en outre demandé au Protestant School Board of the Greater Seven Island et au East-

ern Quebec Protestant School Board de leur fournir une liste des élèves inscrits dans leurs écoles. Au moins 305 élèves catholiques, dont la très forte

majorité est francophone, fréquentent actuellement des écoles anglophones. Selon la commission scolaire locale, il y aurait eu 34 transferts au niveau élémentaire en septembre, portant à 118 le nombre d'élèves francophones inscrits dans les écoles anglaises.

Au niveau secondaire, la régionale du Golfe estime à 187 le nombre des francophones qui ont rejoint le secteur protestant anglo-

phone au cours des dernières années mais elle ne possède pas de données permettant de déterminer combien de ces transferts se sont produits cette année.

Pour illustrer la situation, un porte-parole de la commission scolaire de Sept-Iles a cité en exemple le cas d'une école protestante où une classe serait composée de 20 catholiques et de seulement trois protestants.

## Transports

# Les Montréalais paieront plus

MONTREAL (PC) — A partir du 12 octobre prochain, les Montréalais devront payer 50 cents, au lieu de 35, pour un ticket d'autobus ou de métro.

La nouvelle a été confirmée, mercredi, par le président de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal, qui a présenté son budget pour 1976.

M. Lawrence Hanigan a souligné que la CTCUM avait été perturbée, récemment, par deux grèves, qui ont paralysé le transport en commun durant 21 jours.

A la suite de ces débrayages, les salaires devront être augmentés, au cours des deux prochaines années, d'au moins 29 pour cent. En vertu des nouveaux tarifs, les livrets de 13 tickets se vendront \$5, soit environ 38,5 cents

le ticket. Les livrets, qui se vendent actuellement \$5, contiennent 17 tickets, à 29,5 cents.

Les tarifs des étudiants et des personnes âgées de 65 ans et plus ne varieront cependant pas. Les premiers paient 10 cents du ticket ou \$2 pour un livret de 25, tandis que les seconds paient 15 cents ou \$1 pour un livret de huit.

Ces hausses de tarifs, selon M. Hanigan, feront perdre 900,000 clients à la CTCUM au cours de 1976. Ces pertes auraient même été plus considérables si les Jeux olympiques n'avaient pas eu lieu à Montréal.

Grâce à cette augmentation, les revenus de la CTCUM seront haussés d'environ \$19 millions par année. Mais les

dépenses, en 1976, seront de \$33 millions supérieures à celles de 1975.

De ces \$33 millions, \$23 millions seront dus aux hausses salariales.

Le déficit prévu, en 1976, sera de \$64,281,440, une augmentation de près de \$7,5 millions.

Le ticket d'autobus coûte 40 cents à Toronto et à Québec, 30 cents à Calgary et 25 cents à Halifax, Winnipeg, Edmonton et Vancouver.

M. Hanigan explique, cependant, qu'il n'y a aucune ville, au Canada, où on peut parcourir autant de milles pour 50 cents.

## St-Léonard

# Meilleures perspectives pour un règlement

QUEBEC (PC) — Après leur rencontre de mardi avec le ministre de l'Éducation, M. Raymond Garneau, les représentants de la communauté italienne de Montréal ont déclaré que les perspectives de solution dans la controverse linguistique de Saint-

Léonard étaient "meilleures qu'il y a quelques semaines".

"Je crois qu'on nous a écoutés et que le ministre a pris notre solution en considération", a déclaré M. Angelo Montini, président de l'Association éducative italo-canadienne.

M. Garneau, de son côté, a déclaré qu'il n'avait discuté avec ses interlocuteurs aucune proposition concrète pour résoudre le problème des 182 enfants de Saint-Léonard. Le ministre a précisé qu'il avait entendu les arguments des parents d'élèves et qu'il

avait ensuite discuté de "nombre de détails administratifs" avec M. Raphaël Iadaluca, président de la Commission scolaire Jérôme Le Royer.

Une réunion de cabinet est prévue pour mercredi

aujourd'hui et le ministre a déclaré qu'il espérait qu'une solution serait trouvée aujourd'hui même.

Les parents de Saint-Léonard ont rejeté la solution de compromis prévoyant 45 minutes d'an-

glais dans les écoles francophones.

M. Garneau a réaffirmé l'intention du gouvernement de trouver une "solution administrative" n'entraînant pas de modifications à la législation linguistique.

# Loi sur les enfants maltraités, samedi

QUEBEC (PC) — Les dispositions de la loi qui obligent toute personne à signaler au Comité pour la protection de la jeunesse qu'un enfant est maltraité quelque part au Québec, est en vigueur depuis samedi prochain.

Un avis publié dans la Gazette officielle fixe en effet au 4 octobre la date d'application des articles de la loi concernant la protection des enfants soumis à de mauvais traitements.

Cette loi, numérotée Loi 78, a été adoptée par l'Assemblée nationale le 28 décembre 1974, mais l'application de certains de ses articles avait été retardée.

Les articles suspendus qui entrèrent en vigueur samedi prochain stipulent entre autres que:

— toute personne, même liée par le secret professionnel, qui a des motifs de croire qu'un enfant est soumis à de mauvais traitements physiques par suite d'excès ou de négligence, est tenue de signaler sans délai la situation au Comité pour la protection de la jeunesse;

— aucune action civile ne peut être intentée contre une personne qui a signalé de bonne foi une situation au Comité;

— tout manquement à la loi, c'est-à-dire toute personne qui néglige de prévenir le Comité d'une situation d'enfant maltraité, constitue une infraction et

## Recherche d'uranium

PARIS (AFP) — Le président directeur général de la SOQUEM (Société québécoise d'exploration minière), M. Côme Carboneau, est à Paris pour quelques jours.

Il est venu essentiellement pour négocier avec la société Pechiney, un accord en vue d'effectuer une opération commune de recherche d'uranium. Les terrains d'exploitation se situeraient sur la rive nord du Saint-Laurent, au-delà du territoire de la baie James.

M. Carboneau a été, mercredi, l'hôte à déjeuner de la Chambre de commerce France-Canada. Il a fait, à cette occasion, l'historique de sa société.

M. Carboneau a, en conclusion, exprimé l'espoir que de nouvelles entreprises françaises viendraient se joindre comme partenaires à sa société.

est possible des punitions prévues par la Loi de la protection de la jeunesse.

Les locaux du Comité pour la protection de la jeunesse sont situés au 505

ouest Dorchester, à Montréal, et c'est là que doivent être acheminées les plaintes des citoyens.

Ce comité est présidé par Me Jacques Tellier.

**JE VOUS INVITE PERSONNELLEMENT**

à venir me rencontrer vendredi le 3 octobre, j'aurai l'occasion de vous montrer nos nouveaux modèles 1976.

*Harold Gagne*

**HAROLD GAGNE,**  
représentant.

**LIBRAIRIE Auto** 930, bl. Talbot  
Chicoutimi  
Tél.: 543-4401

## SPECIALISTES EN FINANCEMENT DES VENTES

La Banque de Commerce Canadienne Impériale est à la recherche de personnel féminin pouvant remplir les fonctions suivantes:

- Secrétaire réceptionniste.
- Vérification de crédit.

Les candidates doivent avoir un minimum d'un an d'expérience dans le domaine du financement au consommateur. Bénéfices marginaux intéressants.

Prière de s'adresser à:

**M. MICHEL BOURGEOIS**  
204, rue Racine est,  
Chicoutimi,  
ou téléphoner à: 549-9462.

# VOICI VENU LE MEILLEUR MOMENT POUR FAIRE L'ACHAT D'UN MANTEAU DE VISON CREATION "COUTURIER"

C'est le meilleur temps pour réaliser des économies fantastiques sur des visons canadiens ravissants. Malgré les augmentations dans la confection et les achats des peaux, ALEXANDOR vous offre toujours les meilleures valeurs. Ne tardez pas à venir en profiter.

ECONOMISEZ MAINTENANT! ELEGANTES FOURRURES: VOICI UNE LISTE PARTIELLE!	
* Visons garnis de cuir, style contemporain	\$995
* Vison pastel "Trench" avant-garde	\$1,095
* Vison noir et blanc chevronné	\$1,295
* Visons pastels canadiens	\$1,395
* Vison d'élevage chevronné, ultra-foncé	\$1,495
* Vison "Demi-buff"	\$1,695
* Vison teint ocelot	\$1,695
* Vison nuancé de bleu	\$1,795
* Visons haute couture	\$2,295
* Vison "Pièce unique"	\$2,495

**Vison ultra-foncé**  
garni de zibeline russe, un seulement parmi une collection.

**\$3,495**

**Vison perlé**  
coupe traditionnelle, un seulement parmi une collection.

**\$1,795**

UNE EXCLUSIVITE

## Lessard sur la côte

405, RUE RACINE EST, CHICOUTIMI. 543-3324

Paiement par versements si désiré.

Pour toutes occasions spéciales FOURRURES

Alexandor

une exclusivité Lessard sur la Côte.

## "L'heure de pointe"

avec Gilles Tremblay

de 16 à 18 hres  
du lundi  
au vendredi

Musique, informations, sport, les cotes de la bourse, les services publics.

En forme... la seule vraie façon de vivre.

SOUV  
jour o  
comp  
de M

Cr  
P

OTT  
ans ap  
quée e  
loi des  
est en  
que po  
nemer  
une au

"N'e  
gros  
une m  
le sé  
qui, en  
avec r  
l'appli  
mesur  
écrase  
préhe  
"Ne  
créer  
petit?"

Ce  
croche  
dans s  
tère c  
conçu  
jamais  
Parler  
menti  
alors  
à form  
menta  
dier la  
loi est

Le p  
côté  
1972-7  
ment  
pouv  
perdu  
l'élect  
ment l  
dernie  
dant c

F  
P  
A  
In  
il  
M  
ai  
de  
de  
se  
M



**SOUVENIR MACABRE** — Ces deux fillettes se souviendront sans doute longtemps du jour où un individu armé s'est emparé de l'autobus scolaire qui les transportait, en compagnie d'une douzaine d'autres enfants. Après une course effrénée dans les rues de Montréal, la fusillade...

(Téléphoto PC)

## Crise civile

# Pas encore de loi

par Gérard McNeil

OTTAWA (PC) — Cinq ans après qu'elle fut invoquée une dernière fois, la loi des mesures de guerre est encore la seule arme que posséderait le gouvernement fédéral, advenant une autre crise d'octobre.

"N'est-ce pas là un bien gros bâton pour écraser une mouche?", demande le sénateur Joe Greene, qui, en 1970, avait consenti avec répugnance à appuyer l'application de la loi des mesures de guerre pour écraser "l'insurrection appréhendée" au Québec.

"Ne devrions-nous pas créer un tue-mouche plus petit?", dit-il.

Ce "tue-mouche", accroché pour le moment dans un grenier du ministère de la Justice, a été conçu en 1972, mais n'a jamais été présenté au Parlement. Il a rarement été mentionné depuis 1972 alors qu'une motion visant à former un comité parlementaire spécial pour étudier la nécessité d'une telle loi est tombée dans l'oubli.

Le projet de loi fut mis de côté pendant la période 1972-74 où un gouvernement minoritaire était au pouvoir, et semble avoir perdu toute priorité depuis l'élection d'un gouvernement libéral majoritaire l'an dernier. On déclare cependant de source bien informée que la police espère que cette loi sera adoptée avant 1978, date à laquelle devraient avoir lieu de nouvelles élections générales.

Mais il est probable que ce projet trahira jusqu'au moment où le Canada sera aux prises avec une autre crise. Quant à la crise d'octobre, elle est morte depuis longtemps.

### Prix trop élevé?

"Elle a donné des résultats", déclare le sénateur Greene à propos de la loi des mesures de guerre. "L'histoire devra déterminer si le prix payé était trop élevé pour ces résultats".

L'application de cette loi, le 16 octobre 1970, suspendait la constitution canadienne et investissait le gouvernement fédéral de pouvoirs extraordinaires, en vertu desquels plus de 400 Québécois furent arrêtés sans autre forme de procès. L'application de la loi en temps de paix créait un précédent dans l'histoire canadienne.

M. T.-C. Douglas, qui était à ce moment-là leader du NPD, déclara que c'était là utiliser un "marteau-pilon pour écraser une cacahuète".

Le sénateur Greene, qui était ministre en 1970, déclara que les rapports envoyés au Cabinet étaient fondés sur des rumeurs.

"Je pense que le cabinet était un médiocre tribunal quand il s'est agi de prendre ce genre de décision, dit le sénateur Greene, qui était autrefois avocat criminel. Nous avions tous des amis ou des relations politiques dans les gouvernements municipal et provincial".

### Preuves insuffisantes

C'est l'administration municipale de Montréal et le gouvernement du Québec qui demandèrent au premier ministre Trudeau d'invoquer la loi des mesures de guerre. "Les preuves n'étaient pas de celles sur lesquelles je prendrais une décision en cour, dit le sénateur Greene. J'ai dû prononcer une condamnation sans preuve".

Mais dans le contexte de 1970, il ne semblait pas y avoir d'autre choix. Le diplomate britannique James Cross avait été enlevé le 5 octobre de son domicile montréalais. Au bout d'une semaine, le ministre du Travail, M. Pierre Laporte, était aussi enlevé alors qu'il jouait au football près de son domicile de St-Lambert, sur la rive sud du Saint-Laurent. Le Front de libération du Québec (FLQ) semblait avoir lancé une nouvelle et dangereuse vague de terrorisme.

# On se réjouit à Thetford-les-Mines

THETFORD-LES-MINES (PC) — La décision du gouvernement de nommer un médiateur extraordinaire

dans la grève de l'amiante, qui en est maintenant dans sa 29e semaine, a été accueillie avec satisfaction

dans les milieux syndicaux. "Comme il n'y avait pas possibilité de débloquer nulle part, je pense bien

qu'on peut se réjouir de cette nomination", a déclaré, mercredi, un porte-parole de la Confédération des Syndicats nationaux (CSN), M. Oliva Lemay.

Rappelons que c'est M. Roger Pilote qui s'est vu confier, mardi, par le ministre du Travail et de la Main-d'œuvre, M. Gérald Harvey, le mandat de tenter de rapprocher les parties.

La nomination d'un conciliateur ne règle pas le problème mais elle augmente quand même les chances de hâter un règlement, a souligné M. Lemay. Selon lui, le gouverne-

ment aurait toutefois dû bouger plus tôt en raison des sérieuses difficultés économiques occasionnées par la grève dans la région de Thetford-les-Mines.

Un porte-parole des Métallurgistes unis d'Amérique, M. Roger Genest, s'est également réjoui de la nomination de M. Pilote comme médiateur extraordinaire, soulignant qu'il s'agit d'un homme d'une grande expérience.

La grève des travailleurs de l'amiante a été déclenchée le 18 mars dernier.

## Amiantose

# Les mineurs connaîtront leur état de santé

THETFORD MINES (PC) — Les 1,215 travailleurs de l'amiante de la région de Thetford Mines qui ont subi des examens pulmonaires, l'automne dernier, seront informés individuellement de leur état de

santé, en fin de semaine. La remise des rapports médicaux se fera à l'édifice de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), à Thetford Mines, et dans le cas des mineurs de la Carey Canadian Mines, à l'hôtel

de ville de East-Broughton. En principe, ces informations ont été divulguées certaines conclusions à la suite de l'analyse des radiographies de 995 travailleurs.

Cette étude avait révélé que 61 pour cent des mineurs qui avaient été exposés à la poussière d'amiante pendant plus de 20 ans, souffraient de troubles pulmonaires. Ce taux atteignait 75 pour cent dans le cas des ouvriers comptant plus de quarante années d'ancienneté.

# Bienvenue à Paris

PARIS (AFP) — Le ministre de l'Immigration du Québec, M. Jean Bienvenue, est arrivé, mercredi matin, à Paris.

Il vient inaugurer les nouveaux locaux du service d'immigration de la délégation générale du Québec à Paris qui, pour cause d'agrandissement, ont été transférés au 60, avenue de la Grande Armée (quartier proche de l'Étoile).

La cérémonie inaugurale aura lieu jeudi. L'émigration française vers le Canada a été en moyenne de 3,600 personnes par an depuis 1970, à plus de 95 p.c. vers le Québec. Elle est en accroissement constant et devrait augmenter de 15 p.c. en 1975 par rapport à l'an passé.

**AS-TU TA CLEF?**

**20<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE SAGUENAY AUTOMOBILE**

**GAGNEZ UNE BUICK**

**Le Sabre 1976**  
chez

**SAGUENAY AUTOMOBILE LTEE**

**469, rue St-Dominique, ANGLE ST-GERMAIN**  
**Jonquière — 547-2626**

# Faites-vous une idée!

A ce temps-ci de l'année, tout le monde veut vous imposer ses idées sur les nouvelles voitures. Nous, chez Honda, nous avons pensé que quelques conseils utiles vous aideraient à vous faire une idée précise sur l'achat de votre prochaine voiture et sur la Honda Civic.



### D'abord, identifier vos besoins.

Transportez-vous de la marchandise? Des gens? Roulez-vous en ville? Faites-vous de longs voyages? Partagez-vous l'efficacité d'une voiture avec une autre personne? Tout cela, c'est vous qui le savez.

La Honda Civic répond magnifiquement à certains besoins précis. C'est la voiture idéale pour la ville: elle prend peu d'espace pour stationner, transporte quatre adultes en tout confort, consomme peu d'essence. Elle en consomme encore moins sur la grand-route. Rencontrez-elle vos besoins?

### Reconnaître une nouvelle voiture.

Qu'est-ce qu'une nouvelle voiture? Une carrosserie des années précédentes habillée à la mode de 1976?

Ou une voiture dont le concept est vraiment récent?

La Honda Civic 76, c'est l'automobile réinventée, dans un esprit nouveau que nous avons appelé

l'utilisme. Traction avant, moteur transversal pour offrir plus d'espace utile, suspension indépendante aux quatre roues, direction à crémaillère et pignon.

### Évaluer le "prix de base".

Cette notion de "prix de base", à laquelle d'autres marques vous ont habitués — et qui vous coûte parfois plus de \$1,000 en options! — prend un aspect très différent chez la Honda Civic. Pour un prix raisonnable, vous obtenez une voiture de qualité plus que raisonnable, avec quelques options de base: modèle standard ou hatchback,

boîte de vitesses standard ou automatique, cinq couleurs... et c'est à peu près tout. Par contre, pour être efficace chez nous, Honda sait très bien qu'une voiture doit être équipée — en standard — d'un système de démarrage efficace en toutes saisons, d'un dégivreur de glace arrière, de moquette entièrement lavable sur tout le plancher.

La Honda Civic n'a qu'un modèle de moteur, et un bon.

### En obtenir pour son argent.

Le prix de la voiture, c'est une chose. Mais son coût d'entretien

et d'exploitation, c'est autre chose. Il y a les assurances, les mises au point, la dépréciation, l'essence et les autres produits et pièces qui s'épuisent à la longue.

Heureusement, avec la Honda Civic, tous ces coûts se trouvent ramenés à un minimum. Ça aussi, c'est sujet à considération de votre part.

### Réfléchir avant de signer.

Songer au réseau de service après-vente, comparer les avantages des différentes marques, faire le point en ce qui concerne les petites et les grosses voitures, et considérer le tout à la lumière de vos besoins et de votre attitude envers l'écologie, les ressources naturelles, etc.

### Vous êtes votre meilleur juge.

Ce que vous verrez surtout mis en évidence cette année dans les annonces de voitures, ce sont: le prix de la voiture et son millage au gallon.

Dans votre recherche de la voiture idéale, celle qui répond le mieux à vos besoins et aux conditions de plus en plus difficiles auxquelles doivent faire face les automobilistes d'aujourd'hui, nous sommes sûrs que la Honda Civic reviendra souvent sur le tapis. Mais il reste que c'est à vous de vous faire une idée.



**La Honda Civic. L'automobile réinventée.**

# LEO AUTOMOBILE LTEE

801, RUE ALMA,  
CHICOUTIMI, QUEBEC G7H 4E7  
TEL.: 545-1190

## COMITE DE CITOYENS DE RIVIERE-ETERNITE, INC.

Rivière-Eternité, Cté Dubuc

le 30 septembre 1974

### Promotion du Parc National,

#### A qui de droit,

Lors de notre assemblée du Comité de Citoyens Inc. de Rivière-Eternité tenue le 29 septembre 1974, il fut proposé par M. Lorenzo Gagnon et secondé par M. Emilien Simard que le Comité de Citoyens Inc. ainsi que la population de notre localité accepte le développement d'un Parc National dans le secteur de Rivière-Eternité.

Dans l'espoir que le tout sera à votre entière satisfaction,

Bien à vous,

M. Laurent Jean, prés.

M. Magella Bouchard, sec.

# ARTS ET SPECTACLES

## Une petite histoire du Québec

# Louise et le bond de géant

Par Kevin Dougherty

MONTREAL (PC) — Au début des années 1960, il y a eu au Québec ce qu'on a appelé la Révolution tranquille. A la fin de cette même décennie a commencé ce qu'on pourrait qualifier de "révolution

tumultueuse", avec la formation du duo Robert Charlebois - Louise Forestier.

Au printemps 1969, Charlebois et Forestier, avec le Jazz Libre du Québec, chantaient sur une scène parisienne la ballade rock "Lindberg". Cette chanson, accompagnée de

sons électroniques, constituait une rupture d'avec les ballades romantiques évoquant des scènes rurales, et que les auditoires de France et du Canada avaient pris l'habitude de

considérer comme la musique québécoise par excellence.

Les auditoires parisiens n'étaient pas prêts à accueillir ces Québécois vêtus de costumes excentri-

ques, et qui hurlaient des chansons comme "Lindberg", "CPR Blues" et "Joe Finger Ledoux" en joul. Les débuts à l'Olympia, qui devaient durer trois semaines, furent interrompus au

bout de la deuxième, et Charlebois se sépara de Louise Forestier.

### La fête nationale

Louise Forestier, aujourd'hui âgée de 32 ans, déclare qu'elle peut maintenant rire en pensant au fiasco de l'Olympia. Aujourd'hui, elle ne hurle plus, mais elle interprète de préférence des chansons inspirées du folklore québécois. Récemment, elle a été la vedette de deux grands concerts en plein air, devant des foules de 20,000 et 150,000 personnes.

En juin dernier, elle a chanté sur le Mont-Royal, pendant les festivités de la St-Jean-Baptiste. Vêtue de jeans et d'une veste de de-

nim, Mlle Forestier a déclaré au cours d'une interview qu'avant ces deux concerts en plein air, elle n'arrivait pas à s'habituer aux auditoires nombreux. L'autre concert a eu lieu en août, lors d'un festival de la chanson qui a eu lieu à Québec.

Mlle Forestier croit que les progrès technologiques sont responsables du changement, et aussi un désir sincère qu'elle perçoit chez les gens de communiquer entre eux. "Le maire Drapeau veut faire de Montréal une ville de congrès... Il chasse les gens vers les villes-dortoirs, où personne ne parle", dit-elle.

Selon elle, Montréal n'est pas aussi formidable qu'il l'était autrefois, à cause de la démolition de certaines maisons qu'on s'empresse

de remplacer par des immeubles à bureaux, des hôtels et des tours d'habitation. Mais le fait que plus d'un million de personnes soient venues sur la montagne pour célébrer la St-Jean-Baptiste prouve que le "sentiment humain" n'est pas mort chez le peuple.

La musique de Louise Forestier, qu'elle écrit presque en entier en collaboration avec ses musiciens, est un mélange de rock et de musique traditionnelle du Québec.

Elle n'appartient pas à la tradition des chanteuses françaises. Son style reflète la prise de conscience des Québécois qui, selon les paroles de Marshall McLuhan, théoricien des communications, ont fait "un bond de géant, du XVII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle.



## Michel Brault participe comme juré pour le FIFEF

GENEVE (AFP) — Le Festival international du film de l'ensemble francophone FIFEF a commencé le 26 septembre à Genève et se poursuivra jusqu'au 4 octobre.

Tous les deux ans, cette manifestation se déroule à Dinard et les autres années dans une ville de l'ensemble francophone en dehors de la France. Pour 1975 elle a lieu à Genève, où elle est accueillie par le centre d'animation cinématographique de la ville.

Consacré aux films des pays francophones, le FIFEF, selon M. de Chartre, son président, "limite la compétition à la francophonie, non pas dans un esprit de particularisme linguistique, mais par un souci de spécialisation indispensable à un désir d'efficacité immédiate", afin de permettre une meilleure promotion des films présentés. "Toutefois, depuis 1971, le FIFEF admet toutes réalisations de ces pays quel

que soit l'art utilisé, sous réserve de qualité et de sous-titres français".

Ce festival a permis la révélation du cinéma africain avec notamment les films de Traore, Ousman Sembéné, du Maroc avec notamment S. Ben Barka, et de mieux faire connaître les cinémas suisses ou belge ainsi que de jeunes auteurs français.

Le jury qui doit décider du meilleur film est composé notamment de Michel Brault, Québec, dont le film "Les ordres" a inauguré le festival, Igaal Niddan, réalisateur suisse, lauréat du FIFEF 1974, Ben Aneur, Tunisie, secrétaire général des journées cinématographiques de Carthage, Lucien Mailli, Cameroun, M. Jean Debongnie, Belgique, René Thévenet, France. Le réalisateur suisse Alain Tanner est le président du jury.

## TELEVISION - RADIO

### CKRS-TV

JEUDI, LE 2 OCTOBRE	VENDREDI, LE 3 OCTOBRE
8.45 Francie	8.45 Les animaux chez eux
9.10 Information première	9.10 Information première
9.15 Les Orléans	9.15 Les Orléans
9.30 Les cent tours de Centour	9.30 Les cent tours de Centour
9.45 En mouvement	9.45 En mouvement
10.00 Les Chiboukts	10.00 Clak
10.15 Minute Moutouls	10.15 Au jardin de Pierrot
10.30 Conseil-express	10.30 Conseil-express
11.00 Les recettes de Juliette	11.00 Les recettes de Juliette
11.30 Bagatelle	11.30 Bagatelle
11.45 Avis de décès et complet-express	11.45 Avis de décès et complet-express
12.00 Information midi	12.00 Information midi
12.30 Les Coqueluches	12.30 Les Coqueluches
13.31 Téléjournal	13.31 Téléjournal
13.36 Femmes d'aujourd'hui	13.36 Femmes d'aujourd'hui
14.31 Cinéma	14.31 Cinéma
"Sous le signe de Monte-Cristo"	"Six heures qual 23"
16.00 Bobino	16.00 Bobino
16.30 La ribouldingue	16.30 Bidule de Tarmacadam
17.00 Le grand Chapparral	17.00 Dakari
18.00 Au fil de l'actualité	18.00 Au fil de l'actualité
18.30 Coemoe 1999	18.30 Les plus beaux films
19.30 Le travail à la chaîne	"La fureur de vivre"
20.01 Les grands films	20.31 Hors séries
"Est de siège"	"Ardechois, coeur fidèle" (épisode #4)
22.30 Téléjournal national, international et provincial	21.30 A communiquer
22.53 Nouvelles du sport et météo	22.00 Destination monde
23.00 Cinéma western	22.30 Téléjournal national, international et provincial
"Sam Whiskey le dur"	22.53 Nouvelles du sport et météo
	23.00 L'evening Welk Show
	00.00 Cinéma
	"Un choix d'assassins"

### CJPM-TV

JEUDI, 2 OCTOBRE	VENDREDI, LE 3 OCTOBRE
10.00 Les bouts d'chou	10.00 Les bouts d'chou
10.30 Pour vous mesdames	10.30 Pour vous mesdames
11.30 A votre service	11.30 A votre service
12.00 Les nouvelles du midi	12.00 Les nouvelles du midi
12.15 A la bonne heure	12.15 A la bonne heure
13.30 Fémina	13.30 Fémina
14.00 Cinéma	14.00 Cinéma
A venir	A venir
15.30 Pour vous mesdames	15.30 Pour vous mesdames
16.00 Joe 90	16.00 Super car
16.30 Patroville	16.30 Patroville
17.00 Les tannants	17.00 Les tannants
18.00 Studio six	18.00 Studio six
18.30 Parle parle jase jase	18.30 Parle parle jase jase
19.30 Kojak	19.30 Cinéma sur demande
20.30 Jeudi 8:30	A venir
A venir	21.15 Région 02
22.30 Les nouvelles TVA	21.30 Découvertes 75-76
23.00 En fin de soirée	22.00 Loto Perfecta
	22.30 Les nouvelles TVA
	23.00 En fin de soirée

### CHUT-FM

JEUDI	VENDREDI
6.00 Avec ou sans sucre	6.00 Avec ou sans sucre
10.00 Le temps qu'il fait	10.00 Le temps qu'il fait
12.00 Le point d'interrogation (1)	12.00 Le point d'interrogation (1)
13.00 Complicité	13.00 Complicité
16.00 Le tour d'un 33	16.00 Le tour d'un 33
16.30 Le monde est parallèle	16.30 Le monde est parallèle
17.00 Variations	17.00 Variations
18.00 Le point d'interrogation (2)	18.00 Le point d'interrogation (2)
19.00 En jazz-mottes	19.00 En jazz-mottes
19.30 Canevas	19.30 Professeur tournesol
20.00 Entre 8 et 9	20.00 Entre 8 et 9
21.00 La grande course	21.00 La grande course
24.00 En chute libre	24.00 En chute libre
1.00 Fin des émissions	3.00 Fin des émissions

## FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. A, signifie pour adolescents et E, pour enfants.

### CHICOUTIMI — CJPM-TV

#### LE MARIAGE PARFAIT (5)

Jeudi, 14 h. 00 — All. 1968. Documentaire de F. J. Gottlieb.

#### JONQUIERE CKRS-TV

#### SOUS LE SIGNE DE MONTE-CRISTO (4)

Jeudi, 14 h. 30 — Fr. 1968. Film d'aventures de A. Hunebelle avec Paul Barge, Paul Le Person et Anny Dupeyrey. — Injustement condamné, un prisonnier s'évade et revient se venger une fois devenu riche. Transposition moderne de l'histoire du comte de Monte-Cristo. Réalisation assez réussie. Du mouvement. Bons interprètes. — A.

#### ETAT DE SIEGE (3)

Jeudi, 20 h. 00 — Fr. 1972. Drame social de Costa-Gravas avec Yves Montand, Renato Salvatori et Jean-Luc Bideau. — Dans un pays d'Amérique du Sud, des rebelles entraînent un fonctionnaire américain. — Film percutant, inspiré d'incidents authentiques. Approche de style documentaire. Montage habilement concerté. Interprétation sobre et convaincante.

#### SAM WHISKEY LE DUR (5)

Jeudi, 23 h. 00 — E.-U. 1969. Western de A. Laven avec Burt Reynolds, Angie Dickinson et Clint Walker. — Un aventurier est engagé par une femme pour récupérer de l'or volé autrefois par son défunt mari. Scénario mince. Quelques bons moments. Dialogue assez drôle. Personnages pittoresques.

## Une partie des bobines du film de Charlebois est retrouvée intacte

ROME (Reuter) — Une partie des bobines du film Casanova volées le mois dernier d'un laboratoire à Rome ont été retrouvées, a annoncé mardi la société de production.

La totalité des premières scènes de ce film en cours de réalisation par Federico Fellini étaient contenues dans les 74 bobines dérobées.

Mais seule une partie d'entre elles ont été retrouvées dans une boîte abandonnée dans le jardin du siège de la compa-

gnie de production, a annoncé un porte-parole.

La plupart des scènes importantes de ce film très attendu à Rome manquent toujours, et il semble que les voleurs aient simplement voulu prouver qu'ils étaient toujours en possession des bobines, a-t-il affirmé.

Les raisons de ce vol sont inconnues car ses auteurs n'ont jamais réclamé de rançon.

## CINEMA

ALMA	CINE-PARC	rain - "The Big Bazar"
<b>Canadien</b> Dernière représentation: "Terreur sur le Britannic" - "Trader Horn, l'aventurier"	<b>Ciné 1</b> "Les cinglés partent en safari" - "Les cinglés de retour à l'hôpital"	<b>Elysée</b> Dernière représentation: "Fin de semaine érotique" - "Chaleurs danoises".
<b>CHICOUTIMI</b> <b>Impérial</b> Dernière représentation: "Chaleurs danoises" - "Fin de semaine érotique".	<b>Ciné 2</b> "La filière française" - "La maison des damnés".	<b>DOLBEAU</b> <b>Météore</b> Jusqu'au 4 octobre inclusivement: "Le violent gamin du karaté" - "Le coup de point meurtrier du karaté".
<b>Cartier</b> Dernière représentation: "Les deux filleuls du parain" - "The Big Bazar".	<b>Bellevue</b> Dernière représentation: "Les feux de la chandeleur" - "Tu seras un homme mon fils".	<b>MISTASSINI</b> <b>Orphéon</b> Dernière représentation: "Le voyage fantastique de Sinbad" - "Monte Walsh".
<b>Capitol</b> Dernière représentation: "Tu seras un homme mon fils" - "Les feux de la chandeleur".	<b>Centre</b> Dernière représentation: "Les deux filleuls du parain" - "The Big Bazar".	
<b>BAGOTVILLE</b> <b>Saguenay</b> Dernière représentation: "Tu seras un homme mon fils" - "Les feux de la chandeleur".		
<b>PLACE DU ROYAUME</b> <b>Cinéma 1</b> "La gouvernante" - "Amour trompé".		
<b>Cinéma 2</b> "Les vampires d'or" - "Dracula vit toujours à Londres".		
<b>Cinéma 3</b> "Kaseki" (1 seul film).		

## JE VOUS INVITE PERSONNELLEMENT



à venir me rencontrer vendredi le 3 octobre, j'aurai l'occasion de vous montrer nos nouveaux modèles 1976.

JACQUES BOIVIN  
(GERANT DES VENTES)

**LIORAN Auto** 930, bl. Talbot  
Chicoutimi  
Tél.: 543-4401

## LA RÉCESSION

## DANS LES AFFAIRES EST UN SPECTRE!

Au moment de la préparation d'un budget, dans la conjoncture actuelle, l'homme d'affaires n'hésitera pas à couper certaines dépenses considérées comme marginales du point de vue administratif, pour sa production ou ses ventes.

En contrepartie, dans certains secteurs, la prévision sera plus large, comme par exemple, des besoins en papeterie pour un meilleur contrôle ou les imprimés et dépliant publicitaires seront mieux planifiés et présentés avec plus de soins pour être plus efficaces relativement à la représentativité et au volume des ventes; à partir de cette décision, la récession ne sera rien de plus qu'un spectre inoffensif et dépassé.

Si vous désirez augmenter votre chiffre d'affaires en toutes périodes, n'hésitez pas à communiquer avec M. ROBERT MONTMINY, conseiller en imprimerie au service de l'Imprimerie du Progrès du Saguenay Limitée (545-4474) qui vous fera des suggestions pour vous permettre d'envisager, sous un angle nouveau, votre dernier trimestre de 1975.

# Charbonneau accuse le gouvernement de retarder sciemment les négociations

par Bernard Racine

QUEBEC (PC) — Le président de la Centrale d'enseignement du Québec, Yvon Charbonneau, a accusé hier la partie patronale de recourir à des mesures dilatoires pour retarder les négociations, et le gouvernement d'être le coordonnateur de ces manœuvres.

Au cours d'une conférence de presse tenue conjointement avec le président de la Provincial Association of Protestant Teachers, John C.T. Johnston, M. Charbonneau a fait le point des négociations aux sept tables sectorielles de la CEQ.

"Aucun groupe n'a encore reçu la moindre offre patronale sur quelque sujet prioritaire que ce soit et, quand certains sujets d'importance moindre ont fait l'objet de dépôts patronaux, les offres maintiennent le statu quo quand elles ne marquent pas un très net recul par rapport aux conventions et décret échus le 30 juin dernier", a dit M. Charbonneau.

"Toutes les demandes syndicales essentielles ont été déposées aux tables sectorielles et après quatre mois et des dizaines de rencontres... la CEQ n'a encore reçu aucune offre sur la tâche et la sécurité d'emploi."

Les deux présidents syndicaux ont affirmé qu'il "est clair que la partie patronale cherche à étirer et à retarder la négociation par tous les moyens possibles".

La partie patronale qui a commencé par refuser de négocier sous prétexte que "les demandes étaient incomplètes", crée maintenant un nouveau problème en refusant de reconnaître le cartel de négociation formé par la CEQ et la PAPT. Ce cartel, permis par la Loi 95, n'a rien de nouveau puisqu'il a existé lors des négociations de 1967 et de 1972, a noté M. Johnston.

Dans les négociations avec les enseignants la partie patronale comprend la Fédération des commissions sco-

laires catholiques, la Québec Association of Protestant School Boards, les ministères de la Fonction publique, de l'Éducation et des Affaires sociales.

"Devant de telles constatations nous ne pouvons que souligner la mauvaise foi évidente de toutes les parties patronales dans cette négociation et leur incapacité chronique à comprendre les problèmes et les besoins du monde de l'Éducation", a dit M. Charbonneau.

"Nous allons réévaluer la situation à la fin d'octobre", a-t-il dit.

Pour le moment, la CEQ entreprend une grande campagne d'information qui débutera le 8 octobre à Chicoutimi et qui se poursuivra jusqu'au 28 dans sept autres centres de la province.

"Nous ne nous laisserons pas entraîner dans une guerre d'usure qui gaspillera nos forces", a dit M. Charbonneau.

"Nous voulons dénoncer de la façon la plus totale l'espèce de chassé-croisé auquel nous condamnons la partie patronale", a-t-il dit aussi.

## Loi 22 Les enfants italiens dans les écoles catholiques

— Archevêque de Montréal

MONTREAL (PC) — L'archevêque de Montréal a demandé aux parents italiens de Saint-Léonard, mercredi, de ne pas retirer leurs enfants de l'école catholique.

Dans une lettre adressée au Consiglio educativo italo-canadese, Mgr Paul

Grégoire déclare que les parents "conservent l'impérieuse responsabilité de confier leurs enfants à l'école capable de les éduquer conformément à leur foi".

Selon l'archevêque, les parents "doivent toujours

considérer leur foi comme une valeur première".

La lettre de Mgr Grégoire fait suite à la démarche de certains parents italiens pour placer leurs enfants dans des écoles protestantes, afin qu'ils puissent être éduqués en langue anglaise.

A cause du contingentement du secteur anglais, plusieurs enfants de Saint-Léonard, ayant passé les tests d'aptitude en langue anglaise, n'ont pas pu être admis dans les écoles anglaises catholiques de Saint-Léonard.

"Pour ce qui est de la langue de l'enseignement, dit Mgr Grégoire, j'ai confiance que le débat en cours conduira à une formule acceptable tant pour la majorité francophone que pour la minorité anglophone et les divers groupes ethniques."

L'archevêque de Montréal souligne que, de plus en plus, "on reconnaît au Québec les justes aspirations de la majorité francophone à son plein épanouissement dans tous les ordres de réalités" et que "les diverses communautés ethniques comprennent que leur participation entière à la société québécoise implique pour elles une insertion lucide et harmonieuse dans cette société".



Yvon Charbonneau

## Bandit abattu

MONTREAL (PC) — Des trois bandits qui ont perpétré un hold-up, mercredi matin, à une succursale de la Banque Canadienne Nationale de Montréal-Nord, un a été abattu, un autre grièvement blessé et le dernier a été capturé.

La chasse à l'homme a commencé au moment où

deux des bandits sont sortis de la banque, sur le boulevard Henri-Bourassa, pour s'engouffrer dans une voiture, où les attendait un complice.

Alertés, des policiers se trouvaient à la porte et ils se sont immédiatement mis à la poursuite des criminels.

## Commission Cliche Mulroney justifie une recommandation

TORONTO (PC) — Un des membres de la Commission Cliche sur la violence dans l'industrie de la construction au Québec s'est porté à la défense d'une recommandation de cet organisme créant une présomption de culpabilité chez les employeurs ou les leaders syndicaux accusés d'actes illégaux.

Me Brian Mulroney, qui parlait devant les membres du Barreau ontarien, a reconnu que cette recommandation avait été critiquée du fait qu'elle trahit la tradition voulant que toute personne soit présumée innocente jusqu'à ce qu'elle soit reconnue coupable.

Il croit cependant qu'il

existe plusieurs exemples de législation contenant cette présomption de culpabilité, quand cela est nécessaire pour l'application de la loi.

"Nous avons cru que les principes de la loi n'étaient pas respectés au Québec", de dire Me Mulroney. Il a rappelé que la Commission Cliche avait souvent été frustrée dans ses tentatives pour obtenir la vérité, du fait que les témoins étaient craintifs.

Il a cité le cas d'un entrepreneur qui, appelé à témoigner, a affirmé que "s'il a le choix entre être un parjure vivant et un entrepreneur mort, il préférerait le parjure."

Les preuves présentées à la commission ont démontré que des grèves et des ralentissements de travail étaient régulièrement mis en force par des groupes de fiers-à-bras, pour faire pression contre les employeurs.

Quant aux rumeurs voulant qu'il soit candidat au leadership du Parti progressiste-conservateur, Me Mulroney a affirmé "qu'il n'est qu'un avocat pratiquant sa profession à Montréal. On a beaucoup parlé de ce leadership, mais ces rumeurs ne viennent aucunement de moi. Entretiens, j'écoute et je consulte."

## Les Coop \$576 millions

QUEBEC (PC) — Les coopératives du Québec ont fait un chiffre d'affaires de l'ordre de \$576 millions en 1973, rapporte le Bureau de la statistique du Québec dans une nouvelle publication intitulée Statistiques financières des coopératives du Québec, 1973.

De plus, le Bureau de la statistique du Québec évalue le profit de l'ensemble des coopératives, pour l'exercice 1973, à un peu plus de \$12 millions de dollars.

En 1972, le chiffre d'affaires des coopératives du Québec était de \$500 millions de dollars et le profit réalisé, d'environ \$9 millions de dollars. Le nombre de coopératives en opération au Québec en 1973 est de 659, comparativement à 630, l'année précédente.

## Affaires sociales

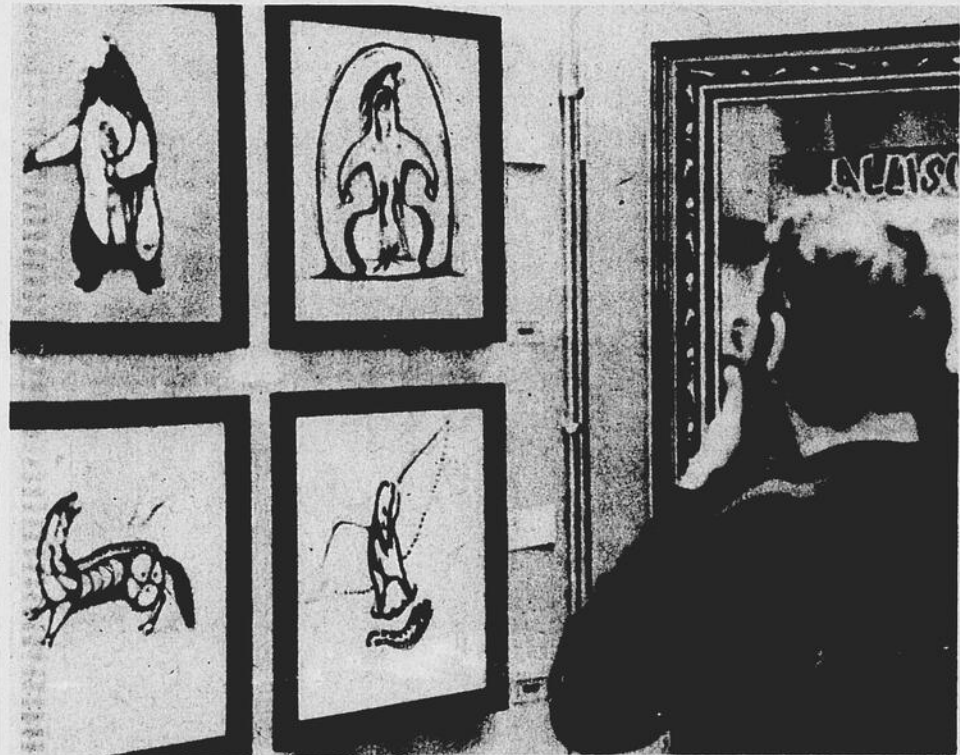
### Bourses à 26 étudiants

QUEBEC (PC) — Vingt-six étudiants du Québec recevront chacun une bourse de \$2,400 du ministère des Affaires sociales

pour se perfectionner en orthophonie-audiologie.

En annonçant l'octroi de ces bourses, le ministre, M. Claude Forget, a précisé

dans un communiqué que ce geste vise à combler le manque de personnel spécialisé au sein des établissements offrant des services de santé.



OEUVRES DE PRISONNIERS — En même temps que dans 19 autres villes canadiennes, une exposition d'œuvres d'art de détenus d'établissements de détention d'une douzaine de pays, se tient à Montréal, présentement. Les prix varient entre \$25 et \$1,500. (Téléphoto PC)

**JE VOUS INVITE PERSONNELLEMENT**

à venir me rencontrer vendredi le 3 octobre, j'aurai l'occasion de vous montrer nos nouveaux modèles 1976.

*Jean-Baptiste Boivin*

JEAN-BAPTISTE BOIVIN, représentant

**LIORRA Auto** 930, bl. Talbot Chicoutimi Tel.: 543-4401

**SERGIO LEONE** POUR TOUS

**IL ETAIT UNE FOIS... LA REVOLUTION**

**LUCKY LUKE** CAPITOL CENTRE

**CHALEURS DANOISES** 18 ANS Adultes

**FIN DE SEMAINE EROTIQUE** IMPERIAL ELYSEE

2 ECRANS — A LA JONCTION DE LA ROUTE 170 ET DU BOUL. ST-PAUL TEL.: 549-4337

**UNE EXPLOSION DE RIRE!** LES CINGLES A PARTIR DE 14 ANS

**LES CINGLES A PARTIR DE 14 ANS** SAGUENAY 1

**"PURE DYNAMITE!"** 14 ANS

**LA FILIERE FRANCAISE** FRENCH CONNECTION

**LA MAISON DES DAMNES** encore plus angoissant que "The Exorcist"

OUVERT TOUS LES SOIRS A 7:00 — LA PROJECTION DEBUTE VERS 7:30 — LES MOINS DE 14 ANS, GRATUIT

COMMENCANT DEMAIN

14 ANS

Version française de **THE TOWERING INFERNO**

STEVE McQUEEN IRWIN ALLEN'S production of **L'A TOUR INFERNALE** Couleur

PAUL NEWMAN WILLIAM HOLDEN FAYE DUNAWAY

CINEMA CANADIEN ALMA

CINEMA BELLEVUE JONQUIERE 511 RUE ST-HUBERT ET CENTENAIRE TEL. 542-5519

CINEMA SAGUENAY BAGOTVILLE 430 RUE ELGIN TEL. 544-6611

CINEMA CARTIER CHICOUTIMI 201 R. RACINE TEL. 543-3138

**CINEMAS PLACE DU ROYAUME** 18 ANS Adultes

**LES FEMMES DES LEGIONS D'HITLER** qui combattirent et aimèrent avec une rage implacable!

**FRAULEIN EN UNIFORME** avec Karl Moller, Brigit Bergen, Couleur

**DES FILLES QUI CRIENT APRES L'AMOUR** avec Christa Frey et Konita Flynn, COULEUR

LA GOUVERNANTE (14 ANS) & AMOUR TROMPE

DER. JOUR: CINEMA 1

18 ANS Adultes

L'ARTISTE, LE MODELE & L'AMANT... DANS UN DRAME PASSIONNEL!

**LA PEAU QUI BRULE** Farley Granger - Érika Blanc

2ème film: VENGEANCE POUR UN COLT

Des demain. Der. jour: Les 7 vampires d'or et Dracula vit toujours à Londres.

CINEMA 2

POUR TOUS

**SATIRE ET SURREALISME**

**FESTIVAL LUIS BUNUEL**

LE FANTÔME DE LA LIBERTÉ UN FILM DE LUIS BUNUEL

"Un film qui se passe très bien de poteaux indicateurs et de mode d'emploi. L'éblouissement suffit." — Le Monde

AUSSEI DE LUIS BUNUEL LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE

Des demain. Der. jour: KASEKI (TOUS)

CINEMA 3

# PNEUS D'HIVER

## POUR TOUTES LES SITUATIONS...



1. HIWAY-BYWAY NYLON CEINTURÉ DE VERRE 2 + 2—un GÉANT de la route qui se rit de l'hiver ... il triomphera des mauvais chemins enneigés et il filera comme le vent sur les autoroutes dégagées.

2. TORNADO SÉRIE 70—pneu polyester ceinturé verre 2 + 2, 1 côté lettrage blanc, 1 côté flanc blanc étroit. TORNADO SÉRIE 60 (non illustré)—pneu nylon ceinturé Kevlar 2 + 2, le plus large.

3. WINTER EXPRESS POLYFLEX 2 + 2 à TRACTION "BIG PAW"—Pneu nylon ceinturé polyester 2 + 2 à traction efficace assurée par un mélange unique de caoutchoucs naturel et synthétique.

## PNEUS D'HIVER CEINTURÉS CROISÉS



### RADIAL D'HIVER

4. HIWAY-BYWAY à CEINTURES TEXTILES  
Long millage et économie d'essence des pneus radiaux d'été; traction améliorée de 80% dans la neige. Roulement doux.

DIMENSIONS † Flanc noir seul * Flanc noir disponible légèrement moins cher	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	HIWAY-BYWAY Nylon ceinturé verre 2 + 2 Flanc blanc	TORNADO SÉRIE 70 Lettrage blanc sur 1 flanc	WINTER EXPRESS Flanc blanc TRACTION BIG PAW	RADIAUX D'HIVER Ceinturés textile	RADIAUX D'HIVER SÉRIE 70 ceinture d'acier et "Big Paw"	HIWAY-BYWAY 4 plis nylon Flanc blanc	WINTER EXPRESS 4 plis polyester Flanc blanc	WINTER EXPRESS 4 plis nylon Flanc noir	SNOW TRAVEL Pli jumelé nylon Flanc noir
	PAR PAIRE, CHACUN APRÈS REMISE 5% AU COMPTANT							CHAC. après remise au comptant	
520/10 (2 plis)	—	—	—	—	—	14.20†	—	—	—
550/12 (2 plis)	—	—	—	—	—	15.67†	—	—	—
600/12 (2 plis)	—	—	—	—	—	17.43	—	—	—
600/12 (4 plis)	—	—	22.18	—	—	20.28	21.23	—	—
600/13	—	—	—	—	—	20.33*	—	—	—
A78/13 (600/13)	23.18	26.50*	20.80	35.53*	—	22.23	19.85	17.95	14.99
B78/13 (650/13)	—	—	21.75	—	—	23.18*	20.80	18.90	16.39
C78/13 (700/13)	—	—	22.75	—	—	25.13*	21.80	19.90	—
B78/14 (645/14)	23.65	—	—	—	—	22.70*	—	—	—
C78/14 (695/14)	—	—	23.37	—	—	—	22.42	20.52	—
D78/14 (695/14)	25.51	29.92*	—	40.37*	—	24.56*	—	—	—
E78/14 (735/14)	25.93	31.25*	24.51	41.56*	45.36*	24.98	23.56	21.66	17.51
F78/14 (775/14)	27.50	32.25*	25.60	43.65*	47.45*	26.55	24.65	22.75	18.95
G78/14 (825/14)	28.88	34.06*	27.17	45.50*	49.30*	27.93	26.22	24.32	19.90
H78/14 (855/14)	31.25	36.95*	28.40	53.96*	—	29.35	27.45	22.55	20.80
560/15	—	—	21.66	—	—	22.61	20.71	18.81	15.77
C78/15 (685/15)	26.50	—	—	—	—	25.55*	—	—	—
F78/15 (775/15)	27.36	—	26.12	49.59*	—	26.41	25.17	23.27	17.98
G78/15 (825/15)	29.35	32.20*	27.45	45.50*	49.30*	28.40	26.50	24.60	19.72
H78/15 (855/15)	32.11	36.86*	29.26	48.31*	52.11*	30.21	28.31	26.41	20.80
J78/15 (900/15)	33.82	—	—	56.62	—	30.97	—	—	—
L78/15 (915/15)	35.39	—	—	60.66	—	—	—	—	—



### RADIAL D'HIVER

5. HIWAY-BYWAY à CEINTURE D'ACIER  
Notre super-pneu avec tous les avantages des radiaux et la TRACTION "BIG PAW" qui le fait dévorer la neige la plus épaisse.

## PNEUS D'HIVER NON CEINTURÉS

6. HIWAY-BYWAY à 4 PLIS NYLON—un GÉANT solidement bâti à 4 plis de cordé nylon Du Pont 66 pour plus de sécurité (voir résultats du test du Nevada). Pour routes enneigées ou dégagées.

7 & 8. WINTER EXPRESS à 4 PLIS POLYESTER OU NYLON 2 constructions au choix: polyester pour roulement sans aplatissement ou nylon pour confort et sécurité plus grande.

9. SNOW-TRAVEL à PLI JUMÉLÉ NYLON: ÉCONOMIE ET QUALITÉ. Un pneu neuf au prix d'un rechapé. Egale ou dépasse normes de sécurité du gouvernement. Assurance: \$1.00 en plus par pneu.

### POSE GRATUITE DES PNEUS DE VOITURES DE TOURISME sur plupart des roues

si vous achetez une valve neuve Dill ou Schrader au prix courant du catalogue de \$1.00. Le pneu et la valve doivent être installés ensemble. "Un pneu n'est neuf que si la valve est neuve". Equilibrage statique, roue et pneu, \$1.00.



5 ans d'assurance routière sur tout pneu, sauf Snow-Travel

5% de remise au comptant sur tous les pneus au lieu des billets-bonis ... ou utilisez votre

CARTE DE CRÉDIT Canadian Tire



**CANADIAN TIRE**  
MAGASIN ASSOCIÉ

JONQUÈRE, 697, boul. Harvey, 542-3501  
CHICOUTIMI, 1257, boul. Talbot, 549-5014  
ALMA, coin du Pont et St-Luc, 682-8818

## Jacques Plante dans l'eau chaude

L'été dernier, le citoyen Joseph-Jacques-Omer Plante, né à Shawinigan le 17 janvier 1929, a établi sa résidence en Suisse.

La Suisse est un pays magnifique où l'on peut "errer de la belle argent" sans risque d'être importuné. Mais n'allez donc pas sauter aux conclusions. Plante s'est établi en Suisse parce que tout simplement c'est le pays d'origine de son épouse!

Mais ce bond prodigieux de Laval-des-Rapides à Lausanne n'a pas arrangé les choses pour le gardien de 46 ans. Dès son arrivée au camp d'entraînement d'Edmonton, Plante s'est retrouvé face à face avec un nouveau pilote en Clare Drake. Ce dernier l'attendait de pied ferme.



## CLAUDE LAROCHELLE

(Tous droits réservés au Soleil et au Quotidien)

Quand Drake a tiré sa troupe dehors, face au Colisée d'Edmonton, le premier matin, et qu'il a ordonné à ses hommes de s'envoyer une course de deux milles, Plante s'est immobilisé les bras ballants devant ses coéquipiers: "Je ne puis faire ça, M. Drake. J'ai l'asthme, vous comprenez."

Premier affrontement avec témoins. Drake a servi au gardien de but un regard noir assorti de cet avertissement: "La prochaine fois, tu cours, ou tu fais tes bagages."

Plante s'est soumis. A-t-il le choix? Le patron Bill Hunter a embauché Dave Dryden à gros prix suite au naufrage des Cougars de Chicago. Et il y a encore Chris Worthy. Clare Drake a annoncé qu'il ne garderait que deux gardiens de but avec les Oilers. Qui prendra la porte?

Sans être une merveille devant la cage des Oilers, l'an dernier, Jacques est protégé par son contrat de deux ans à \$150,000 par année. L'an dernier, les Oilers auraient songé à un plan diabolique pour obliger leur gardien à lâcher prise. On l'expédierait tout simplement dans les mineures en 1975-76 puisque le gardien a oublié d'inscrire une clause de "non-mineure" dans son contrat. Mais on s'est vite rendu compte que Jacques s'accrocherait à ce "motton" de \$150,000 envers et contre tous.

La semaine dernière, suite à ce premier duel Plante-Drake, on a annoncé que les Oilers achèteraient le contrat de Plante, \$150,000 sur la table sans autre discussion, et qu'on le renverrait à Laval-des-Rapides... pardon à Lausanne.

Le patron Bill Hunter a nié formellement la rumeur. Une histoire à suivre.

### Successeur à Gallant

Le directeur gérant Glen Sonmor des Fighting Saints du Minnesota avait sa petite idée en tête quand il a laissé partir son matraqueur Gordie Gallant, l'été dernier.

Sonmor prétend avoir trouvé mieux. Est-ce possible? Sonmor a recruté une véritable armoire à glace, un géant de 6'4" et de 220 livres, du nom de Paul Holmgren.

Suivant les Fighting Saints, Paul Holmgren qui a sûrement la carrure du métier, serait la pire brute de l'histoire du hockey. Le patron des Fighting Saints aurait déniché son féroce allier dans une quelconque ligue de campagne du nord du Minnesota où le hockey est pratiqué sans trop de manières!

On verra. Ce n'est pas la première fois qu'on vous annonce, à l'entraînement, quelques géants qu'on vous décrit comme des brutes irréductibles, mais il y a souvent déception quand ces gaillards impressionnants sautent sur la patinoire sur des patins hésitants.

C'est peut-être la réaction au hockey sans risques et inoffensif que des nouveaux riches nous ont servi ces dernières années, mais le hockey démarre, cet automne, sous le signe de la rudesse, avec quelques nouveaux assommeurs lancés comme des fauves.

Est-ce une réaction qu'on accuse avec force à l'entraînement, une manie qui passera au fil d'un calendrier interminable? Probable. Mais les amateurs continueront à réclamer du mouvement en retour de ces billets qu'ils payent très cher, et les proprios tenteront, à tout le moins, de les satisfaire.

### Arrogance suprême

Les Expos de Montréal sont encore plus sensibles à l'opinion publique qu'on ne l'avait soupçonné jusqu'ici. Les oeufs pourris se sont mis à déferier avec une telle rage sur le numéro 4 que la direction a finalement emboîté le pas à ce mouvement d'humeur. Par le fait même, McHale et Farring ont livré un coupable à la population.

Gene Mauch a connu une période d'efficacité à la tête des Expos alors qu'il dirigeait des marginaux. Maître après Dieu sur le terrain, il avait développé une phobie pour les cheveux longs, les caractères indépendants, et les vedettes. Au moment où cette équipe allait passer la rampe, il a chassé les Fairly, Davis, Torrez, Singleton de son vestiaire.

A la fin, le numéro 4 affichait une arrogance suprême. Je l'ai vu pouffer de rire devant les questions de journalistes sidérés. Il avait encore de solides défenseurs qui comptaient sur la poussée de septembre pour le sauver. La grande majorité des amateurs de baseball du Québec applaudissent à ce départ.

### Les Expos font le grand ménage

# Gene Mauch connaît son sort

MONTREAL (PC) — Les Expos de Montréal ont congédié hier le gérant Gene Mauch et le personnel complet des instructeurs.

Le président John McHale a révélé, lors d'une conférence de presse, que la décision de congédier Mauch, gérant des Expos depuis leur entrée dans la LN il y a sept ans, avait été prise lors d'une réunion du bureau de direction.

Les Expos viennent juste de terminer la première saison de leur Phase II souvent huée.

Ils ont sauvé la face avec un cinquième rang au classement, sur un pied d'égalité avec Chicago, dans la division Est.

"En mon nom personnel et en celui des directeurs, je ne pourrai assez vanter la tenue de Mauch depuis l'automne 1968", a dit McHale.

"Toutefois, l'avenir des Expos exige un autre genre de direction que celle fournie par le gérant congédié."

McHale a révélé que le club était déjà en quête d'un nouveau gérant, mais ne s'était aucunement engagé envers le successeur de Mauch.

### Contrat

Le club respectera le contrat de Mauch, lequel se terminait à la fin de la saison prochaine, si Mauch ne reste pas dans le baseball, quitte à combler la différence dans le cas contraire.

McHale a avisé Mauch en Californie à midi la décision de la direction.

Les Expos ont également congédié les instructeurs Jerry Zimmerman, Cal McLish, Dave Bristol et Walt Hrinak ainsi que Duke Snider.

Snider conservera toutefois son poste de commentateur à la TV tandis qu'on trouvera un poste à Hrinak dans les mineures.

McHale se promet de participer davantage aux activités du club l'an prochain.

"Car il n'est pas question de rejeter nos responsabilités."

Les Expos ont connu une baisse de 110,842 amateurs cette saison, mais la direction a refusé d'admettre que le bilan du jeune club avait été une faille.

Les échanges de l'hiver dernier, y compris celui impliquant cinq joueurs avec Baltimore, ont apporté une réaction adverse de la part des amateurs, surtout à la suite des saisons du tonnerre connues par Mike Torrez et Ken Singleton.

Le président du bureau de direction, Charles Bronfman, a déjà qualifié cet échange de stupide.

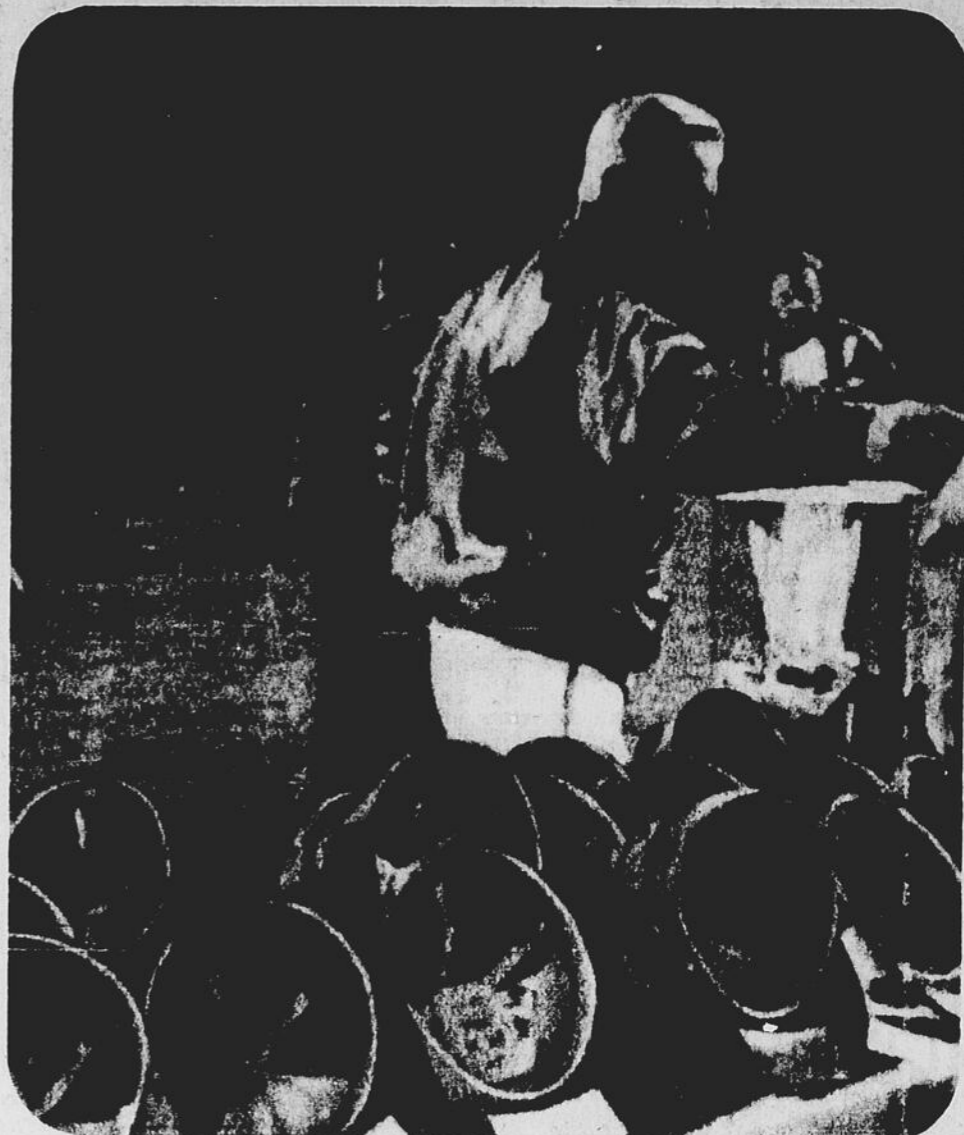
### Avec un sourire

"Je suis congédié", a appris Mauch à sa femme, qui est arrivée à la maison quelques minutes après le téléphone de McHale.

"Il ne semblait pas de mauvaise humeur et il souriait même en partant avec son sac de golf alors que je lui demandais ce qu'il avait l'intention de faire", a révélé Mme Mauch.

"Je vais au bureau de chômage", a rétorqué Mauch, mais sa femme a dit qu'il plaisantait.

Selon Mme Mauch, le couple a l'intention de prendre les choses aisément.



Gene Mauch... il a remis sa casquette pour la dernière fois, le 24 septembre dernier, au parc Jarry.

# LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN SPORT

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

2e section

Jeudi 2 octobre 1975

Page 15

## Une autre étape pour Desgagné

(En page 16)

### Voyage "blanc" des Saguenéens

# La défensive en prend pour son rhume

par André Lestourneau

SOREL — Profitant des largesses de la défensive des Saguenéens, les Eperviers de Sorel ont enfilé 4 buts en première période, pour s'envoler hier soir, avec un gain de 7-6 aux dépens des Chicoutimiens.

Les hommes de Yvan Gingras ont bien tenté d'effectuer un retour en troisième période, mais ils n'ont pas su capitaliser sur les nombreux avantages numériques, tandis que l'ailier André Boudreau ratait un lancer de punition au tout début de ce dernier engagement.

Mais selon l'instructeur Yvan Gingras, même si ce lancer aurait pu créer l'égalité, il était déjà trop tard pour espérer à la victoire.

"Le match s'est joué à la première période, de rétorquer le mentor des Saguenéens." Il va falloir travailler pas mal plus fort pour espérer gagner. Le pointage indique suffisamment bien, pour ne pas avoir besoin de parler de notre défensive.

Cette première victoire de la saison a été accueillie avec joie dans le camp des Sorelois, même si l'instructeur Pierre Duguay avait à redire contre son offensive, tout comme contre le travail de l'Officiel Jean-Guy Desrochers.

## "Ma première ambition est de jouer au hockey"

— Gilles Potvin

(De notre envoyé)

SOREL — Se refusant d'abord d'apporter des précisions, suite à sa fugue survenue lors du match de mardi, Gilles Potvin a finalement accepté de lever le voile, hier, sur cet incident pour le moins inattendu, alors qu'il a quitté les siens en début de troisième période, pour revêtir ses habits de rue.

"J'étais déçu de mon rendement, et je manquais de combativité", a commenté le colosse de Chicoutimi. "Je me décourage facilement".

Quant à savoir si sa décision pouvait avoir été influencée par le tempo agressif du match, Potvin s'est contenté de répliquer: "Je ne sais pas si je peux être le policier de l'équipe. Je me suis assez battu par le passé. Ma première ambition est maintenant de jouer au hockey".

Conscient qu'il avait toutefois commis une erreur, en abandonnant ses coéquipiers, au milieu du combat, Potvin est revenu au jeu pour le match d'hier, plus déterminé que jamais, après avoir eu un long entretien avec son instructeur.

"On aurait dit qu'il voulait leur faire un cadeau, tellement il s'est montré sévère à notre égard", a-t-il déploré en faisant allusion aux six punitions dont les siens ont écopées, en dernière reprise.

Duguay a également déploré le manque de fini de ses protégés autour du filet adverse. "Nous avons raté trop de chances. A lui seul Richard David aurait pu nous assurer de la victoire à la deuxième. Ce manque d'opportunisme aurait pu nous coûter cher, mais il faut comprendre que nous avons plusieurs jeunes sur l'équipe, et que certains vétérans ne sont pas encore au sommet de leurs conditions".

"Ce gain enlèvera toutefois un peu de pression sur leurs épaules", a-t-il fait remarquer en consultant la feuille de pointage, qui indiquait 43 lancers pour les Saguenéens, en comparaison de 39 pour les Eperviers.

### Sur la rampe...

Richard David a marqué le but victorieux avec moins de quatre minutes à faire dans le match, tandis que Gary Platt, avec deux, Richard Dalpé et Gilles Parenteau complétaient le pointage pour les Sorelois...

André Boudreau s'est signalé avec une paire de buts. Les autres points des Saguenéens reviennent à Sylvain Locas, Claude Giguère, Yves Lozeau et Robert Leblanc, dont il s'agissait de son quatrième but en trois parties...

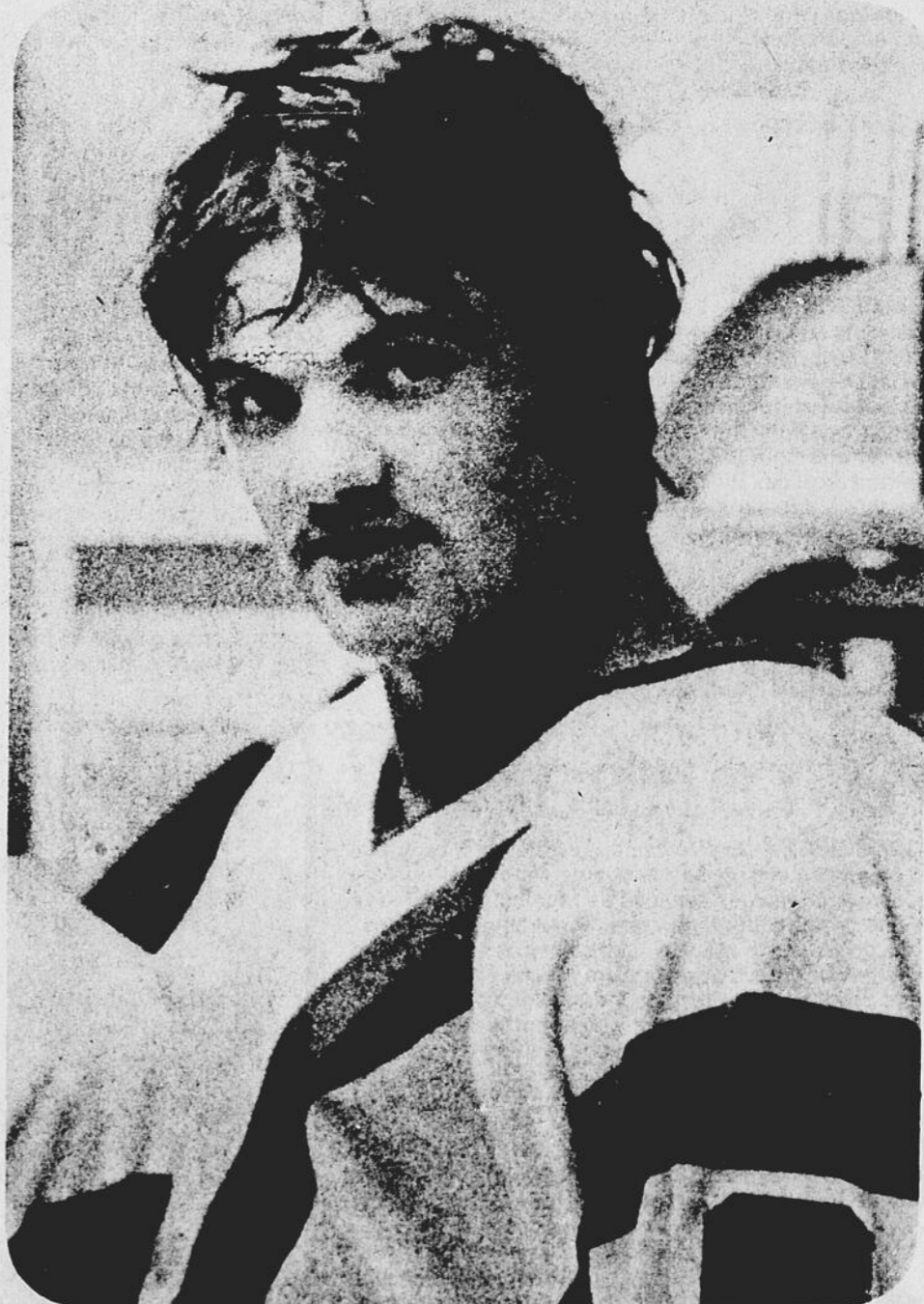
On ne saura trop insister sur l'importance des punitions au cours de cette rencontre, puisque huit des 13 buts ont été marqués lors d'avantages numériques, dont quatre à chacune des deux équipes...

Lucien Deblois, a participé à la période de réchauffement, mais n'a pas pris part au match, étant toujours handicapé par une blessure à l'aîne. Il devrait revenir au jeu, lundi prochain...

Les Saguenéens ont eu le meilleur sur les Eperviers, l'an passé, conservant un dossier de trois victoires deux défaites et trois matches nuls. Ils ont marqué 38 buts pour en allouer 34 à l'opposant.

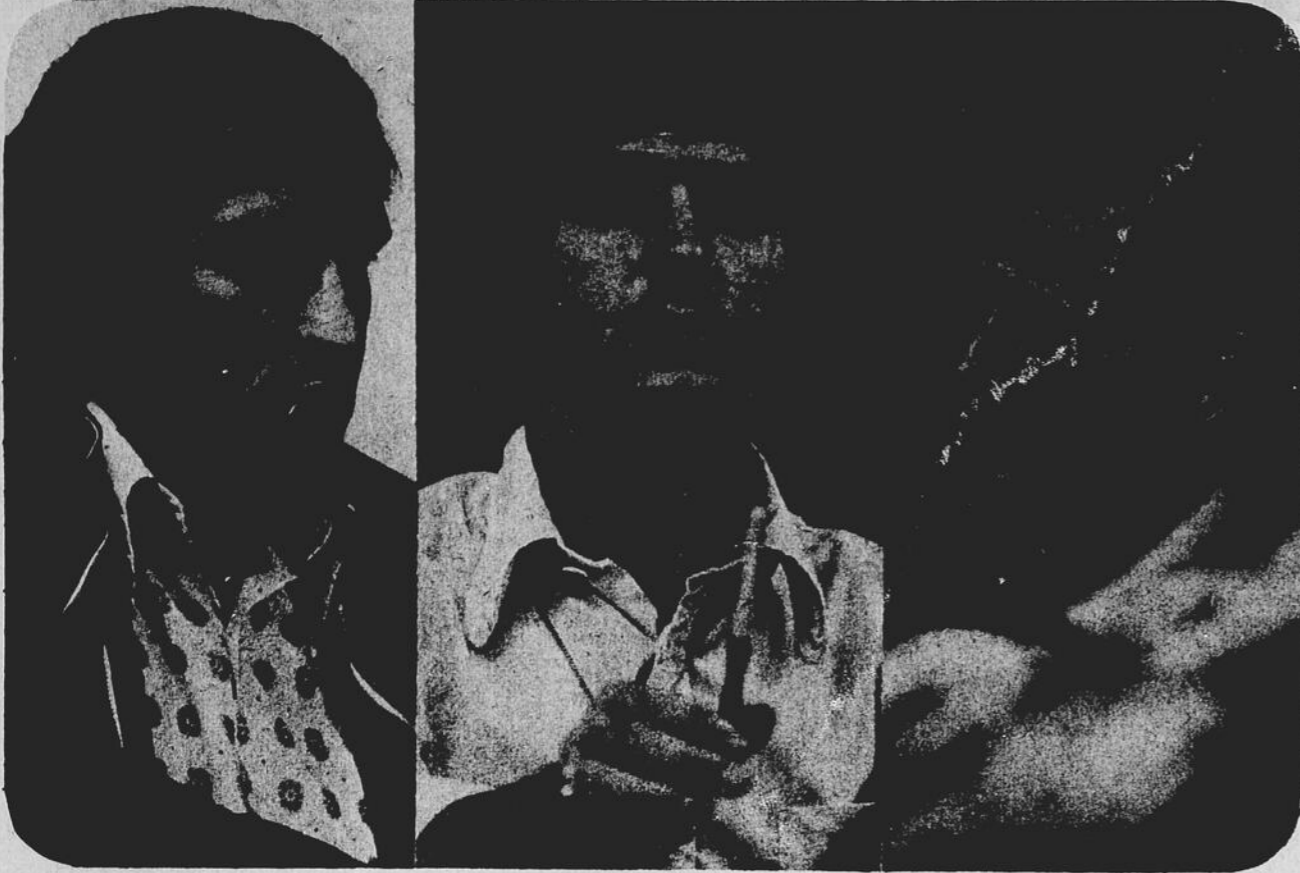
Les frères Gilles et Pierre Quintal n'ont pas oublié leur ancienne équipe. Délaissant leur entraînement, ils ont fait le voyage à Sorel pour voir leurs ex-coéquipiers à l'oeuvre...

Rencontré avant la rencontre, Rodrigue Lemoyne s'est déclaré extrêmement enthousiaste en vue de la prochaine saison, même si les Eperviers auront un club relativement jeune avec une moyenne d'âge de 17 ans et deux mois...



Gilles Potvin... il pense ne pas devoir être un bon "policier".

(Photo Réal Tremblay)



**OPTIMISTE** — Michel Desgagné, au centre, entouré de ses deux vice-présidents, Jacques Bernier et Lucien Brunelle, entend donner un meilleur visage à la boxe amateur. (Photo François Doré)

**Réélu à la présidence de l'Association**

# Desgagné désire donner un nouvel élan à la boxe

CHICOUTIMI — "Nous croyons être en mesure de redonner un nouvel élan à la boxe amateur dans la région, surtout avec les nouvelles personnes qui ont rejoint le nouvel exécutif".

Président réélu de l'Association régionale de boxe amateur, Michel Desgagné, de Chicoutimi, ne rêve pas en couleurs lorsqu'il parle de l'avenir de l'organisme.

"Pour le moment, nous pouvons dire que nous débutons une autre étape sur le bon pied", soulignait

Desgagné, suite à la réunion d'hier au Centre Sacré-Coeur de Chicoutimi. "Il nous faudra obligatoirement étendre l'association dans toutes les parties de la région afin de faire en sorte que d'autres Carl Morais puissent s'illustrer sur la scène provinciale et même canadienne."

Présentement, quatre clubs, dont trois de Chicoutimi, font partie de l'association. L'autre est d'Alma.

"Dès la semaine prochaine, au cours de la première réunion du nouvel exécutif, il nous faudra tracer le schéma d'orientation pour les

mois à venir, ce qui ne sera pas une mince tâche", a conclu Michel Desgagné.

Outre le président réélu, les autres membres de l'exécutif régional sont Lucien Brunelle et Jacques Bernier, vice-présidents; Danielle Lagacé, secrétaire; Alfred Lagacé, registraire; Jean-Yves Fillion, directeur et Michel Ruelland, trésorier. En plus de sa fonction de vice-président, Lucien Brunelle représentera également l'Association régionale au niveau provincial.

**Les Hawks s'inclinent 6-3**

# Le Tricolore met à profit les théories de Bowman

OTTAWA — Le Canadien n'a pas éprouvé plus de difficultés à disposer des Black Hawks de Chicago hier soir à Ottawa qu'il ne l'a fait dimanche dernier. Hier soir, devant une salle comble au Centre civique d'Ottawa, les hommes de Scotty Bowman ont enregistré une victoire relativement facile de 6-3.

Et le Canadien n'a pas eu besoin de disputer un fort match pour remporter cette victoire. Après 20 minutes de jeu, le tableau indicateur montrait le Canadien en avance par 3-0. Des buts de Pete Mahovich, Jacques Lemaire et Yvon Lambert au premier engagement ont pavé le gain du Canadien.

Le Tricolore a une fois de plus, en match pré-saison, mais en pratique les théories défensives de Bowman et il n'a alloué qu'un seul but au cours des sept désavantages numériques qu'il a subis. Le gros du travail durant ces désavantages numériques a été effectué par le jeune nouveau venu Doug Jarvis. Ce dernier s'affirme de plus en plus.

"Lorsque j'étais junior, il m'arrivait d'écouler le temps durant les punitions à notre équipe. Non, la stratégie ne change pas beaucoup dans les rangs professionnels. Sauf

que je crois qu'on semble faire le boulot en patinant plus. On couvre ainsi plus de glace et l'adversaire n'a plus grand choix quand il parvient à notre ligne bleue. Et puis, il y a deux ans, j'effectuais ce travail en compagnie de Bob Gainey à Peterborough. Depuis le début de l'entraînement, l'instructeur Bowman me facilite la tâche en me jumelant à Bob. Il est fantastique défensivement et tout paraît plus facile avec lui."

Au sommaire, les Hawks n'ont jamais été dans la rencontre. Billy Reay a eu beau remplacer le jeune Michel Dumas pour Tony Esposito au deuxième engagement, il n'a fallu qu'un peu plus d'une minute pour que Jim Roberts porte le pointage 4-0, grâce à un but marqué alors que le Canadien subissait un désavantage numérique. Soit dit en passant, le jeu de puissance des Hawks a été minable tout au long de la soirée, les Hawks ne parvenant que très rarement à traverser la ligne bleue du Canadien.

Guy Lapointe et Doug Risebrough ont complété le pointage pour le Tricolore pendant que Keith Magnuson, Hubert Martin et Dennis Hull constituaient la réplique pour les vaincus.

**Ils devancent les Alouettes**

# Gain terne des Riders

HAMILTON (AP) — Les Rough Riders d'Ottawa sont passés seuls au premier rang de la section est de la Ligue canadienne de football hier soir quand ils ont défait les Tiger Cats de Hamilton 16-11 dans un match dominé par les deux unités défensives et marqué de plusieurs erreurs.

Rod Woodward a marqué un touché suite à une interception et une course de 63 verges au troisième quart, permettant ainsi aux Riders de prendre les devants pour la première fois dans le match.

Le seul autre touché du match a été marqué par Lou

Clare, du Hamilton, qui a recouré un échappé dans la zone des buts du Ottawa.

Cette victoire donne 16 points au classement aux Rough Riders, deux points de plus que les Alouettes, qui ont cependant un match de plus à disputer.

Gerry Organ, qui a connu des difficultés en première demie, a confirmé la victoire des Riders avec un placement de 29 verges à la quatrième minute du dernier quart. Il a réussi un autre placement de 28 verges en troisième période et un converti et deux simples, suite à des tentatives ratées de placement.

Dick Adams a complété le pointage pour Ottawa avec un simple de 41 verges.

Ian Sunter a botté un placement de 49 verges pour les Tiger Cats au deuxième quart et il a ajouté deux simples.

**Chez les Marquis**

# Boudreault au rancart

JONQUIERE — Les Marquis de Jonquière, qui montrent présentement un dossier d'une victoire et une défaite, seront privés des services de Marcellin Boudreault pour une période indéfinie voire même jusqu'aux fêtes.


Au cours de la séance d'entraînement d'hier soir, Boudreault a aggravé une blessure au dos et la direction ne veut prendre aucune chance dans son cas.

Boudreault, on s'en souvient, avait subi cette blessure en début de saison mais avait quand même pu reprendre les exercices. Mais cette fois-ci, il semble bien que le numéro 18 des Marquis devra prendre beaucoup plus de repos.

Pendant ce temps, à Chicoutimi, Danis Bouchard a été nommé capitaine des Saguenéens juniors "B". Il sera assisté de Daniel Dufresne et Serge Girard.

Par la même occasion, la direction des Saguenéens a fait savoir que trois autres joueurs avaient signé leur contrat. Il s'agit de Mario Boily, un défenseur qui évoluait à Roberval l'an dernier, Gilles Boivin, un ailier gauche et Serge Girard, un ailier qui pourrait également être employé à la défensive.

**JE VOUS INVITE  
PERSONNELLEMENT**



**STANLEY CÔTÉ**  
représentant

a venir me rencontrer  
vendredi le 3 octobre,  
j'aurai l'occasion de  
vous montrer nos  
nouveaux modèles 1976.

*Stanley Côté*

**LIBERAL Auto** 930 bl Talbot  
Chicoutimi  
Tel. 543-4401

# Cincinnati a bien fait d'ignorer ses dénigreurs

CINCINNATI (AP) — La seule chose que les Reds de Cincinnati prennent au sérieux, c'est le baseball.

Ils ont entendu les critiques de leurs dénigreurs tout au long de la saison et ils en ont bien ri. On a dit que Sparky Anderson était trop gentil, que les super-vedettes prenaient de l'âge et que le personnel des lanceurs ne faisait pas le poids.

Mais les Reds ont fait la vie dure aux lanceurs adverses, remportant plus de matches qu'aucune équipe depuis 1907 et détrônant les champions du circuit, les Dodgers de Los Angeles, par la marge de 20 parties.

Pete Rose, qui a eu son mot à dire au bâton, a été celui qui a lancé le plus de taquineries.

Il a bien été épaulé par Joe Morgan, qui lui non plus, n'a pas donné sa place au bâton.

**Joueur par excellence**

Morgan, un athlète aux talents multiples, a mis toutes les chances de son côté pour être nommé le joueur par excellence dans la nationale. Il a conservé une moyenne de .327, a volé 67 buts, a claqué 17 circuits, a reçu 132 buts sur balles, a marqué 107 points et en a produit 94.

Morgan a cependant été la cible de plusieurs taquineries. Quand il s'est plaint que sa moyenne baissait parce qu'il était fatigué, le lendemain, il a trouvé une couchette, des somnifères, un oreiller et des pantoufles devant son vestiaire. Il a compris le message venant de Rose et Johnny Bench.

George Foster, qui a contribué aux succès des Reds, est surnommé l'homme à la crème glacée. Avant chaque match à domicile, Foster s'achetait un cornet de

crème glacée. Seulement deux fois, il n'a pas obtenu au moins un coup sûr à domicile.

**Beaucoup de rapidité**

Tony Perez, qui a produit le plus de points dans les majeures au cours des huit dernières années, l'arrêt-court Dave Concepcion et les voltigeurs George Foster, Ken Griffey et Cesar Geronimo comple-

toys des joueurs rapides.

Gary Nolan a connu un retour exceptionnel cette année. Il n'a pas été aussi efficace que lors de la saison 1972, mais il a remporté 15 matches. Jack Billingham et Don Gullett ont eux aussi réussi 15 victoires.

Les artilleurs de relève Clay Carroll, Rawly Eastwick, Bill McEnaney et Pedro Borbon ont abattu de l'excellente besogne.

# Les taquineries ont toujours leur place chez les Pirates

PITTSBURGH (AP) — Aucun membre des Pirates de Pittsburgh n'est exempt des taquineries, qui sont une des raisons des succès de l'équipe.

Certains joueurs ont des personnalités bien différentes, mais les taquineries sont une des habitudes inébranlables de l'équipe.

"On se demande parfois si l'on se prend trop au sérieux, a mentionné le nouveau venu Bill Robinson. Nous avons perdu les honneurs d'un programme double un dimanche. Je fus réellement surpris de voir les joueurs multiplier les plaisanteries le lendemain dans l'autobus. Ce soir-là, nous avons vaincu Cincinnati".

Les Pirates, champions de la section Est, seront à Cincinnati au cours de la fin de semaine lors de l'ouverture de la série éliminatoire de la Ligue nationale.

Jerry Reuss, un gaucher de six pieds, cinq pouces, lancera le

premier match pour les Pirates.

**De grands lanceurs**

Reuss n'est pas le plus grand lanceur des Pirates. La recrue John Candelaria mesure six pieds, sept pouces. Reuss n'abandonne jamais, comme ce fut le cas un soir au cours de la saison quand les Pirates lui avaient donné une avance de 22-0 contre les Cubs de Chicago.

Les Pirates comptent également sur les services de Bruce Kison et Kent Tekulve, deux lanceurs de six pieds, quatre pouces.

Le personnel des lanceurs comprend également Ken Brett et Jim Rooker, deux partants et les artilleurs de relève Dave Giusti et Ramon Hernandez. Il y a aussi Dock Ellis, suspendu plus tôt au cours de la saison, mais qui est présentement de retour avec l'équipe. Le personnel des lan-

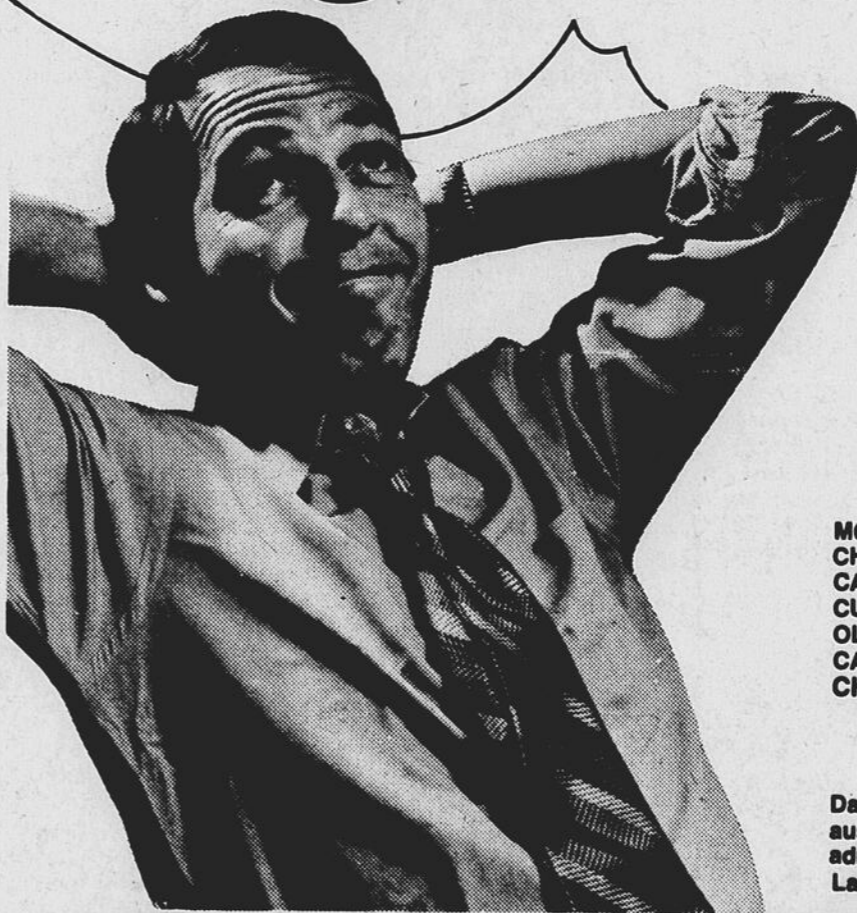
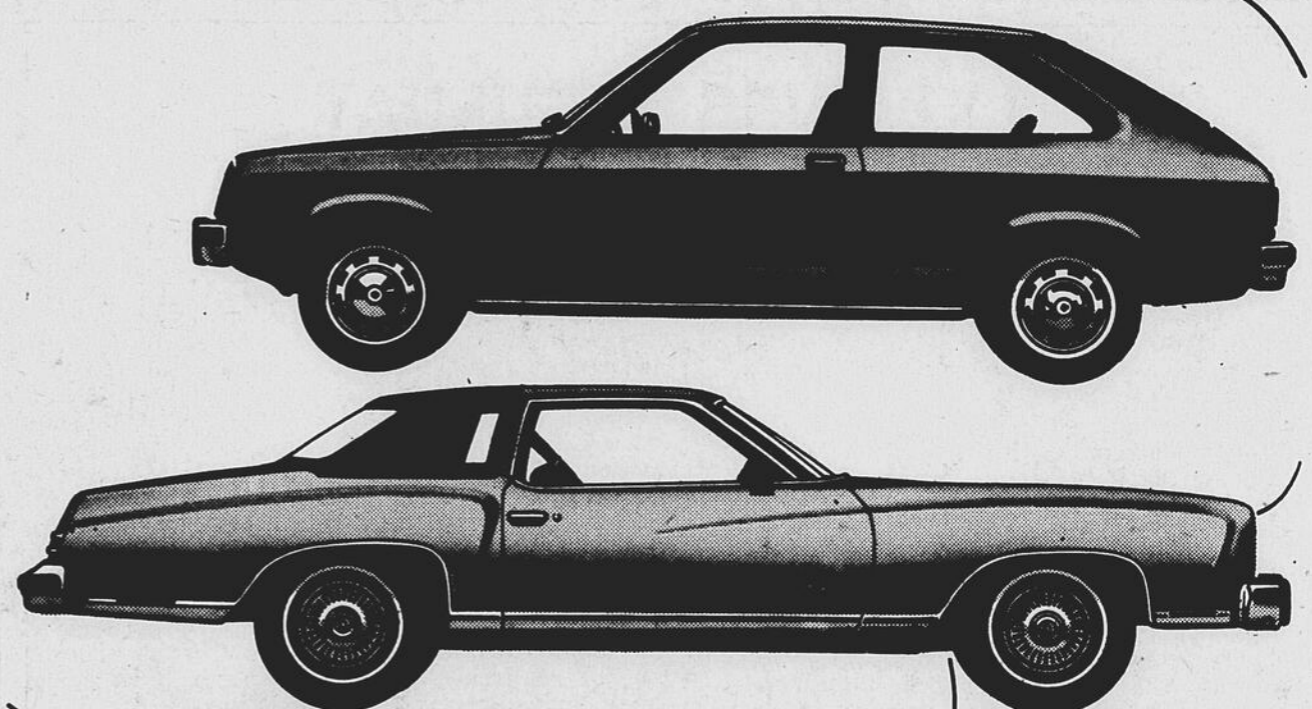
ceurs des Pirates a conservé la deuxième meilleure moyenne de points mérités de tout le circuit.

Dave Parker, un autre colosse, a aidé les Pirates à dominer au chapitre des circuits. Willie Stargell le surnomme Adonis. Mais quand les Pirates parlent du "Big Man", ils veulent parler de Stargell.

Richie Zisk, voltigeur de gauche est un autre puissant cogneur de même que Al Oliver, qui frappe toujours la balle avec force.

Le joueur de troisième-but, Richie Hebner, le joueur de deuxième, Rennie Stennett et le receveur Manny Sanguillen sont aussi de bons frappeurs. Frank Taveras joue à l'arrêt-court. Il n'a conservé qu'une moyenne de .212 cette saison.

Parmi les réservistes on compte Ed Kirkpatrick, Art Howe, les recrues Willie Randolph et Craig Reynolds et le vétéran receveur Duffy Dyer.



**LES '76  
sont arrivées...  
VENEZ  
LES VOIR!**

- |                   |           |
|-------------------|-----------|
| MONTE CARLO       | CHEVROLET |
| CHEVELLE          | NOVA      |
| CAMARO            | MONZA     |
| CUTLASS           | VEGA      |
| OLDSMOBILE        | OMEGA     |
| CAMIONS CHEVROLET | CADILLAC  |
| CHEVETTE          |           |

Dans notre salle de démonstration et aussi profitez de l'occasion pour venir admirer le dernier-né de G.M., La Chevette '76.



**côté bolvin**  
auto service inc.



**76-80 EST, RACINE, CHICOUTIMI — C.P. 1450 TEL.: 543-7721**

Monte Carlo, Chevelle, Camaro, Cutlass, Oldsmobile, camions Chevrolet, Nova, Monza, Vega, Omega, Cadillac Chevette.

# Bill Nyrop a conquis l'état-major montréalais

par Claude Brière

**MONTREAL** — Tout tourne rondement au camp d'entraînement du Canadien. Et les joueurs-recrues commencent à avoir leur idée quant à la décision du Canadien les concernant. Ils savent fort bien que seules leurs performances lors des matches hors-concours pencheront dans la balance lorsque l'heure de décision sera venue.

Autant un Rick Chartraw sait trop ce qui l'attend, autant un Bill Nyrop attend dans le calme un verdict



**CLAUDE BRIERE**

final de l'état-major du Canadien. Nyrop est conscient qu'il a livré une lutte dure mais honnête et si la logique tient toujours, il héritera du poste disponible à la brigade défensive, conséquence du renvoi de Jim Roberts à l'offensive.

A ce stade-ci de l'entraînement, il faut rayer les noms de John Van Boxmeer et Rick Chartraw et voter en faveur de Nyrop.

John Van Boxmeer devra vraisemblablement être échangé puisqu'il n'est pas devenu au cours des trois dernières années le défenseur que le Canadien a voulu former. Il est demeuré un défenseur strictement offensif et les joueurs adverses le contournent beaucoup trop facilement pour qu'il ne soit d'une quelconque utilité dans les situations corsées.

Rick Chartraw, lui, le favori de la direction, n'a pas du tout mis en pratique les recommandations de Scotty Bowman et de Claude Ruel. Tout ce qu'on lui demandait, c'était de jeter la rondelle à l'extérieur du territoire défensif, et de manier le moins possible le disque. En zone ennemie, on lui demandait seulement de lancer au fond de la patinoire. Chartraw a voulu se servir de son expérience passée à Halifax, a voulu jouer au défenseur établi et il s'est fait jouer un vilain tour. Par surcroît, jouissant d'une solide réputation de bagarreur et de policier, Chartraw n'a pas répliqué aux provocations de l'adversaire se contentant de jouer la rondelle au lieu de frapper l'ennemi. Bref, il s'est lui-même jeté dans la queue du loup et aujourd'hui, il n'a que lui-même à blâmer. Il ne possède pas encore tous les outils pour jouer au défenseur établi.

Il a coûté, par ses erreurs, de nombreux buts au Canadien durant les matches pré-saison et il devra accepter de parfaire son jeu durant les exercices du Canadien avec les Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse. A moins d'une amélioration rapide et d'un changement d'attitude radical, Chartraw n'endossera pas l'uniforme du Canadien cette saison.

Quant à Bill Nyrop, il est la révélation du camp d'entraînement et il forcera la direction du Canadien à l'insérer dans son alignement et à titre de réguler s'il-vous-plait! Il faut s'entendre, on connaît les qualités de Nyrop mais on penchait vers Chartraw à cause du style robuste de ce dernier.

Jour après jour, Nyrop est demeuré le même, un solide défenseur qui minimisait toujours les chances de commettre des erreurs. Au jeu, il a mis en pratique les conseils de ses supérieurs, il a prouvé qu'il ne craignait pas de frapper à l'occasion. Il ne pratique pas un style de jeu robuste mais l'adversaire se tire rarement d'impatience avec les honneurs.

Et puis, l'image de Nyrop diffère beaucoup de celle des jeunes premiers, gradués juniors à fort salaire et à l'allure arrogante. Bill Nyrop possède une belle éducation tirée d'une famille aisée dont le père est le président de la compagnie Western Pacific Airlines.

Il a pu et su bénéficier d'une instruction de premier ordre à l'université Notre-Dame, une institution des plus prestigieuses aux Etats-Unis, comparable à l'université de la Californie à Los Angeles (UCLA).

On sent aussi qu'il n'est pas un adolescent perdu dans un vestiaire d'hommes. Il est calme, posé, et extérieurement, il a l'allure d'un vétéran.

Pour Bill Nyrop, le tour est joué. Il ne sera pas retourné à Halifax. Il a conquis ses patrons et ses coéquipiers.

### Bloc-notes

Après avoir bénéficié d'une journée de repos la veille, les troupiers de Bowman ont sauté sur la patinoire de Verdun où ils ont bien travaillé hier midi... La majorité des joueurs ont assisté à la bataille Ali-Frazier sur écran géant au Forum hier soir... Le consensus des joueurs donnait Ali vainqueur... L'autre nouvelle figure que le Canadien pourrait garder dans son alignement pourrait bien être le jeune Doug Jarvis, un gradué junior des Petes de Peterborough et deuxième choix des Maple Leafs de Toronto au dernier repêchage amateur... On en reparlera...

# Ali, l'athlète le plus riche de tous les temps

**MANILLE (AP)** — Ce fut un combat extraordinaire, l'un des plus extraordinaires de toute l'histoire de la boxe, brutal et sans quartier. Après 42 minutes d'intense bataille entre deux rivaux impitoyables, il ne restait plus que Basilius Clay, l'empereur incontesté du monde des poids lourds.

Les annales de la boxe noteront simplement: Ali (alias Cassius Clay) bat Joe Frazier par K.O.T. au 14e round, mais les annales ne rendront jamais suffisamment hommage à la puissance et aux ressources du grand champion et au courage exceptionnel du challenger.

"Il aurait pu écraser n'importe quel combattant du monde, moi excepté", a lancé Ali à la fin du combat. "Il est grand, il est encore plus grand que je ne le croyais. C'est un sacré combattant et c'était un sacré combat".

Il s'agissait de la troisième rencontre entre les deux Noirs américains. Les deux premiers — Frazier gagnant d'abord en 15 rounds, Ali remportant le second en 12 reprises — étaient allés jusqu'à leur terme.

Avant que la cloche n'annonce le round ultime, Eddie Futch, l'entraîneur de Frazier se dirigea jusqu'au milieu du ring et déclara à l'arbitre philippin, Carlos Padilla, que son taureau en avait assez.

Un immense "Ali, Ali, Ali" retentit alors sous la voûte où se tenaient 25,000 personnes et Frazier resta assis dans son coin, un cerne pourpre sous l'oeil droit, un pansement sur le front et un filet de sang entre les dents.

"Joe a encaissé quelques coups très durs à la tête. Dans ces conditions, j'ai pensé qu'il n'avait plus aucune chance de gagner. Je ne veux pas qu'il soit blessé", a expliqué son entraîneur.

Angelo Dundee, celui qui a guidé le destin de Cassius Clay à travers 51 combats — tous gagnants, sauf deux — estime aussi qu'il s'est agi là d'une sage décision. "J'aurais fait la même chose".

"Je suis fatigué. Mes bras me font mal, mes jambes me font mal, mes côtes me font mal, je veux me reposer", a dit le champion en partant vers les vestiaires. Puis, parlant de son concurrent malheureux, Clay devait avouer: "Je n'aurais pas pu encaisser les coups qu'il a pris. C'est vraiment un dur. Il m'en a envoyé quelques fois et ils étaient bons".

"J'avais l'impression de baisser pavillon, a-t-il expliqué. Mais je me suis dit à moi-même: "Je ne peux pas abandonner, je suis un champion".

### Retraite

Ali a fait l'extraordinaire démonstration de sa puissance de récupération, puisant dans un réservoir invisible ce qu'il fallait pour oter tout espoir à son concurrent.

Dès le 12e round, le tournant du match était pris. Frazier n'a pu résister.

Il se comporta en perdant sans rancune, confirmant la dignité avec laquelle il a mené ses 11 années de carrière, y compris quand il était champion du monde entre 1970 et 1973. "Ce fut un sacré combat", a-t-il dit, ajoutant à propos du vainqueur: "C'est un combattant tenace".

On estime dans les milieux de la boxe que Frazier prendra bientôt sa retraite, pour jouer avec sa femme et ses cinq enfants des sommes rondes qu'il a amassées, mais il s'est refusé à tout engagement, déclarant seulement qu'il aimerait "promener encore un peu ses poings".

Mohammed Ali, quant à lui, a annoncé qu'il aimerait bien rencontrer le vainqueur du match entre George Foreman, l'ancien champion du monde, et Ken Norton, celui

qui autrefois brisa sa mâchoire et lui valut une de ses deux seules défaites.

Après, a-t-il dit, "je veux décrocher. C'est trop de travail, trop pénible. Je vais avoir une crise cardiaque. Je veux que chacun sache que je suis le plus grand boxeur de tous les temps".

Après ce match, Ali est devenu — s'il ne l'était déjà — l'athlète le plus célèbre et le plus riche de tous les temps.

On lui avait garanti \$4.5 millions ou 43 pour cent de toutes les recettes. Ces dernières ayant atteint \$22 millions, c'est en fait \$9 millions qu'il empochera.

Joe Frazier devra se contenter de 23 pour cent des recettes soit \$5 millions.

# HOCKEY

CHICOUTIMI 6 SOREL 7		8- Sorel, G. Parenteau (David-Frchette) 10.31.	
Première période:		9- Chic., C. Giguère (seul) 16.15.	
1- Chic.: Yves Lozeau (Lavoie-Dubois) 2.15.		Pun.: Fontaine et Dubois maj. 8.35; Cadrin, 6.58; Lévesque min., Gélinas maj. 9.22; Côté, 19.14.	
2- Sorel, Platt (Delpé-Leroux) 5.15.		Troisième période:	
3- Sorel, Delpé (Coutu) 7.00.		10- Chic., S. Locas (Poulin-Côté) 10.33.	
4- Sorel, Frchette (Platt) 10.01.		11- Sorel, R. David (Frchette) 16.32.	
5- Chic.: Robert Leblanc (Dubé-Côté) 11.18.		12- Chic., A. Boudreau (Dubé-Lavoie) 19.48.	
6- Sorel, Platt (Gélinas) 12.24.		Pun.: Chaput, 7.10; Leduc, 10.25; Cadrin, min. et m.c. 11.22; Platt, 12.44; Leduc et Plante min. et maj. 16.53.	
7- Chic., A. Boudreau (Locas-Lavoie) 8.45.		Lancers: Chicoutimi 10 15 18 43; Sorel 17 11 6 34; Ass.: 1.263.	

**JE VOUS INVITE PERSONNELLEMENT**

a venir me rencontrer vendredi le 3 octobre. j'aurai l'occasion de vous montrer nos nouveaux modèles 1976

*Claude Girard*

**CLAUDE GIRARD,**  
représentant

**LIBERAL Auto** 930, bl Talbot  
Chicoutimi  
Tel 543-4401

## LIQUEURS SAGUENAY

offre ce magnifique orgue "Hammond"  
d'une valeur de \$4,500.00,  
au Centre Georges-Vézina



Apparaient sur la photo: Yvan Lacasse du Studio Willis, M. Gaston Dufour, gérant des ventes de Liqueurs Saguenay et M. Edmond Gauvreault, gérant du Centre Georges-Vézina.

# Tu Veux Les Voir Les Modèles



RENDS-TOI CHEZ  
**Boivin Fils**  
AUTO INC.



Paul et son équipe t'invitent à venir faire ton choix maintenant on l'a ta voiture...

PAUL ALBERT  
VICE-PRESIDENT DIRECTEUR  
DES VENTES

### PONTIAC

Acadian  
Astre  
Sunbird  
Ventura  
Firebird

LeMans  
Laurentien  
Parisienne  
Grand Prix  
Bonneville

### BUICK

Skylark  
Shyhawk  
Century

Le Sabre "Custom"  
Electra  
Riviera  
G.M.C.

LOCATION  
A LONG TERM



**Boivin Fils**  
AUTO INC.

CONCESSIONNAIRE  
PONTIAC — BUICK — CAMIONS G.M.C.  
31, EST JACQUES-CARTIER.



VENTE SERVICE CHICOUTIMI: 549-7120

ARVIDA: 548-4686

VENTE SERVICE

# DIXIT...



Alvin Dark

"Je ne sais trop qui suivra Ken Holtzman au monticule suite au premier match à Boston samedi. Je songe à faire débiter Holtzman et à le remplacer immédiatement s'il ne se sent pas en condition au départ. Je conserverais ainsi ses forces pour le second match. Chose certaine, je ferai tout ce qui est humainement possible afin de remporter cette première rencontre d'une courte série", dit Alvin Dark, des A's d'Oakland.

## BASEBALL

Lanceurs des premiers matches des séries éliminatoires de baseball majeur samedi.

Série 3 de 5

Ligue américaine

Ligue nationale

Oakland (Holtzman 18-14) à Boston (Tiant 18-14) Pittsburgh (Reuss 18-11) à Cincinnati (Gullett 15-4)

## A LA BARRIERE

### Piste Pré Vert

<b>Première course - \$400</b>		6 Baron de Tracy	G. Asselin
1 Fusée Champ 1	G. Bouchard	7 Edgewood Irish	L.-G. Martel
2 Miss Bye Martin	M. Rivier	8 Loretta	M. Rivier
3 Lincoln's Recipe	L.-G. Martel	El.: Faa Wejover - C. Corneau.	
4 Belissa	C. Tremblay		
5 Hi Taxi	C. Corneau		
6 Hurricane Spot	J.-G. Duchesne		
<b>Cinquième course - \$350</b>			
1 Star Man	C. Guay	1 Wildcat Keky	Y. Bélanger
2 Kilimanjaro	G. Bouchard	2 Michael Chris	M. Rivier
3 Insko Hanover	M. Darveau	3 Cash Frisco	R. Tremblay
4 Golden Jersey	Y. Bélanger	4 Leachs Lady	R. Lambert
5 Sea Lee	R. Marquis	5 Captain Buzz	C. Tremblay
6 Beau Biazas	C. Corneau	6 Peanut Boy	R. Marquis
7 Senator Sattie	P.-E. Tremblay	7 Davey Top It	C. Corneau
8 Miss Thémis	D. Tremblay		
<b>Deuxième course - \$250</b>			
1 Lord Trust	G. Bouchard	1 Anita Cousin	Y. Bélanger
2 Tiah's Wally K	G. Asselin	2 Dell Drummond	L. Tremblay
3 Eva E	M. Darveau	3 Mirabel R. V.	R. Violette
4 Pleasant Larry	R. Marquis	4 Gamble Moraka	G. Bouchard
5 Gaylor	E. Lambert	5 Capen Pine Lucille	R. Lambert
6 Lucille de Tracy	G. Bouchard	6 Miss Kingston	C. Corneau
7 Victory Spell	C. Corneau	7 Nicks Pride	R. Lambert
8 Mar Con Tenor	R. Lapointe	8 Princesse Paloma	D. Tremblay
El.: Timely Stone - Y. Bélanger.		El.: Flashy Merry.	
<b>Troisième course - \$250</b>			
1 Lord Wilson	B. Tremblay	1 Anita Cousin	Y. Bélanger
2 Stormy Will	R. Perron	2 Dell Drummond	L. Tremblay
3 New Rhythm	R. Brassard	3 Mirabel R. V.	R. Violette
4 Sis Oregon	G. Bouchard	4 Gamble Moraka	G. Bouchard
5 Etta Gray	R. Lapointe	5 Capen Pine Lucille	R. Lambert
		6 Miss Kingston	C. Corneau
		7 Nicks Pride	R. Lambert
		8 Princesse Paloma	D. Tremblay
		El.: Flashy Merry.	
<b>Quatrième course - \$350</b>			
1 Bongo Chip	Y. Bélanger	1 Lord Wilson	B. Tremblay
2 Mariene Bunter	R. Jomphe	2 Douane Coloniale	R. Perron
3 Camu	G. Bouchard	3 Abe Ann	G. Brassard
4 Captain Angus	J.-G. Duchesne	4 Mambi Moraka	G. Bouchard
5 Cax Scott	R. Violette	5 Gray Star	R. Lapointe
6 Twin City Adios	G. Corneau	6 Espresso Angus	G. Asselin
		7 Finnigan	R. Lambert
		8 Mambo Doll	R. Marquis

### Piste Jacques-Cartier

<b>Première course - Trot - \$550.</b>		6 Boumfrise	G. Hébert
1 Two Mountains Bank	M. Lépine	7 Justice Minbar	R. Beaudoin
2 Florican's Titan	J. Beaudoin		
3 Shyster	E.-L. Bouchard		
4 Abbo Eden	J.-C. Guénette		
5 Speedy Venture	E. White		
6 Lucky Friday	A. Doré		
7 Earls Counsel	F. Nadeau		
8 Royal Jane	C. Deneault		
EL.: Smart Felia			
Burdock Song			
<b>Deuxième course - Ambie - \$550.</b>			
1 Kamazon Report	G. Girard	1 Belvedere Mir	C. Deneault
2 Frisco Goldie	R. Gendron	2 Kaboom	C. Dupont
3 Ladies Count	C. Drolet	3 Revel Black	F. Nadeau
4 Night Out	J. Beaudoin	4 Speedy Peter Bee	Y. Boly
5 Prim Polly	E. White	5 Rio Frise	Y. Pelchat
6 Brad Drummond	P. Noël	6 Rubes Colt	G. Boly
7 Tex Ranger	H. Lepage	7 Henry Tar	A. Jean
8 Georgia J	L. Tremblay	8 Right Test	C. St-Jacques
EL.: Rob Ron Robbin		EL.: Mountain Actor	
Hermano		Peggy Jo Castle	
<b>Troisième course - Trot - \$1,000.</b>			
1 Caporal Fleurie	M. Cournoyer	1 Brunella Lady	G. Melo
2 Bluejay Rodney	G. Hébert		
3 Mar Mic Gerry	G. Robichaud		
4 Heidi Barmin	R. Beaudoin		
5 Dean Adios	F. Duroir		
6 Drury Brook	F. Nadeau		
7 Lianes Rodney	C. St-Jacques		
8 ALD	C. Dupont		
<b>Quatrième course - Ambie - \$600.</b>			
1 Jeans Choice	G. Hébert		
2 Mon Pot	R. Chabot		
3 Fair Mindy	J. Cyrénne		
4 Denwood Coin	G. Boly		
5 Leading Count	M. Cournoyer		
6 Mike Abbe	C. St-Jacques		
7 Bernadine Hanover	Y. Roger		
8 Miss Way Norris	F. Nadeau		
<b>Cinquième course - Ambie - \$1,000.</b>			
1 Carillon	Y. Pelchat		
2 Enchanted Heals	F. Nadeau		
3 Pines Best	J. Lefebvre		
4 Garry Rotan	J.-C. Guénette		
5 Arawana Delia	A. Jean		

## FOOTBALL

Ottawa: 16  
Hamilton: 11

1er quart.  
Ott - Simple Organ 22 5:50.

2ème quart.  
Ham - Placement, Sunter 49 6:06.  
Ham - Simple Sunter 18 14:18.

3ème quart.  
Ott - Simple Organ: 30 3:21.  
Ott - Touché, Woodward 63 sur interception de passe (converti Organ 3:51).  
Ott - Placement, Organ 28 8:00.  
Ham - Touché, Clère échappé recouvert dans zone des buts (converti de deux points raté) 10:50.

4ème quart.  
Ott - Pl. Organ 29 3:49.  
Ham - Simple Sunter 29 11:41.  
Ott - Simple Adams 41 13:29.

Ottawa 1 0 11 4-16  
Hamilton 0 4 6 1-11

Conférence de Football

J	G	P	N	PP	PC	Pts
Ottawa	12	8	4	0	277	250 16
Montréal	11	7	4	0	265	222 14
Toronto	11	3	8	0	172	216 6
Hamilton	11	2	8	1	192	296 5

Conférence de Football

Edmonton	11	9	2	0	306	245 18
Saskat	12	7	4	1	281	238 15
Winnipeg	10	5	5	0	187	213 10
C.-B.	11	4	7	0	211	244 8
Calgary	11	4	7	0	259	253 8

NB  
Ottawa 16 Hamilton 11  
aujourd'hui  
Winnipeg à Toronto

# Le CREPS, de plus en plus occupé

On ne parle pas encore de saturation, mais c'est tout comme lorsque l'on scrute la circulation quotidienne au Creps d'Alma. C'est ainsi que de 900 qu'elle était l'an dernier, la participation quotidienne à l'un ou l'autre des différents plateaux sportifs atteint présentement 1,200. Le club Physico regroupe quelque 400 adeptes alors que plus de 1,000 personnes sont inscrites pour les différents cours de natation, un sommet. De quoi faire sourire le responsable, Jean Leclerc.

du samedi. Il en coûtera \$2.00 pour l'inscription et le tout s'adresse aux instructeurs des catégories bantam et mini.

### BALLE-LENTE SAGUENAY

Suite à une excellente saison, la Ligue de balle-lente Saguenay a récompensé ses champions récemment. Robert Tremblay a hérité du joueur par excellence quotidienne pendant que Jean-Claude Girard était proclamé le recrue de l'année. Harold Perron, le plus utile, Michel Hubert, le meilleur frappeur et le meilleur producteur de points, Luc Quenneville, le plus gentilhomme, Daniel Morais, le meilleur lanceur et Paul Gauthier, le plus grand nombre de circuits, ont également reçu des honneurs individuels. Pour leur part, les équipes de la Boulangerie Morin et du Légaré Auto ont été proclamées championnes de la saison régulière et des éliminatoires respectivement.

### ULTIME HOMMAGE A CASEY

En hommage à la grande figure de baseball qu'il fut, la dépouille de Casey Stengel sera exposée pendant 12 heures à Glendale, près de Los Angeles, avant d'être inhumée lundi après-midi. Avant son décès, Stengel avait fait le vœu qu'au lieu de fleurs, des dons soient versés à l'Association des joueurs de baseball professionnels d'Amérique. Ce groupe vient en aide aux anciens du baseball.

### EN DILIGENCE...

Il y avait 1,534 spectateurs payants lors de la retransmission du match Clay-Frazier au Centre Vézina... L'ailler

défensif Jim Wold a décidé de quitter les Argonautes de Toronto parce qu'il n'a plus envie de jouer cette saison... Larry MacPhail, un des grands innovateurs du baseball, est décédé hier à Miami... Les

Yankees de New York ajouteront le nom de Casey Stengel à la section de plaques et monuments au champ centre du nouveau stade... Mohammed Ali songe à prendre sa retraite, vraiment...



SPECTATEURS — Serge Côté, le nez passablement amoché, et Louis Lavole, sous le coup d'une suspension, étaient tout de même des spectateurs attentifs, lors de l'ouverture de la saison locale des Saguenéens de Chicoutimi. Les deux ont avoué que les fourmis leur chatouillaient les jambes. (Photo Réal Tremblay)

# MIRABEL QUEBEC

Plus qu'un aéroport

Une nouvelle région, celle de l'aéroport international de Mirabel, le plus grand complexe aéroportuaire au monde. Pour le Québec, Mirabel, c'est plus qu'un aéroport. L'envergure de cette réalisation, ses répercussions sur toute la région environnante, les retombées économiques qu'elle aura, en font un projet gigantesque. C'est pourquoi le gouvernement du Québec a participé étroitement à cette entreprise et est fier aujourd'hui du succès qui la couronne. Expérience unique, réalisée grâce à l'effort conjoint des trois niveaux de gouvernement: fédéral, provincial et municipal, la région du

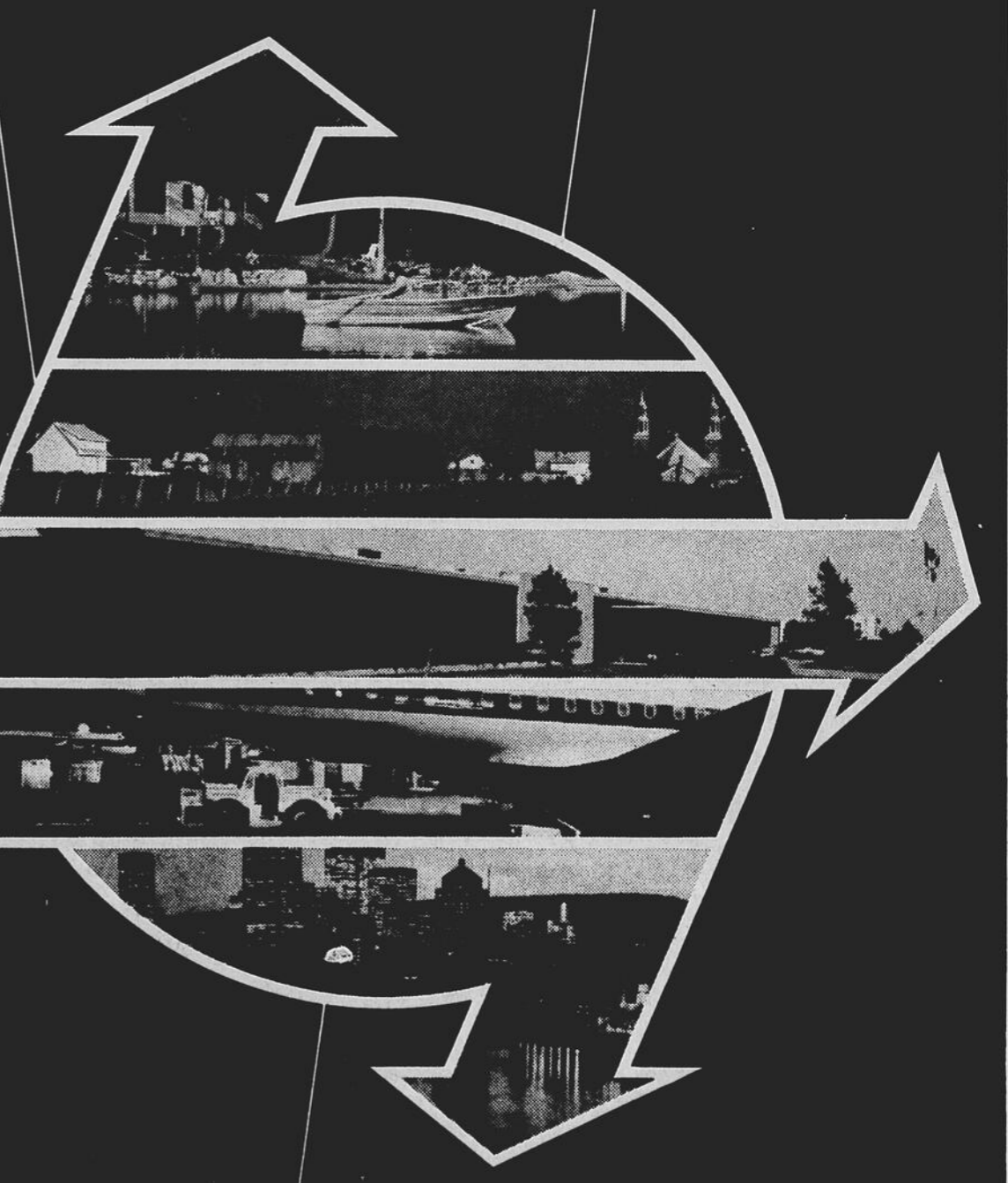
nouvel aéroport de Mirabel offre l'avantage d'être à la fois une vaste zone commerciale et industrielle, et un territoire protégé, assurant une meilleure qualité de vie. Porte ouverte sur le monde et sur le Québec, Mirabel attirera bientôt des millions de visiteurs du monde entier.

Mirabel ouvre ses portes le dimanche, 5 octobre 1975.

Un territoire bien aménagé  
L'aménagement de la région de Mirabel a été la première préoccupation du gouvernement du Québec. Cette approche nouvelle permettra à l'ensemble du territoire de profiter au maximum de bénéfices des nouvelles installations aéroportuaires.

Une région touristique  
A proximité de Montréal, grande ville cosmopolite et vivante, le complexe aéroportuaire de Mirabel est également à quelques pas des centres touristiques des Laurentides, renommés pour leur beauté naturelle.

Une nouvelle zone industrielle  
La création d'une zone industrielle et commerciale à l'intérieur du territoire de Mirabel est une première pour le Québec. Elle permettra à la région de Montréal-Mirabel de devenir la plaque tournante des échanges commerciaux entre l'Amérique et les autres continents.



Un réseau de transport intégré  
Le réseau de transport intégré de Mirabel est une première pour le Québec. Il permettra à la région de Montréal-Mirabel de devenir la plaque tournante des échanges commerciaux entre l'Amérique et les autres continents.

Un carrefour international  
Le carrefour international de Mirabel est une première pour le Québec. Il permettra à la région de Montréal-Mirabel de devenir la plaque tournante des échanges commerciaux entre l'Amérique et les autres continents.

Office de planification et de développement du Québec

## LES FAVORIS

DE...

Yvon Bélanger

Premier choix A surveiller

- |                      |                       |
|----------------------|-----------------------|
| <b>Premier choix</b> | <b>Deuxième choix</b> |
| 1. Fusée Champ       | Belissa               |
| 2. Sea Lee           | Golden Jersey         |
| 3. Pleasant Larry    | Lucille de Tracy      |
| 4. Stormy Will       | Chancy Byrd           |
| 5. Wildcat Keky      | Leachs Lady           |
| 6. Anita Counsel     | Capen Pine Lucille    |
| 7. Mariene Bunter    | Cax Scott             |
| 8. Tax Loss          | Louder Mir            |
| 9. Foster Don        | Dino Angus            |
| 10. Finnigan         | Mambo Doll            |

Mon préféré: Wildcat Keky

## JE VOUS INVITE PERSONNELLEMENT



à venir me rencontrer vendredi le 3 octobre, j'aurai l'occasion de vous montrer nos nouveaux modèles 1976.

VICTORIN BELANGER, représentant:



930, bl. Talbot  
Chicoutimi  
Tél.: 543-4401

# Les importantes hausses de salaires désorganisent l'économie

— Munro

HAMILTON (PC) — Le ministre John Munro du Travail a affirmé mercredi que les hausses importantes de salaire obtenues par les groupes militants tels les instituteurs, les fon-

ctionnaires et les policiers, au cours des dernières années, ont désorganisé l'ordre économique au Canada.

"Ce phénomène a déclenché une lutte parmi les

travailleurs organisés, les ouvriers de l'industrie tentant de reprendre le leadership qu'ils ont longtemps détenu au chapitre des salaires", a dit M. Munro devant les étudiants en éco-

nomique de l'université McMaster.

Il croit qu'il est temps que les autres groupes de la société reconnaissent le rôle légitime des syndicats. Les syndicats ne sont pas, plus que les autres mouvements, des organismes voués à leurs propres intérêts. La force ouvrière n'est pas irresponsable, égoïste et insensible aux besoins

sociaux et économiques du pays.

"En qualité de ministre du Travail, je suis inquiet du refus qu'essuient les syndicats quand ils réclament de partager les responsabilités. On signale une carence importante de représentation de la force ouvrière dans l'établissement des politiques gouvernementales".

## L'affaire de l'IOS Les impliqués perdent d'autres intérêts

TORONTO (PC) — Norman LeBlanc, principal adjoint du financier Robert Vesco dans l'affaire des fonds mutuels de l'IOS, dont le siège social était à Terre-Neuve, a perdu la mainmise qu'il exerçait sur la Security Capital Corp. Ltd de Toronto.

M. LeBlanc, qui est co-accusé avec M. Vesco dans une poursuite civile intentée par la Commission fédérale américaine des valeurs mobilières (SEC) d'avoir détourné des fonds de l'IOS, avait acquis une majorité des intérêts de Security Capital en 1972; plus exactement, il devait verser \$3 millions à Mme Shirley

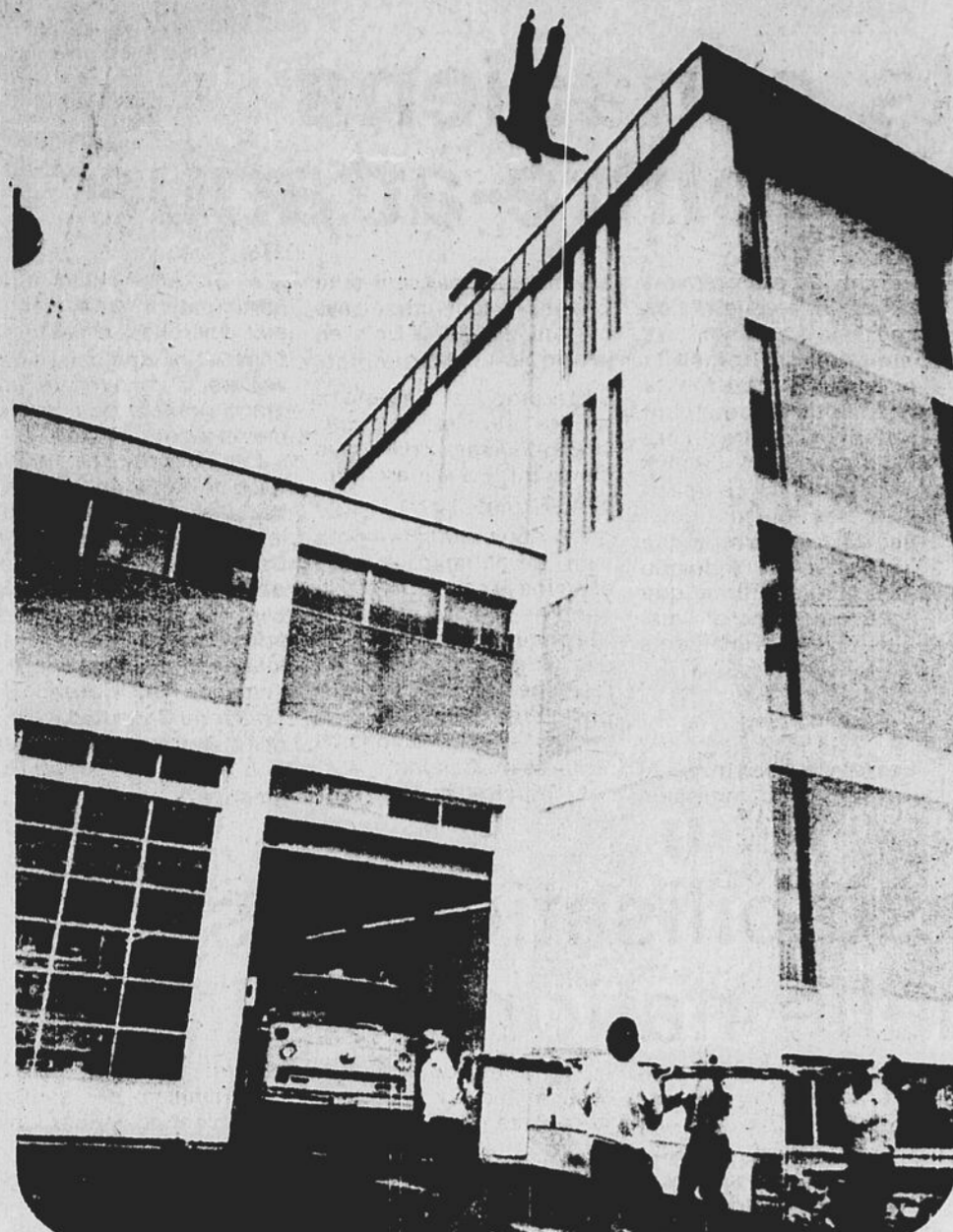
Oakes Butler des Bahamas, mais une partie seulement de cette somme a été payée.

À la suite de cette accusation, M. LeBlanc créa la société W. B. Holdings Ltd de Nassau à titre de filiale de son entreprise de holding Fairborn Corp. Ltd, dont trois des composantes détiennent présentement 44 pour cent des actions portant droit de vote de Security Capital.

Or, dans une circulaire adressée aux actionnaires de Security Capital dans le cadre de leur prochaine réunion annuelle du 16 octobre, la direction de cette entreprise révèle que la

Cour suprême des Bahamas a transféré toutes les actions de la W.B. Holdings Co. Inc., à l'Oakes Holding Co. Inc., une société de Nassau gérant les intérêts de Mme Butler. Ce transfert vise à satisfaire à toutes les réclamations de l'Oakes Holding.

Le mari de Mme Butler, M. Allan Butler, figure également dans le dossier de la SEC comme étant l'un des participants mineurs dans l'affaire de l'IOS. La Butlers Bank Ltd de Nassau, dont M. Butler est directeur général, avait mis d'importantes ressources financières à la disposition du groupe Vesco.



PREVENTION DES INCENDIES — Contrairement aux apparences, ces pompiers ne tendent pas le filet pour sauver quelque citoyen d'un cataclysme. Il s'agit d'un exercice en prévision de démonstrations qui auront lieu à Ottawa pendant la Semaine de prévention des incendies. (Téléphoto PC)

### Journaux Irving

## La Cour suprême rend son jugement mardi

OTTAWA (PC) — C'est probablement mardi prochain que la Cour suprême du Canada se prononcera sur l'appel interjeté par la Couronne contre le jugement de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick décrétant que les journaux Irving ne constituent pas un monopole.

Une motion en ce sens a déjà été présentée au ministère fédéral de la Justice qui lui a accordé un traitement préférentiel parmi quelque 40 causes.

Si la Cour suprême du Canada accepte d'étudier l'appel, la cause sera probablement entendue durant le premier semestre de la prochaine année.

Si l'appel est refusé, le jugement de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick sera maintenu.

Quatre compagnies contrôlées par Irving ont été reconnues coupables en 1974 d'avoir formé un monopole, contrairement aux dispositions de lois fédérales, en s'appropriant

les cinq quotidiens de langue anglaise du Nouveau-Brunswick. Le juge Albany Robichaud avait alors condamné ces compagnies à \$150,000 d'amende et ordonné à Irving de vendre ses deux quotidiens de Moncton, The Times et The Transcript.

La Cour suprême du Nouveau-Brunswick a plus tard renversé ce jugement. Le ministère provincial de la Justice a alors décidé d'en appeler devant le tribunal suprême du pays.

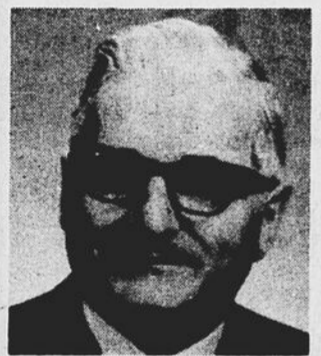
## On veut renforcer la Commission Plumptre

OTTAWA (PC) — Dans une lettre au premier ministre Trudeau, l'Association des consommateurs du Canada lui demande "d'étudier sérieusement la possibilité de renforcer et d'étayer la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires quand son mandat viendra à échéance", le 31 décembre 1975.

Selon l'association, la commission dirigée par Mme Plumptre a clairement démontré sa valeur aux consommateurs canadiens et sa contribution serait encore plus importante si elle pouvait toucher plus de domaines et jouir d'une stabilité accrue.

Les enquêtes de la commission nous semblent être des études de synthèse, équitables et à longue portée.

**JE VOUS INVITE  
PERSONNELLEMENT**



a venir me rencontrer vendredi le 3 octobre, j'aurai l'occasion de vous montrer nos nouveaux modèles 1976.

*Leon Gagnon*

**LEON GAGNON**  
représentant



930, bl. Talbot  
Chicoutimi  
Tél.: 543-4401

**CLINIQUE DE HOCKEY**

**chez Woolworth**  
**RUE RACINE, CHICOUTIMI**

donné par Yvan Gingras, instructeur, et les joueurs des Saguenéens junior majeurs, samedi le 4 octobre de 2 hrs à 3 hrs.

---

**30 BILLETS**

**A GAGNER PARMIS LES CLIENTS**

1 club d'équipe mineur sera invité à chaque visite et chaque joueur recevra un billet pour assister à une joute des Saguenéens junior majeurs.

Depuis le Canada, CPAir peut vous emmener directement à plus d'endroits enchanteurs au Mexique que toute autre ligne aérienne.



Service Orange direct de Montréal au Mexique. Quatre fois par semaine.

Depuis le Canada, envolez-vous directement vers Acapulco, Guadalajara et Mexico à bord des magnifiques jets Orange de CP Air.

C'est donc dire que nous desservons plus de coins ensoleillés au Mexique que toute autre ligne aérienne.

Lorsque vous volez par CP Air vers le Mexique, vous pouvez vous déplacer à votre guise. Et vous n'êtes même pas forcé de partir ou de revenir à une date fixe.

Chez nous, vous n'aurez ni acompte à verser pour

vous assurer d'une place ni amende à payer si vous modifiez vos plans.

Nous vous ferons connaître la douceur d'un voyage où notre personnel vous entourera de prévenances. Car nous désirons que vous passiez des moments inoubliables en notre compagnie.

A compter du 19 décembre, vous pourrez profiter de notre service 747 SuperOrange vers Acapulco. Et vers Mexico dès le 20 décembre.



Envolez-vous avec nous vers le soleil du Mexique. Dès maintenant.

Appelez votre agent de voyages ou CP Air.

Nous vous promettons plus d'endroits, une plus grande tranquillité, des prix moins élevés.



Orange, la douceur de voyager. Vers le Mexique.



**MANIFESTATION DES INDIENS** — Quelques membres de l'Association des Indiens d'Amérique du Nord ont manifesté, mardi, devant les édifices de Queen's Park à Toronto, pour demander au gouvernement la fin de la pollution par le mercure dans le nord de l'Ontario. Du même coup ils demandaient la démission du ministre des Affaires indiennes, Judd Buchanan.

(Téléphoto PC)

## Cinq candidats à la succession de Nixon

TORONTO (PC) — Alors qu'un collaborateur de M. John Turner annonçait à Ottawa que l'ancien ministre des Finances n'était pas intéressé à succéder à M. Robert Nixon, cinq membres de la législature ontarienne ont d'ores et déjà déclaré qu'ils aspiraient à la direction du Parti libéral de l'Ontario vacante depuis mardi.

Eneffet, un collaborateur de M. Norman Cafik a annoncé que le député fédéral du comté d'Ontario se réservait la possibilité de poser sa candidature. M. Cafik a terminé second, derrière M. Nixon lors de la

dernière convention libérale, en 1973.

M. James Bullbrook, député de Sarnia, a déclaré pour sa part dans une interview qu'il ne "fermait pas la porte" à la possibilité de briguer la direction du parti. Il a précisé qu'il attendrait de voir quels sont les autres candidats avant de prendre sa décision.

M. Vernon Singer, député de Toronto-Wilson Heights et spécialiste des questions juridiques de l'opposition, déclare, de son côté, qu'il examine attentivement l'éventualité de poser sa candidature.

Lui aussi va attendre que les candidats se détachent pour prendre sa décision. M. Singer estime qu'une convention devrait avoir lieu le plus vite possible.

Des porte-parole du parti ont déclaré que cette convention se tiendrait probablement au mois de janvier.

M. Pat Reid, représentant de Rainy River, a déclaré quant à lui, qu'il était prématuré d'annoncer sa candidature mais que la possibilité l'intéressait et qu'il l'envisagerait sérieusement.

Enfin, M. James Breithaupt, représentant de Kitchener, envisage la possibilité de se présenter comme candidat mais il n'a pas encore pris de décision définitive à ce sujet.

Les libéraux ont remporté 36 sièges aux élections du 18 septembre. Le NPD en a obtenu 38 et les conservateurs 51.

## Bricklin veut se réorganiser

PHOENIX, Ariz. (AP) — Le distributeur américain des voitures de sport Bricklin a fait, mardi, une demande de réorganisation en vertu des lois américaines sur les faillites.

"Cette mesure permettra à la compagnie de remplir ses obligations de façon ordonnée", a déclaré Malcolm Bricklin, le fondateur de la General Vehicle Inc. dont le siège se trouve à Scottsdale, Ariz.

Le président du conseil d'administration prévoit également que cette décision protégera les avoirs de la compagnie, le réseau de distributeurs et les garanties aux consommateurs. Il admet néanmoins qu'il se pourrait que la compagnie soit déclarée en faillite malgré cet effort de réorganisation.

La Bricklin Canada Ltée a été mise sous tutelle à Saint-Jean, N.-B., vendredi dernier, après la rupture des négociations entre le gouvernement provincial et la First Pennsylvania Bank, principal prêteur de General Vehicles.

Les avoirs de Bricklin Canada Ltée ont été repris, lundi, par Canada Permanent Trust au nom de la First Pennsylvania Bank.

La Bricklin, une bi-place à carrosserie de plastique, a été mise sur le marché au milieu de 1974. La Compagnie possède deux usines au Nouveau-Brunswick.

Le gouvernement de la province a placé la compagnie sous tutelle après qu'elle eut omis un paiement de \$7 millions, jeudi dernier. Le Nouveau-Brunswick a investi un peu

# Automobile Les fabricants canadiens préparent une contre-attaque

OTTAWA (PC) — La prochaine phase du débat sur le commerce de l'automobile entre le Canada et les Etats-Unis commencera le 18 novembre prochain par des audiences publiques de la Commission commerciale internationale des Etats-Unis qui se penchera sur le pacte automobile américano-canadien vieux de 10 ans. Les fabricants canadiens de pièces de voitures préparent une grande contre-attaque aux accusations américaines selon lesquelles le Canada empiète sur le marché américain. Le ministre de l'Industrie n'a

pas encore décidé s'il allait envoyer un représentant.

L'enquête de la commission a été demandée par la commission des finances du Sénat à la demande du sénateur Vance Hartke, qui a qualifié le pacte comme un chantage canadien.

M. Patrick Lavelle, président de l'Association des fabricants de pièces d'automobiles, a déclaré que ses membres canadiens démontreront que la valeur totale des pièces fabriquées et utilisées pour des voitures montées au Canada a diminué depuis la mise en vigueur du pacte.

Durant les six premiers mois de l'année, le déficit enregistré dans le commerce automobile avec les Etats-Unis a augmenté de 35 pour cent et a atteint le chiffre record de \$1,132 milliard. La plus grosse partie de ce déficit affecte les pièces détachées. M. Lavelle reproche au ministre de l'Industrie sa passivité et affirme que le gouvernement a "mal évalué" les événements aux Etats-Unis.

### Dumping

Outre la révision du pacte automobile, la commission

examinera également si le Canada et sept autres pays nuisent aux Etats-Unis en pratiquant le dumping.

Cette pratique consiste à vendre sur les marchés étrangers à des prix moins élevés que sur le marché intérieur.

Le département américain de l'Emploi a déjà examiné le cas de 18,000 licenciés de la Chrysler Corp. qui pourront bénéficier d'une indemnité fédérale spéciale parce qu'ils ont perdu leur travail à cause des importations de voitures du Canada.

position américaine à la participation canadienne aux marchés américains apparaît où une baisse des ventes a provoqué un grand nombre de licenciements aux Etats-Unis.

Le Syndicat des travailleurs unifiés de l'automobile a déclaré à l'audience tenue le 8 juillet dernier que le Canada était responsable de la baisse de 13.1 pour cent des ventes de voitures nord-américaines sur le marché des Etats-Unis. Il a demandé au Conseil du Trésor du Canada d'examiner si le Canada pratiquait le dumping sur le marché américain.

## Producteurs de bovins Proposition de stabilisation des revenus à l'échelle nationale

OTTAWA (PC) — En vue de l'élaboration de solutions nationales aux difficultés financières des producteurs de bovins, la Commission d'enquête sur la mise en marché du boeuf et du veau a recommandé certaines modifications aux programmes gouvernementaux de soutien des revenus dans ce secteur.

Dans un rapport préliminaire, les commissaires proposent notamment que tout un programme de stabilisation des revenus des producteurs ait une portée nationale couvrant aussi bien les régions de sous-production que les régions de surproduction, afin de réduire les distorsions régionales.

Créée en janvier dernier, la commission d'enquête a le mandat d'examiner l'organisation et les modes de fonctionnement du processus de commercialisation du boeuf et du veau de toutes catégories.

La commission doit remettre son rapport final d'ici la fin de l'année; elle est présidée par M. Maxwell W. Mackenzie et formée des commissaires Lydia Patry-Cullen et Hu Harries.

### Aide provinciale

Le rapport propose que toute indemnité fédérale de stabilisation soit réduite d'une somme équivalente au montant de l'aide provinciale directe.

### Baisse de revenus

Après avoir compilé quelque 4,000 pages de témoignages recueillis au cours d'audiences publiques à travers le pays, la commission en est par ailleurs venue à la conclusion que les producteurs ont subi une forte compression de leurs revenus en raison de la majoration de leurs coûts.

"Le produit de la vente de leurs animaux ne compensera pas suffisamment dans un avenir rapproché ces diminutions de revenu", soutient le rapport.

De plus, la commission souligne que de nombreux programmes de soutien pourraient accentuer l'instabilité de processus de la mise en marché du boeuf ou provoquer la détérioration du marché national.

## Toast pour la Pologne

OTTAWA (PC) — Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, a porté lundi soir un toast en l'honneur des relations franches et amicales qui règnent entre la Pologne et le Canada. Il en était à sa première journée de visite en Pologne.

Soyez égoïste. Soyez en forme.



En forme... pour mieux vivre!

## MOT MYSTERE

Problème 547 10 lettres cachées

THÈME LES CARTES

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A	aragot	atout	avoir	B	baccara	box	C	capot	cave	chelon	cinq	coeur	D	dame	déca	doux	dix	E	Jeu	Leve	fiche	H	hoca	huit	I	idée	Jeu	L	Leve	livre	S	macao	main	manille	Mise	mort	N	nain	neuf	noir	P	partie	perdu	pile	piqué	point	prime	Q	quatre	R	rate	rebic	retourne	retrait	rob	rol	S	six	Sizain	T	table	talon	tagis	trifle	tricherie	trick	tripot	trois	V	voit
---	--------	-------	-------	---	---------	-----	---	-------	------	--------	------	-------	---	------	------	------	-----	---	-----	------	-------	---	------	------	---	------	-----	---	------	-------	---	-------	------	---------	------	------	---	------	------	------	---	--------	-------	------	-------	-------	-------	---	--------	---	------	-------	----------	---------	-----	-----	---	-----	--------	---	-------	-------	-------	--------	-----------	-------	--------	-------	---	------

La réponse du problème précédent: ridicule

1	T	P	O	I	S	T	L	S	C	I	P	S	P	A	R
2	T	I	D	E	H	X	I	E	L	O	V	I	D	R	E
3	R	O	M	O	R	Z	V	R	N	D	O	X	L	M	T
4	O	V	T	E	A	U	P	T	E	U	V	E	A	E	O
5	M	A	N	I	L	L	E	M	E	T	B	D	E	C	U
6	T	E	N	X	T	E	I	O	O	A	R	L	O	A	R
7	I	E	I	D	V	R	H	P	C	A	F	A	N	P	N
8	U	U	P	E	P	F	I	C	H	E	C	R	I	O	E
9	H	I	L	C	M	R	A	C	R	O	O	A	C	T	U
10	S	I	P	A	T	R	E	T	H	U	C	A	M	S	F
11	T	P	I	V	A	E	T	P	A	E	V	A	B	A	I
12	P	H	L	E	B	A	C	T	I	E	R	R	B	O	P
13	A	I	I	I	L	O	R	A	P	C	M	I	S	E	G
14	T	A	O	O	E	E	I	T	R	A	P	U	E	J	E
15	E	N	N	P	K	C	I	P	T	N	E	G	R	A	

# GRANDE PRESENTATION DES OLDSMOBILE ET CHEVROLET VENDREDI LE 3 OCTOBRE A 19.30 HRES

INVITATION  
A  
TOUS

UNE ECONOMIE  
PEU COMMUNE  
DES OLDSMOBILE  
1976

ainsi que la variété de Chevrolet  
s'adaptant à vos besoins.

CHEVROLET-CAMIONS CHEVROLET OLDSMOBILE

Tél.: 679-1605, 293, boul. Sacré-Coeur, St-Félicien.  
Chevrolet, Chevelle, Nova, Oldsmobile, Cadillac, Vega, Corvette, Camara, Camions Chevrolet.

JE VOUS INVITE  
PERSONNELLEMENT

a venir me rencontrer  
vendredi le 3 octobre,  
j'aurai l'occasion de  
vous montrer nos  
nouveaux modèles 1976

Richard Emond

RICHARD EMOND  
représentant

930, bl. Talbot  
Chicoutimi  
Tel. 543-4401

## Epave retrouvée

PRINCE-GEORGE, C.B. (PC) — L'épave d'un petit avion dont l'écrasement a causé la mort de sept personnes, a été repérée quelques heures plus tard à 380 milles au nord-ouest de Prince-George.

La Gendarmerie canadienne a indiqué qu'il n'y a aucun survivant.

Le bimoteur de type Otter, propriété de la société Thunderbird Air de Prince-George, avait été porté manquant mardi après-midi au cours d'un vol entre divers camps de bûcherons.

Le point de départ de l'avion n'a pas pu être précisé.

## Examen avant le procès

RIMOUSKI (PC) — Un jeune homme de 20 ans, Karl Tavera, de Sainte-Foy, a été accusé d'enlèvement, de séquestration et de voies de fait avec lésions, lundi, en Cour des sessions de la paix, à Rimouski.

Le prévenu n'a enregistré aucun plaidoyer et le juge Mark Dubé a ordonné qu'il subisse un examen psychiatrique avant de revenir devant le tribunal dans 30 jours.

Tavera a été appréhendé par la Sûreté du Québec à la suite d'une chasse à l'homme ponctuée de coups de feu, lundi soir, près de Rimouski.

Les policiers ont découvert dans son automobile un adolescent de 13 ans, Francis Boucher, de Cap-Chat, qui avait été porté disparu par ses parents trois jours plus tôt. Le jeune Boucher avait les mains liées avec une chaîne de bicyclette.

Il n'avait pas été revu depuis jeudi soir dernier, alors qu'il était parti en compagnie de l'accusé pour chasser les rats dans un dépot de Cap-Chat.

Sa disparition avait été signalée à la police le lendemain matin.

## Energie Solution à la pénurie

CALGARY (PC) — La gratuité des transports en commun en Amérique du Nord pourrait constituer la solution à la pénurie d'énergie prévue pour bientôt et créer de nouveaux emplois dans l'industrie, a-t-on appris au 43ème congrès biennal du Syndicat uni du transport.

Les responsables du syndicat, qui regroupe 140,000 travailleurs des transports en commun, déclarent dans un rapport rendu public lundi que le nombre d'usagers est passé de 19 milliards en 1945 à 5,5 milliards en 1973. Au cours de cette période, la réaction des transports en commun a été d'augmenter les prix des billets, ce qui a contribué à décourager encore davantage les usagers.

Les 500 délégués venus des Etats-Unis et du Canada ont recommandé dans une résolution que les tarifs des transports en commun soient abolis d'ici à 1980 et que les réseaux soient doublés. Ils demandent, d'autre part, que les automobilistes soient pénalisés par des augmentations du prix de l'essence de l'ordre de 50 pour cent et du prix des stationnements.

Le syndicat affirme que de telles mesures provoqueraient un accroissement de 60 pour cent du trafic et cite l'exemple de Dallas et de Seattle où la masse des usagers a triplé grâce à la suppression des billets de transports en commun.

Ce syndicat, créé en 1892 représente les travailleurs des transports en commun de toutes les grandes villes des Etats-Unis et du Canada en plus de ceux de certaines compagnies spécialisées dans les longues distances telles que Greyhound et Trailways.

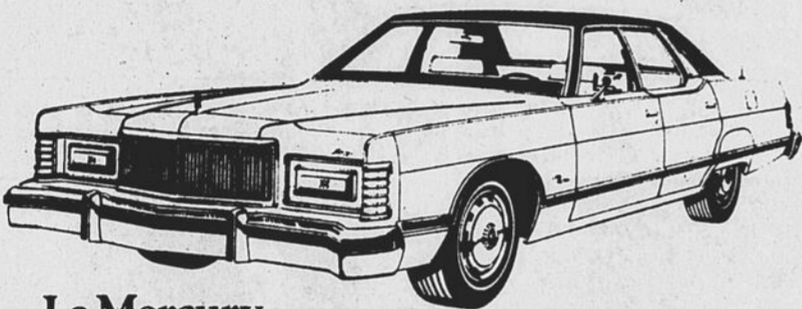
# En 1976 Mercury présente la collection de voitures la plus impressionnante jamais vue.

## Nous avons fait les choses en grand! Nous avons amélioré nos voitures pour une plus grande économie d'essence, et pour une conduite, une maniabilité et un luxe étonnants.



La Mercury Comet 1976, sedan 2 portes

Ne vous méprenez pas au sujet de cette petite beauté avec son extérieur Custom en option. Toute cette beauté cache un moteur économique de 200 po. cu., des freins à disque à l'avant, et des intérieurs magnifiquement agencés. Cinq nouvelles couleurs pour l'extérieur, un avant redessiné et des options comme les sièges-baquets entièrement inclinables font de cette voiture compacte digne de confiance une voiture séduisante dans tous les sens du mot.



La Mercury Grand Marquis Brougham 1976, hardtop 4 portes à montants profilés

La Marquis met le luxe à votre portée. C'est la première de trois séries de Mercury luxueuses. Et les Mercury sont reconnues pour leur roulement exceptionnel, et leur haut niveau de luxe et de qualité. Il y a 6 nouvelles couleurs extérieures en équipement standard. Et les options 76 comprennent un étonnant nouvel extérieur deux tons avec intérieurs harmonisés en havane/fauve ou crème/or sur la Marquis Brougham et la Grand Marquis, hardtops 2 portes, un nouveau toit de vinyle Landau et des roues en aluminium forgé.



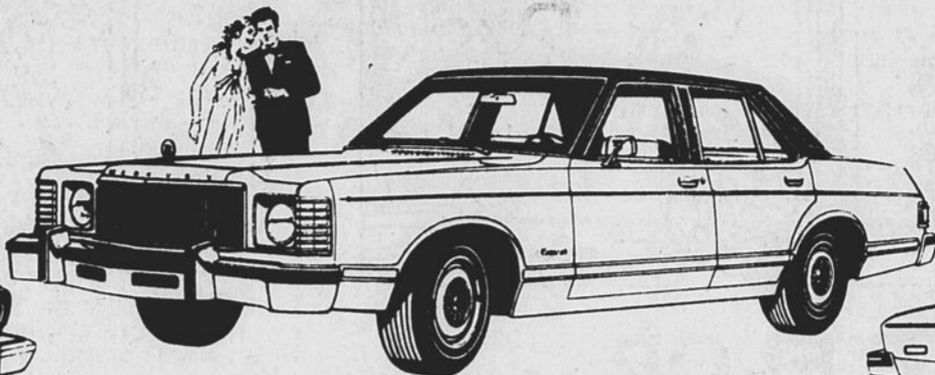
La Mercury Montego MX Brougham 1976, hardtop 2 portes

Comparez le prix et les caractéristiques, et vous constaterez que c'est une des meilleures voitures de taille moyenne qui soient. En 1976, même la Montego la moins chère est bien équipée, et son équipement standard comprend, entre autres, la servodirection, les servofreins à disque à l'avant, la boîte automatique Select-Shift, et un puissant moteur V-8 de 351 po. cu., améliorant l'économie d'essence. Choisissez parmi les nouvelles couleurs extérieures et les options qui permettront à votre Montego de vous aller comme un gant.



La Mercury Meteor Rideau 500, hardtop 2 portes

Silence, confort, roulement excellent, le tout à un prix raisonnable qui fait de la Mercury Meteor un achat plein de bon sens. L'intérieur de la Meteor est vraiment familial (avec de la place pour six adultes), et son coffre à bagages est vaste et profond. Ajoutez le sobre moteur standard V-8 de 351 po. cu., et vous avez une voiture qui vous en offre vraiment pour votre argent. Les options comprennent deux nouvelles couleurs pour le toit de vinyle, des roues en aluminium forgé et une radio "chercheuse" AM/FM/Multiplex.



La Mercury Monarch Ghia 1976, sedan 4 portes

La Mercury Monarch est le fruit d'une nouvelle idée: une voiture juste de la bonne taille. La 1976 bénéficie d'une suspension améliorée, qui rend le roulement encore plus doux, et d'une insonorisation améliorée, qui rend le roulement encore plus silencieux. Elle offre amplement d'espace pour 5 adultes, et un nouveau siège banquette pleine largeur à l'avant. De nouvelles couleurs sensationnelles sont offertes pour la peinture extérieure. Les options les plus en demande comprennent des sièges-baquets à l'avant, entièrement inclinables et confortablement rembourrés, de superbes nouveaux intérieurs en cuir et velours, d'élégantes roues en acier, et plusieurs autres.

Le concessionnaire Mercury a de superbes voitures 1976: et vous verrez qu'elles ont plus que du style, du confort et de la maniabilité.

L'EPA (Agence de protection de l'environnement des Etats-Unis) a fait subir des tests aux voitures 1976 de trois grands fabricants d'automobiles, et les résultats (par rapport au volume des ventes) ont démontré que les voitures de la compagnie Ford sont en tête pour l'économie d'essence.

En fait, les voitures 1976 de la compagnie Ford ont réalisé un millage moyen de 20.7 milles au gallon et une augmentation en pourcentage de 27% par rapport aux modèles 1975.

Ces tests sur la consommation d'essence ont été effectués par l'EPA en ville et sur la grand-route, et les données, converties en gallons supplémentaires.

Les moteurs des voitures Mercury 1976 ont été améliorés afin de vous assurer une plus grande économie d'essence et une meilleure maniabilité en termes de démarrage, arrêt et accélération souples.

De plus, tous les modèles Mercury offrent en option des moteurs de prix économique consommant de l'essence ordinaire moins coûteuse vendue partout.

Venez sans tarder chez le concessionnaire Mercury. Et en 1976, sachez chasser ce chat.

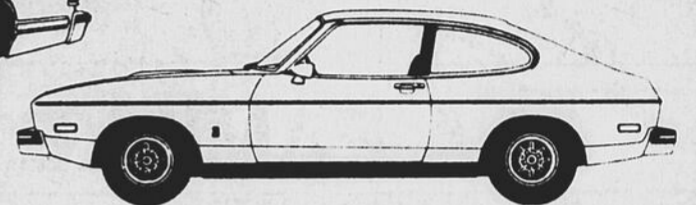
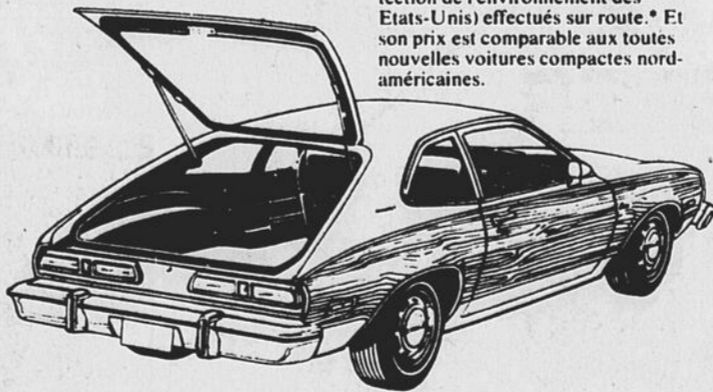
Les normes établies (par rapport au volume des ventes) par les tests de l'EPA des Etats-Unis ont servi et servent encore de critères aux fabricants d'automobiles dans leurs déclarations concernant la consommation d'essence de leurs voitures. Ces tests sont réalisés au dynamomètre et simulés en ville et sur la grand route. Mais, comme les résultats varient avec le type de moteur, de transmission et d'accessoires de la voiture, ils peuvent être différents suivant la voiture que vous choisissez. De plus, la consommation d'essence dépendra de votre façon de conduire, des conditions de la route et de la température, et de l'entretien de la voiture.

\*Le sedan à 2 portes Bobcat Special MPG, muni du moteur 2.3 litres et de la boîte manuelle à 4 vitesses, a obtenu des résultats de 29.8 m/g (ville) et de 45.2 m/g (route) dans les tests de l'EPA.

Certains accessoires mentionnés ou représentés sont offerts en option moyennant supplément.

La Mercury Bobcat "SC" Runabout 1976, 3 portes avec panneaux similibois en option

Cette année, il y a en tout 5 modèles Bobcat, y compris deux petites wagonnettes spacieuses. La vedette: notre toute nouvelle Runabout "SC", 3 portes avec panneaux similibois en option. En 76, la Bobcat offre 5 nouvelles couleurs extérieures et un grand choix de nouvelles options: 2 nouvelles couleurs pour le toit de vinyle, des bandes décoratives et un capotage en tissu à carreaux Alpine. L'économie? Demandez au concessionnaire de vous parler de la Bobcat Special MPG, qui a fait plus de 45 milles au gallon lors des essais simulés de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des Etats-Unis) effectués sur route.\* Et son prix est comparable aux toutes nouvelles voitures compactes nord-américaines.



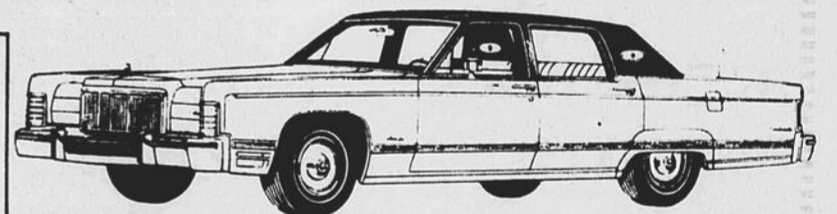
La Capri II 1976, de Mercury

La petite européenne sportive et irrésistible, de Mercury, est une voiture de tourisme vraiment extraordinaire. Son équipement standard, comprenant un moteur 4 cylindres de 2.3 litres à arbre à cames en tête, une boîte manuelle à 4 vitesses, des servofreins à disque à l'avant, et des pneus radiaux ceinturés d'acier, assure des performances exceptionnelles. L'ensemble Décor en option de la Capri II comprend des sièges arrière profilés individuellement, avec dossiers inclinables (ce qui permet aussi de transporter de plus grosses charges), une mini-console pratique, des glaces latérales à charnières, et beaucoup d'autres avantages.



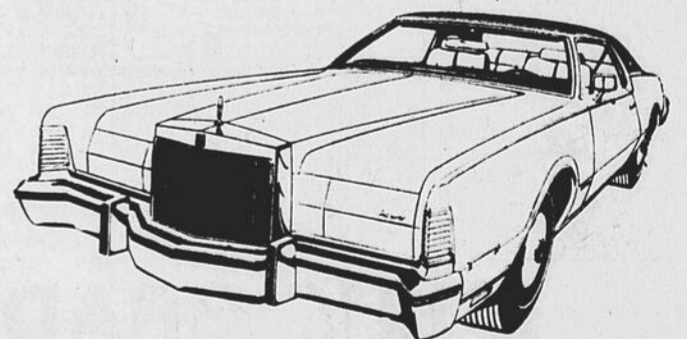
La Mercury Cougar XR-7 1976, hardtop 2 portes

Elle ne ressemble à aucune autre voiture. Cette année, la Cougar de taille moyenne met l'accent sur le luxe personnalisé, avec des intérieurs superbes, dont le nouveau deux tons or/crème, en option. L'équipement standard comprend la boîte automatique, les pneus radiaux, l'allumage transistorisé et une élégante banquette type avion. Un choix d'options plus vaste, dont les sièges-baquets à dossier élevé à l'avant et la console centrale, vous aident à faire de votre Cougar XR-7 la voiture de luxe de taille moyenne qui répond vraiment à votre personnalité.



La Lincoln Continental 1976, sedan 4 portes

L'année de l'individualisme commence avec la Lincoln Continental. Avec ses lignes gracieuses, la Lincoln Continental reflète l'élégance, le prestige et le rendement. La longue liste d'équipement standard peut être complétée par un grand choix d'options de luxe, qui vous permet d'adopter la Continental qui convient à vos goûts personnels. La Lincoln Continental, un luxe qui dure.



La Continental Mark IV 1976, coupé 2 portes

La Mark IV est plus qu'une simple voiture classique. Elle veille à votre confort, avec un climatiseur à réglage automatique de la température, des glaces à commande électrique, des sièges Twin Comfort à commande électrique à 6 positions pour le conducteur et le passager, et bien d'autres avantages. La Mark IV vous offre une nouvelle radio AM/FM stéréo avec lecteur de cartouches 8 pistes tétraphoniques et une collection "Designers" exclusive, réunissant des harmonies de couleurs choisies par des dessinateurs de grande renommée, comme Givenchy, Pucci, Cartier et Bill Bliss.

Venez voir les Mercury 76 au millage accru chez le concessionnaire Mercury.

MERCURY 

Sachez chasser ce chat.



# LES BANDES ILLUSTRÉES QUOTIDIENNES

## LE COWBOY MASQUE



## SOURIS MIQUETTE



## LA FAMILLE FLOP



## AGENT SECRET



## JULIETTE



## BLONDINETTE



## LUC BRADEFER



## SCAMP

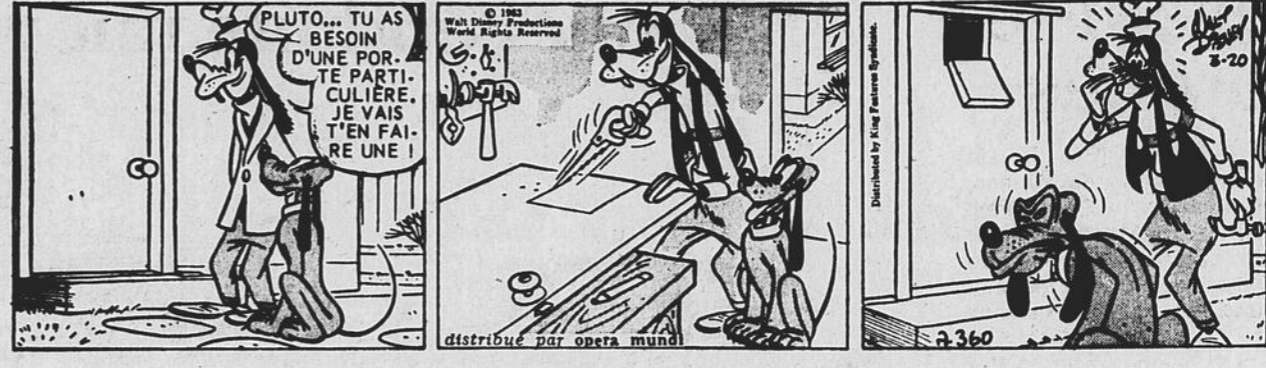


# LES BANDES ILLUSTRÉES QUOTIDIENNES

## LE COWBOY MASQUE



## SOURIS MIQUETTE



## LA FAMILLE FLOP



## AGENT SECRET



## JULIETTE



## BLONDINETTE



## LUC BRADEFER



## SCAMP



PO

Le

VAN  
compl  
lieu à  
dans l  
les ne  
de l'in  
ricain.

M. J  
and L  
de Nev  
devan  
l'Ass  
ture c  
cision  
nées f

"No  
flation  
ports  
notre  
difficu  
tuelle,  
dit.

M. C  
"béné  
de l'ill  
tion.

PO  
en

TORON  
flation  
ciation  
qu de  
de la  
l'origine  
hausses  
situation  
relations  
ouvrières  
tannique,  
en relation  
ouvrières

M. Phil  
nait la  
cadre d  
les relac  
proché à  
des relac  
Colombie

BO

Mo

MONT  
Baisse  
modérée,  
Bourse de  
Le vol  
409,400  
vement à  
transigées  
L'indice  
baissé de  
Les indust  
1.35, à 18  
.83, à 102  
publics 75

To

TORON  
les secteu  
Toronto o  
peres, m  
quatrième  
à l'issue d  
tôt calme.  
L'indice  
cipal ind  
dance du  
miné en b  
176.05, so  
depuis le  
rifères or  
296.63, les  
60, à 74.

Ne

NEW YO  
La chute  
poursuivi  
Wall Stree  
industriell  
de 10 poin  
jours a

La cote,  
gulière pe  
partie de  
assez rapi  
à la baisse  
midi.

Les inve  
cains red  
jamais un  
des taux  
remontée

# PORTEFEUILLE QUOTIDIEN

## Les méthodes comptables ne reflètent guère la situation inflationniste

VANCOUVER (PC) — Les méthodes comptables traditionnelles donnent lieu à des décisions malencontreuses dans le monde des affaires parce qu'elles ne reflètent pas les conséquences de l'inflation, selon un spécialiste américain.

M. J. J. Castiglia, de la société Pratt and Lambert Inc. de Buffalo, dans l'Etat de New York, a déclaré en effet, mardi, devant les délégués au congrès de l'Association des fabricants de peinture canadiens, que ces mauvaises décisions sont prises sur la foi de données financières déformées.

"Nous opérons dans une ère où l'inflation embrouille tellement les rapports financiers conventionnels que notre gérant d'affaires a beaucoup de difficultés à déterminer sa position actuelle, sans parler de l'avenir...", a-t-il dit.

M. Castiglia a cité en exemple les "bénéfices sur inventaire" comme cas de l'illusion suprême créée par l'inflation.

"Les revenus sont gonflés par les bénéfices dans la valeur des inventaires, en raison de la progression rapide des prix, a-t-il souligné.

Mais quand vient le temps de renouveler ces inventaires aux prix courants, les bénéfices se sont évaporés".

M. Castiglia a ainsi prédit que d'ici la fin de l'année, il deviendra obligatoire, aux Etats-Unis, de faire accompagner les rapports financiers pour 1976 d'informations permettant de tenir compte de l'inflation.

M. Robert Kayers, premier vice-président de la Banque de Montréal pour la Colombie Britannique, a déclaré de son côté qu'un taux d'inflation de dix pour cent et plus sera probablement la règle plutôt que l'exception au cours des prochaines années.

Un gel des prix et des salaires n'est toutefois pas la solution à adopter, a-t-il ajouté.

Une telle solution a été tentée dans d'autres pays sans résultats durables, a souligné M. Kayers.

## Une épée de Damoclès menace la reprise économique américaine

NEW YORK (AFP) — L'économie américaine se redresse peu à peu, mais sous la menace d'une redoutable épée de Damoclès: l'énorme déficit du budget fédéral.

Ce déficit entraîne de massifs emprunts du Trésor, lesquels font remonter les taux d'intérêt sur les marchés financiers, tout en drainant les capitaux qui pourraient alimenter la reprise économique, notamment dans le secteur clé de la construction.

C'est du moins ce qu'ont répété, à plusieurs reprises, les responsables de la trésorerie américaine et notamment le secrétaire au Trésor, M. William Simon, qui a multiplié les avertissements.

Les chiffres, notent les spécialistes, ont effectivement de quoi faire frémir même les plus optimistes: les emprunts fédéraux, au cours de l'année fiscale 1976 (qui a débuté le 1er juillet), dépasseront sans doute les 80 milliards contre \$51 milliards l'année précédente et seulement \$3 milliards l'année d'avant.

La dette publique américaine s'élevait à \$544 milliards au 1er juillet (68 p.c. de plus qu'il y a dix ans). Le paiement des intérêts représente à lui seul une somme annuelle de \$36 milliards.

Le déficit du budget fédéral, enfin, dépassera probablement les 70 milliards pour l'année fiscale en cours, contre \$43.6 milliards pour l'année qui vient de s'achever et \$3.5 milliards l'année précédente.

### Récession

Ce déficit fédéral est la conséquence de la récession économique qui a for-

tement réduit les rentrées fiscales, tout en accroissant les dépenses du gouvernement, qui a en outre procédé à des réductions d'impôts pour soulager les consommateurs américains.

Le Trésor, à court d'argent, doit donc s'adresser d'une façon croissante aux marchés financiers en émettant des bons portant un taux d'intérêt de plus en plus intéressant (8.5 p.c. ces derniers temps sur des bons à deux ans de maturité contre 6.6 p.c. en juin). Ceci attire les investisseurs américains et détourne l'argent qui pourrait être investi à la Bourse ou

sur le marché des obligations, ou encore placé dans les institutions d'épargne qui effectuent à leur tour les prêts hypothécaires dont a besoin le secteur de la construction de logements.

Ce phénomène, qualifié ici de "crowding-out" (évincement), s'est particulièrement accéléré depuis quelques semaines aux Etats-Unis, avec pour résultat le plus visible un redressement des taux d'intérêt qui inquiète fortement Wall Street. Il risque en outre de s'accroître avec le redressement économique, qui s'accompagne en principe d'un accroissement des

demandes de crédit de la part des entreprises.

M. William Simon a donc conseillé, cette semaine, au Congrès américain d'éviter d'inscrire de nouvelles dépenses au budget fédéral. Il est par ailleurs opposé à la reconduction, l'année prochaine, des réductions d'impôts sur le revenu appliquées cette année, mesure sur laquelle la Maison Blanche doit en principe se prononcer sous peu.

Par ailleurs, le Trésor, qui est obligé d'emprunter, envisage d'allonger la maturité de ses bons afin notamment de réduire la pression exercée sur les taux d'intérêt à court terme.

## Pour une ligne plus dure envers les syndicats

TORONTO (PC) — L'inflation et un mode de négociation qui s'inspire plutôt de la confrontation sont à l'origine des demandes de hausses salariales et de la situation tumultueuse des relations patronales-ouvrières en Colombie Britannique, selon un avocat en relations industrielles et ouvrières de Vancouver.

M. Philip Shier, qui prenait la parole mardi dans le cadre d'une conférence sur les relations de travail, a reproché à la Commission des relations de travail de la Colombie Britannique, au

nouveau code du travail de la province et au gouvernement néo-démocrate de M. Dave Barrett d'être à l'origine des retards et de la confusion dans la solution des questions ouvrières.

"Les nouvelles méthodes n'ont pas entraîné de réduction des grèves tant légales qu'illégalles", a-t-il souligné.

M. Shier a ajouté que le gouvernement provincial adopte une attitude conciliante envers les syndicats pour les récompenser de l'appui qui lui a permis de prendre le pouvoir.

Avant l'élection du NPD à la législature de Victoria, a ajouté M. Shier, les tribunaux rendaient sans retard des décisions claires et nettes dans les cas de grèves illégales.

Aujourd'hui, quand un différend est porté devant la Commission des relations de travail, celle-ci n'intente que très peu de poursuites en dommages et intérêts car cela "ne serait pas dans l'intérêt des relations de travail".

Avec le nouveau code provincial du travail, qui favorise largement les syndi-

cats, a poursuivi M. Shier, "ma tâche consiste essentiellement à persuader les entreprises employant mes services de ne pas faire appel à la Commission des relations de travail ou aux tribunaux".

M. Shier a cité à l'appui de sa thèse un amendement au code du travail en vertu duquel aucun acte ou aucune omission de la part d'un employé ne peut être considéré comme grève illégale si cet acte ou cette omission peuvent être jugés nécessaires pour des raisons de santé ou de sécurité.

## BOURSE

### Montréal

MONTREAL (PC) — Baisse des cours et activité modérée, mercredi, à la Bourse de Montréal.

Le volume a atteint 409,400 actions comparativement à 424,300 actions transigées mardi.

L'indice composé a baissé de 1.11, à 178.58. Les industrielles ont perdu 1.35, à 182.54, les papiers .83, à 102.64, les services publics .73, à 119.14 et les

banques .11, à 268.21.

Comportement des valeurs:

	Mer.	Mar.
Gains	34	30
Pertes	110	129
Inchangés	54	33
Total	198	192

Canadian Marconi A venait en tête des industrielles, en baisse de 10 cents, à \$4.00 après un virement de 15,300 actions. North Ame-

rican Rare Metals était la mine la plus active, en hausse de trois cents, à 35 cents après un virement de 40,000 actions.

Parmi les pétroles, Imperial Oil A a perdu 1-4, à \$24, Consumers Gas 1-8, à \$11 3-4, Husky Oil 1-8, à \$18 3-4 et Pacific Petroleum 1-8, à \$24 3-4, tandis qu'Alberta Gas Trunk Line a gagné 3-8, à \$11 3-8 et Pan Ocean Oil 1-4, à \$8 1-2.

Canadian Tire a perdu 5-8, à \$45 3-8, Noranda Mines A 5-8, à \$32 7-8, Cominco 1-2, à \$33, Placer Developments 1-4, à \$19 7-8, Bell Canada 1-2, à \$40 3-4 et Alcan 1-4, à \$21 3-8. Scott's Restaurants a gagné 1-8, à \$6 3-4.

Parmi les valeurs spéculatives, Nordore Mining a chuté de \$1.30, à 65 cents après un virement de 29,400 actions.

### Toronto

TORONTO (PC) — Tous les secteurs de la Bourse de Toronto ont enregistré des pertes, mercredi, pour la quatrième journée d'affilée à l'issue d'une séance plutôt calme.

L'indice industriel, principal indicateur de la tendance du marché, a terminé en baisse de 1.13, à 176.05, son plus bas niveau depuis le 24 janvier, les aurifères ont perdu 3.87, à 296.63, les métaux de base .60, à 74.41 et les pétroles

de l'Ouest .54, à 185.41. Le volume a atteint 1.22 million d'actions d'une valeur de \$10.88 millions, en légère hausse par rapport à 1.19 million et \$9.36 millions mardi.

Comportement des valeurs:

	Mer.	Mar.
Gains	99	125
Pertes	260	261
Inchangés	237	243
Total	596	629

Parmi les composants de l'indice industriel, trois ont progressé et 13 ont reculé. Les plus lourdes pertes sont allées aux mines industrielles et aux communications. Les pipe-lines ont affiché les plus grands gains.

Hugh Russel Ltd. A a perdu 1-8, à \$10 1-8, Slater Walker of Canada Ltd. 1-4, à \$9, Toromont Industries Ltd. 15 cents, à \$3.55 et Alcan 3-8, à \$21 1-4. Ashland Oil a régressé de

1 1-8, à \$10 1-4. Noranda Mines A de 7-8, à \$33, Interpool de 1-2, à \$10 7-8 et Bell Canada de 1-2, à \$40 3-4.

National Trust a gagné 1 point, à \$15. Parmi les mines, Denison a perdu 5-8, à \$58 3-8 et Rio Algom 1-4, à \$30 3-4. Pamour Porcupine a gagné 20 cents, à \$4.55. Canadian Superior a perdu 3-4, à \$37 1-4 et Alberta Eastern 1-4, à \$7 1-8. Numac s'est adjugé 1-4, à \$10 1-8.

### Valeurs canadiennes

Parmi les valeurs canadiennes inscrites à la Bourse de New York, Dome Mines a perdu 1 3-8, à \$36 et Campbell Red Lake 1 1-8, à \$20 3-4.

Alcan a terminé en baisse de 1-4, à \$20 3-4. Inco de 1-8, à \$25 1-8 et Canadian Pacific de 1-8, à \$13.

Massey Ferguson a baissé de 1-8, à \$16 1-8 et Hiram Walker de 3-8, à \$28 1-2. Seagram est demeuré inchangé à \$27 1-4.

### New York

NEW YORK (AFP, AP) — La chute des cours s'est poursuivie, mercredi, à Wall Street où l'indice des industrielles a perdu près de 10 points sur un marché toujours assez peu actif.

La cote, étroitement irrégulière pendant la majeure partie de la séance, s'est assez rapidement orientée à la baisse en fin d'après-midi.

Les investisseurs américains redoutent plus que jamais un redressement des taux d'intérêt et une remontée de l'inflation aux

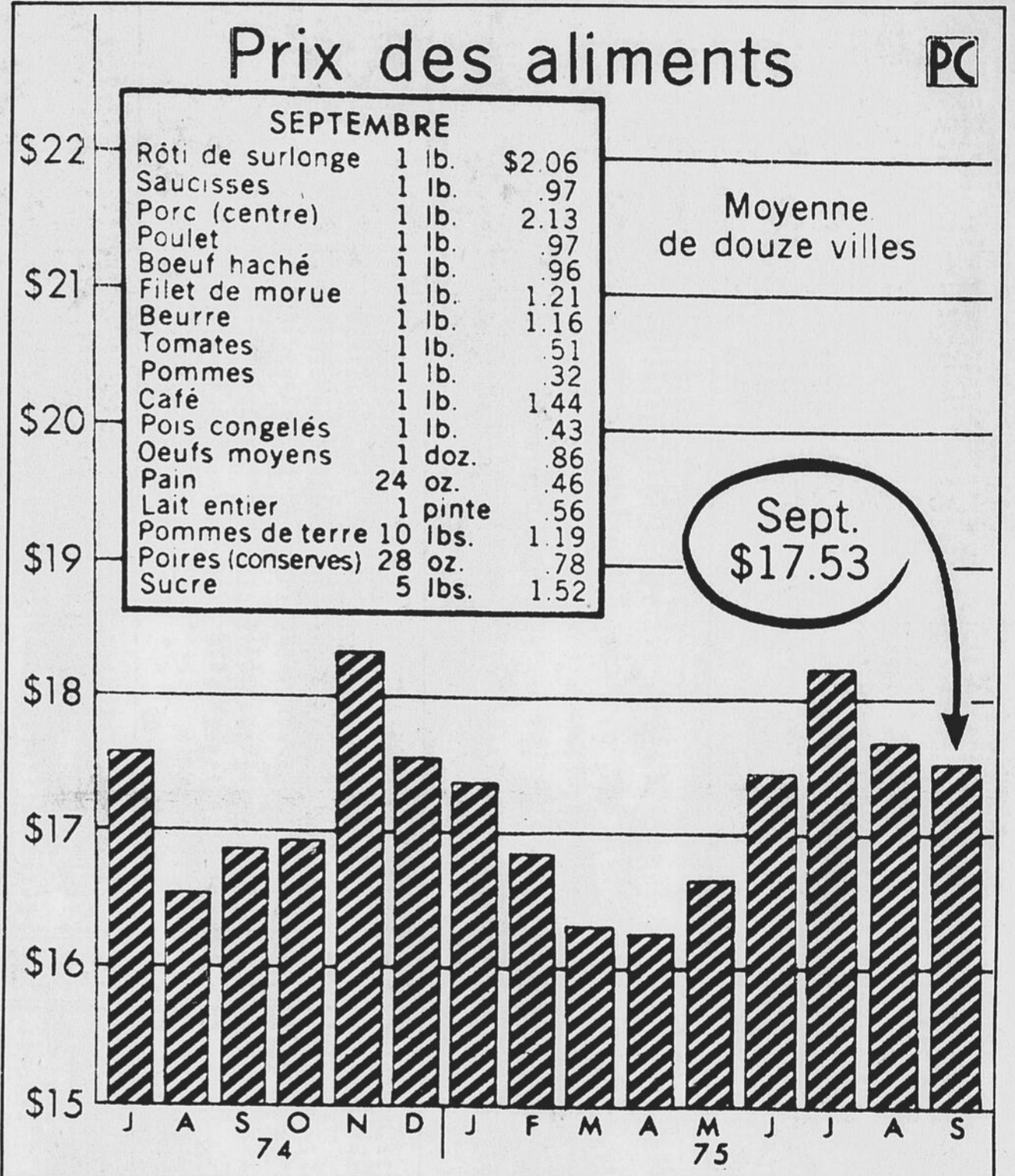
Etats-Unis en raison notamment des lourds déficits budgétaires.

L'indice des industrielles a maintenant perdu plus de 34 points en trois séances consécutives de baisse depuis le début de la semaine et se trouve nettement en-dessous de la barre des 800 points (784.16), son plus bas niveau depuis près de six mois.

Le nombre des baisses a très largement emporté sur celui des hausses: 1020 contre 331 avec 427 inchangés. Comme la veille, Blue Chips et valeurs

de croissance ont été particulièrement touchés. C'est ainsi qu'IBM perd 4 7-8 aux ordinateurs.

Parmi les divers compartiments, les baisses les plus prononcées ont été enregistrées aux aérospatiales, électroniques, automobiles, sidérurgiques, pétroles, papiers et chimiques. La plupart des autres groupes se sont effrités, notamment les mines d'or et grands magasins. Les pharmaceutiques et cuprifères ont été cependant relativement soutenues.



LE PANIER A PROVISIONS — Le prix du panier à provisions a fait une nouvelle chute au cours du mois de septembre, passant de \$18.69 à \$17.53. Le graphique ci-haut indique les prix qu'ont atteint ce mois-ci les divers aliments qui composent le panier à provisions. Ces prix, recueillis par la Presse canadienne, représentent une moyenne établie à partir des données recueillies dans douze villes du pays.

(Graphique PC)

## LES DENREES

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: arrivages courants, 92 points, \$1.02; 93 points, \$1.03; Commission canadienne de l'industrie laitière, \$0.03.

Fromage cheddar: blanc, \$1.06; coloré, \$1.063. Poudre de lait écrémé: no 1 contenant de 50 lb., 59-66; procédé par rouleau et par vaporisation, 39-42.

Lait de beurre en poudre, 48 à 50; pour nourrissage, 37 à 41. Lait évaporé, 48 contenant de 16 onces, \$15.95.

Lactosérum en poudre, pour nourrissage: procédé par rouleau, 6 3-4 à 7; procédé par vaporisation, 12 à 14; procédé par vaporisation non-hydroscopique, 25 1-2.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine: A-extra gros, 94.8; A-gros, 87.9; A-moyens, 75.9; A-petits, 62.8.

Prix de gros aux distributeurs alimentés par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra gros, 92; A-gros, 85; A-moyens, 73; A-petits, 60; A-pee-wee, 42.

Pommes de terre de table: Québec, \$2.35 à \$2.50 les 50 lb.; arrivages: 5,003 mannes; I.P.E., \$3.35 à \$3.45 les 50 lb., \$1.90 à \$1.95 les 25 lb., .82 à .84 les 10 lb.

Fruits et légumes MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Fruits Pommes: Lobo, \$3.50 à \$4.00 la boîte de verger; Cortland, \$4.00 la boîte de verger; Délicieuses rouges, \$5.00 la boîte de verger; Macintosh, \$3.50 à \$4.00 la boîte de verger; Wolf River, \$3.50 à \$4.00; pommettes, \$6.00 à \$7.00 la boîte de verger. Poires: \$6.50 à \$7.00 la boîte de verger.

Légumes Aubergines: \$4.50 le boisseau. Betteraves: .50 pour 6 paquets; \$2.00 pour 25 lb.; \$3.00 le 50 lb. Blé d'Inde: .50 la douzaine. Brocoli: \$6.50 à \$7.00 pour 14. Carottes: \$1.00 la douz.

de paquets; mini-carottes, \$4.50 à \$5.00 pour 20 celloles de 2 oz; \$3.25 pour 24 celloles de 10 onces; \$1.25 pour 25 lb. et \$2.50 pour 50 lb.

Céleri: \$4.50 à \$5.00 pour 24. Choux: chinois, \$3.00 pour 12; verts, \$2.25 à \$2.75 le 50 lb.; Savoie, \$4.00 à \$5.00 pour 12; rouges, \$3.00 à \$3.25 pour 12. Choux-fleurs: \$3.00 pour 12.

Choux de Bruxelles: \$4.00 à \$5.00 pour 20 lb.

\$7.00 pour 16 pintes ou \$5.00 pour 12 chopines. Citrouilles: \$4.00 à \$5.00 la douzaine.

Concombres: ordinaires, \$5.00 à \$6.00 pour 6 douzaines. Courges - courgettes: \$3.00 pour 12; zucchini, \$4.00 la boîte de 20 lb.

Echalotes: \$3.00 à \$3.50 pour 3 douz.

Fèves, jaunes et vertes: \$4.00 à \$5.00 pour 20 lb.

**JE VOUS INVITE PERSONNELLEMENT**

à venir me rencontrer vendredi le 3 octobre, j'aurai l'occasion de vous montrer nos nouveaux modèles 1976.

*Jean Pilote*

JEAN PILOTE  
représentant

930, bl. Talbot  
Chicoutimi  
Tél.: 543-4401



# Malgré l'ordre du premier ministre Les militaires portugais refusent d'évacuer le poste de radio communiste

LISBONNE (Reuter) — Les soldats qui ont occupé, lundi, la station de radio communiste Radio Club Portugues, ont rejeté mercredi l'ordre du premier ministre Jose Pinheiro de Azevedo de l'évacuer. Les soldats, qui ont pris fait et cause pour les employés, ont déclaré qu'ils défendraient les locaux contre toute tentative de s'en emparer.

Le premier ministre a ordonné à la troupe d'évacuer les stations de radio et de télévision, dans l'intention de la remplacer par des unités de police.

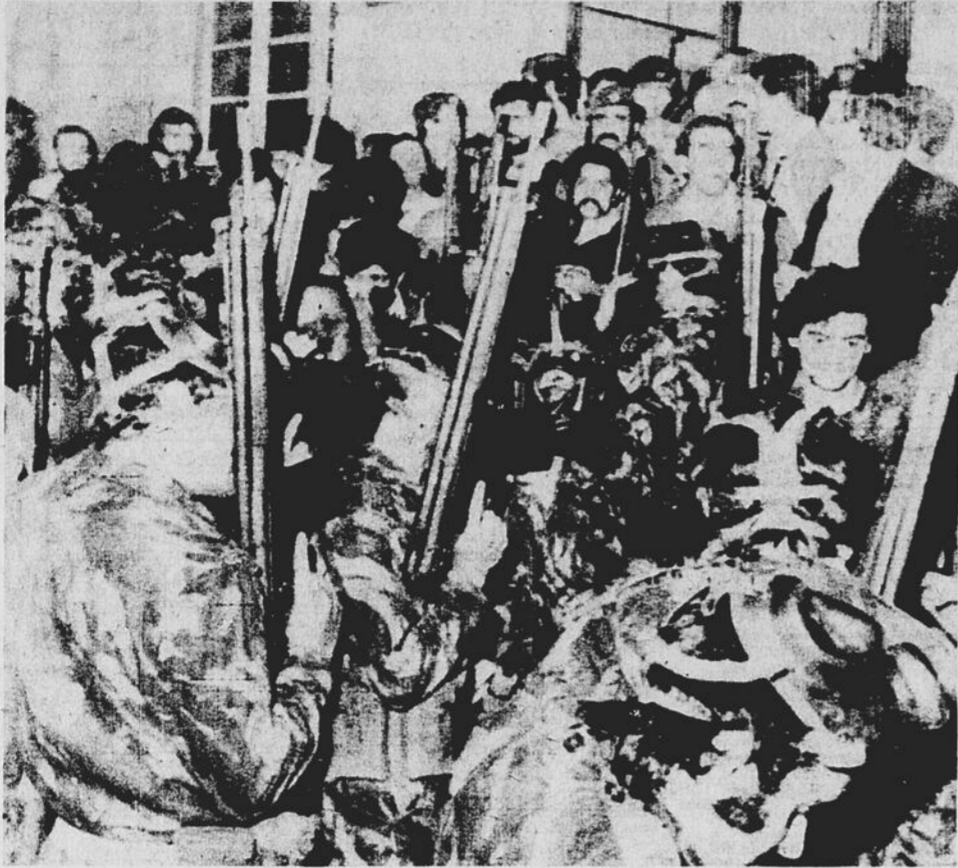
Mais l'officier commandant le détachement gardant Radio Club Portugues a déclaré au correspondant de Reuter que lui-même et ses hommes avaient décidé de ne pas en bouger, par solidarité avec les employés.

L'officier a affirmé que le général Carvalho approuvait pleinement la décision de ses hommes.

Des parachutistes gardant la radio d'Etat disent, pour leur part, n'avoir reçu jusqu'à présent aucun ordre de qui que ce soit, et un sergent de faction a déclaré avoir tenté pendant plusieurs heures de contacter son officier, pour essayer de savoir où en étaient les choses.

### L'occupation des stations

Au moins dix personnes



**OCCUPATION** — Les militaires portugais qui occupent depuis lundi la station de radio communiste Radio Club Portugues ont refusé de l'évacuer malgré l'ordre du premier ministre. Ils ont déclaré qu'ils défendraient les locaux contre toute tentative de s'en emparer. (Téléphoto PC)

ont été blessées, mardi soir, lorsque la troupe a tiré en l'air et lancé des grenades lacrymogènes contre des manifestants socialistes essayant de défilier devant les studios de la Radio nationale.

Les invalides de guerre, qui occupent depuis une semaine la radio d'Etat, dans le cadre d'une campagne visant à obtenir de meilleures pensions, ont repris, mercredi, les émissions qu'ils avaient suspendues lundi à la suite de l'intervention de la troupe.

L'amiral Azevedo avait initialement annoncé que l'occupation des stations se poursuivrait jusqu'à l'établissement d'un régime d'information véritablement libre et pluraliste — en d'autres termes libéré de l'emprise communiste.

## Le "Spaghetti House" La police veut affamer les trois hommes

LONDRES (Reuter) — Le siège de "Spaghetti House" se poursuit toujours. Trois hommes armés y sont retenus en otages six employés de ce restaurant italien de Knightsbridge depuis la nuit de samedi à dimanche. Deux autres otages ont été libérés, l'un dès dimanche, l'autre lundi.

Une nouvelle fois, les trois hommes ont demandé, mercredi, qu'un avion soit mis à leur disposition pour les conduire à la Jamaïque. Une nouvelle fois, la police a refusé.

En fait, la police a décidé d'"affamer" les trois hommes. "Ils pourront être ravitaillés lorsqu'ils sortiront avec les otages, pas avant", a déclaré l'un de ses responsables. Jusqu'à présent seuls du café, de l'eau et des cigarettes ont été livrés au sous-sol du restaurant où sont retranchés les trois hommes et leurs otages, tous Italiens. Des conserves y sont entreposées mais on ignore si les trois hommes y ont touché.

**JE VOUS INVITE  
PERSONNELLEMENT**



**FERNAND NIQUET,**  
propriétaire.

à venir me rencontrer  
vendredi le 3 octobre,  
j'aurai l'occasion de  
vous montrer nos  
nouveaux modèles 1976.



930, bl. Talbot  
Chicoutimi  
Tél.: 543-4401

## Patricia n'est pas coopérative

SAN FRANCISCO (AP) — Dans une déclaration adressée au juge Oliver Carter, les deux avocats de miss Patricia Hearst ont pour la première fois reconnu mardi que leur cliente n'était nullement coopérative.

Miss Hearst est vacillante dans son comportement envers ses parents et ses avocats, ont déclaré Mes

Terence Hallinan et John Knutson. Elle éclate en sanglots chaque fois qu'on l'interroge sur ses aventures avec l'Armée symbionaise de libération et refuse d'évoquer sa vie clandestine", ont-ils ajouté, persuadés que l'héritière du magnat de la presse américaine pourrait être sur le point d'être victime d'une dépression nerveuse.



INVITATION A TOUS  
à venir admirer  
la nouvelle gamme  
**Oldsmobile 1976.**

# Présentation

## DES MODELES

# 56

CE SOIR, LE 3 OCTOBRE 1975  
A 20.00 HRES P.M.

Soirée canadienne avec au menu  
une collation typiquement canadienne.  
**VENEZ VOUS AMUSER**



## ALMA

### AUTOMOBILES

Limitee

CHEVROLET



200 SUD, DU PONT, ALMA TEL.: 662-3451



## Même les petits clients sont importants. Faut pas les négliger.

Concentrer vos efforts sur vos gros clients mais ne pas perdre les autres de vue. Rester en contact même sans visite. Conserver votre avance sur vos compétiteurs. Vos affaires font vraiment du chemin par téléphone.

L'interurbain.  
L'efficacité d'abord.

Bell Canada

**DEMEÑAGEZ A PEU DE FRAIS**

**LOUEZ UN CAMION**

de toutes grandeurs de marque

**CHEVROLET** chez

**Budget**



Chicoutimi 543-7701  
Alma 462-2828  
Roberval 275-1041

**CHICOUTIMI DRIVE YOURSELF**  
23 OUEST JACQUES CARTIER, CHICOUTIMI

**CANADA PROVINCE DE QUEBEC VILLE DE PORT-ALFRED AVIS PUBLIC**

EST par les présentes donné par le soussigné, greffier de la ville de Port-Alfred que le conseil de ville de Port-Alfred, lors de la séance tenue le vingt-neuvième jour du mois de septembre mil neuf cent soixante-quinze, a passé et adopté le règlement No. 463 de la ville de Port-Alfred, ordonnant un emprunt de \$18,000.00 pour l'exécution de divers travaux publics dans la ville de Port-Alfred, le dit règlement No. 463 pouvant être communiqué à quiconque en fera la demande au bureau du greffier de la ville.

DONNE à Port-Alfred ce trentième jour du mois de septembre mil neuf cent soixante-quinze.

Willie Tremblay  
GREFFIER

**CANADA PROVINCE DE QUEBEC TOWN OF PORT-ALFRED PUBLIC NOTICE**

IS HEREBY GIVEN BY the undersigned, Town-Clerk of the town of Port-Alfred, that on the twenty-ninth day of the month of September nineteen hundred and seventy-five, the council of the town of Port-Alfred, has passed and adopted a by-law bearing No. 463, ordaining a loan of \$18,000.00 for different public works in the town of Port-Alfred, said by-law to be communicated to anyone making the demand for same at the office of the town-clerk of the town.

GIVEN AT Port-Alfred this thirtieth day of the month of September nineteen hundred and seventy-five.

Willie Tremblay  
TOWN-CLERK

**CANADA PROVINCE DE QUEBEC VILLE DE PORT-ALFRED AVIS PUBLIC**

EST par les présentes donné par le soussigné, greffier de la ville de Port-Alfred, que le conseil de ville de Port-Alfred, lors de la séance tenue le vingt-neuvième jour du mois de septembre mil neuf cent soixante-quinze, a passé et adopté le règlement No. 464 ordonnant un emprunt de \$84,525.00 pour l'exécution de divers travaux publics dans la ville de Port-Alfred.

AVIS PUBLIC est en conséquence donné que ce susdit règlement No. 464 de la ville de Port-Alfred sera soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables à une assemblée publique qui sera tenue mercredi le huitième jour du mois d'octobre mil neuf cent soixante-quinze, à 19.00 heures.

DONNE à Port-Alfred ce trentième jour du mois de septembre mil neuf cent soixante-quinze.

Willie Tremblay  
GREFFIER

**CANADA PROVINCE DE QUEBEC TOWN OF PORT-ALFRED PUBLIC NOTICE**

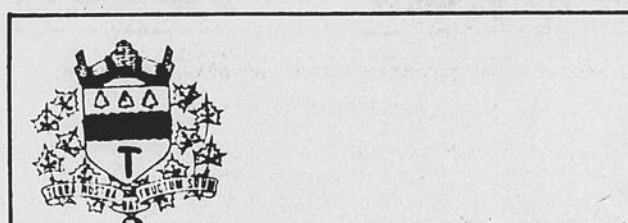
IS HEREBY GIVEN by the undersigned, Town-Clerk of the town of Port-Alfred, that the council of the town of Port-Alfred, has, at a sitting held at the city hall of the town of Port-Alfred, on the twenty-ninth day of the month of September nineteen hundred and seventy-five, passed and adopted a by-law bearing No. 464 ordaining a loan of \$84,525.00 for different public works in the town of Port-Alfred.

PUBLIC NOTICE is accordingly given that the said by-law bearing No. 464 of the town of Port-Alfred will be submitted to municipal electors owners of immovable properties, at a public meeting held at the city hall, on Wednesday the eighth day of the month of October nineteen hundred and seventy-five, at 19.00 o'clock.

The present notice is given in conformity with the law.

GIVEN AT Port-Alfred this thirtieth day of the month of September nineteen hundred and seventy-five.

Willie Tremblay  
TOWN-CLERK



**CANADA PROVINCE DE QUEBEC COMTE D'ABITIBI EST VILLE DE CHIBOUGAMAU AVIS PUBLIC DEPOT DE LA LISTE ELECTORALE**

Prenez avis que la liste électorale est maintenant déposée au bureau de la municipalité et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Prenez également avis que les demandes en inscription ou en radiation doivent être faites par écrit et transmises aux bureaux de la municipalité AVANT le 8 octobre 1975.

Prenez également avis que les séances du Bureau de Revision auront lieu en la salle des délibérations du conseil municipal à l'hôtel de ville de la susdite municipalité, entre 10.00 hres et 12.00 hres et entre 14.00 hres et 17.00 hres les 14 et 15 octobre 1975.

Donné sous mon seing à Chibougamau, ce 30ième jour de septembre 1975.

Gérard Savard  
Président d'Élection

**PUBLIC NOTICE DEPOSIT OF THE ELECTORAL LIST**

Take notice that the electoral list is now deposited at the Town Hall of the above mentioned municipality, and that any interested persons may take notice thereof.

Also take notice any application to either enter or strike off a name on the electoral list, must be made in writing and filed in the Town Hall offices before the 8th day of October 1975.

Also take notice that the sittings of the board of revision will take place at the Town Hall offices of the above mentioned municipality, from 10.00 o'clock to 12.00 noon, and between 2.00 o'clock and 5.00 o'clock of the afternoon of the 14th and 15th days of October 1975.

Given under my hand, at Chibougamau, this 30th day of September 1975.

Gérard Savard  
Returning Officer

**ANNONCES CLASSEES**

CHICOUTIMI 545-4895    Alma et les environs 662-7829    St-Félicien et les environs 679-3832

**AUTOS A VENDRE**

PICK-UP 1/2 tonne, Chevrolet 1966. Tél.: 549-7700, après 6 heures. F-5668

MACK 1973, 10 roues, modèle DM 400; 1 Ford, 1971, moteur 225 Carterpillar, remis à neuf, tandem 44,000, décapote 25 tonnes. Tél.: 547-3821, Ste-Marie-de-Beauve. F-5192

VOLVO 144 B, 1973, 31,000 miles, parfait ordre, bonne affaire. Tél.: 549-7574 le jour, demandes René. F-5466

CHRYSLER NEWPORT CUSTOM, 1973, 4 portes, sedan, directement du propriétaire. Tél.: 549-8604. F-5470

DATSUN 1200, 1973, coupé, prix: \$1,600, 27,000 miles, directement du propriétaire, transmission manuelle, 4 vitesses. Tél.: 549-1014, le soir. F-5028

DODGE CHARGER 1972, édition spéciale, moteur reconstruit, 383 m.m. Tél.: 544-4896 ou 545-9683. F-5034

DATSUN 710, 1974, 4 portes, sedan, pneus radiaux Michelin, très bonne condition. Tél.: 549-7346. F-5473

**COMMERCES A VENDRE**

BALON DE COIFFURE pour dames, centre-ville, Roberval. Tél.: le jour: 276-2058, le soir: 276-2352, pour cause de déménagement. F-5019

**DINERS A VENDRE**

2 BUFFERS avec shaff flexible et moteurs; 1 meuble avec moteur et base complète avec pompe à refroidissement; 2 réducteurs de vitesse, cap. 25 h.p., presque neufs; 2 moteurs avec adaptateur 25 h.p., pour monte-charge, 150 volts, occasion; 1 moteur, 20 forces avec frein magnétique, 150 volts, occasion; 50 boyaux avec quick plug, 1/2" et 3/8", occasion. Tél.: 543-1728. F-5482

**BATEAUX A VENDRE**

BATEAU: "Frère", 23', recouvert fibre de verre, avec pare-brise et toit, idéal pour chasseur ou pêcheur, charge 2,500 livres ou plus, toute offre raisonnable acceptée. Tél.: 542-3853. F-5471

**CAMIONS A VENDRE**

CHEVROLET BLAZER 1970, en très bonne condition, WINCH électrique, capacité 8,000 livres. Tél.: 547-3900. F-5068

**MAISONS A VENDRE**

POELE électrique usagé, marque "Ballange", 220 volts, 4 rondes et fourneau, très bonne condition, \$100.00. Tél.: 549-3783. F-5474

DIRECTEMENT DU PROPRIETAIRE: bungalow, 32 x 42, vue panoramique, proximité des écoles, grand salon, salle à manger, adou-sol fin, foyer, 1050, Marquette, Chicoutimi. Tél.: 549-1885. F-5490

REMOQUE de chaloupe, capacité 900 livres, \$175.00. Tél.: 549-3783. F-5475

DOUCHES, toilettes neuves, lavabos usagés, neuf, à vendre, pour information: 549-3925. F-5453

**MAISONS A VENDRE**

4 LOGEMENTS, chauffés, éclairés, peuvent rapporter \$400.00 par mois, \$25,000. Tél.: 549-4322, Trépin inc., courtier. F-5022

A VENDRE: maison modeste, arrière Place du Royaume, style canadien, prix: \$34,900. Tél.: 549-4322, Trépin inc. F-5480

**MAISONS A VENDRE**

DIRECTEMENT DU PROPRIETAIRE: situé arrière de Place du Royaume, à 1559, des Morillons, prix à discuter, intérêt 10%. Tél.: 549-0911. F-5229

**MAISONS MOBILE A VENDRE**

MAISON MOBILE, 60 x 12, 3 chambres, non meublée. Tél.: 677-2153. F-5018

**TERRAINS A VENDRE**

5 TERRAINS, près Place du Royaume, Domaine Saguenay inc., prix: \$2,000, conditions faciles, service d'eau non rendu. Tél.: 549-4322, Trépin inc., courtier. F-5481

**MAISONS MOBILE A VENDRE**

LOGEMENT: 2 1/2 pièces, éclairé, chauffé, \$125.00 par mois, boul. Ste-Genève. Appelez à: 543-8524. F-5033

1 LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, \$195.00, en arrière de Place du Royaume. Tél.: 549-4322. F-5032

**LOGEMENTS NEUFS** avec terrain boisé, Habitat Saguenay Entr., arrière de Place du Royaume, logis mur à mur, meublés, chauffés, éclairés, stationnement. 4 personnes: \$225.00 par mois, 2 personnes: \$195.00. Tél.: 549-4322. F-5031

LOGEMENT: 4 1/2 pièces, chauffé, eau chaude fournie, situé rue Taché à Chicoutimi, \$145.00 par mois. Tél.: 673-4055. F-5023

PONTIAC 1966, bons pneus, en très bonne condition, LOGEMENT à louer, 3 appartements, chambre de bain, eau chaude et électricité fournies, tapis mur à mur. Tél.: 549-5320. F-5587

2 LOGEMENTS: 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, \$195.00 par mois, en arrière de Place du Royaume. Tél.: 549-4322. F-5020

LOGEMENTS: 4 1/2 pièces, à Chicoutimi-Nord, libre immédiatement, aussi: 5 1/2 pièces, à Chicoutimi-Nord, libre le 1er novembre, \$185.00 par mois, aussi: 4 1/2 pièces, meublée ou non, situé près de Place Saguenay, libre immédiatement, aussi: 3 1/2 pièces, meublée ou non, situé rue Nico, Chicoutimi, prix: \$110.00. Tél.: 543-4021 ou 549-5149, le soir. F-5016

POUR LOUER ou sous-louer votre logement, communiquez avec le Bureau de Loyers Entr. Tél.: 543-4021 le jour, 549-5149 le soir. F-5455

**CANADA PROVINCE DE QUEBEC VILLE DE PORT-ALFRED AVIS PUBLIC**

EST par les présentes donné par le soussigné, greffier de la ville de Port-Alfred, que le conseil de ville de Port-Alfred, lors de la séance tenue le vingt-neuvième jour du mois de septembre mil neuf cent soixante-quinze, a passé et adopté le règlement No. 464 de la ville de Port-Alfred ordonnant un emprunt de \$84,525.00 pour l'exécution de divers travaux publics dans la ville de Port-Alfred.

AVIS PUBLIC est en conséquence donné que ce susdit règlement No. 464 de la ville de Port-Alfred sera soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables à une assemblée publique qui sera tenue mercredi le huitième jour du mois d'octobre mil neuf cent soixante-quinze, à 19.00 heures.

DONNE à Port-Alfred ce trentième jour du mois de septembre mil neuf cent soixante-quinze.

Willie Tremblay  
Greffier.

**CANADA PROVINCE DE QUEBEC TOWN OF PORT-ALFRED PUBLIC NOTICE**

IS HEREBY GIVEN by the undersigned, town-clerk of the town of Port-Alfred, that the council of the town of Port-Alfred, has, at a sitting held at the city hall of the town of Port-Alfred, on the twenty-ninth day of the month of September nineteen hundred and seventy-five, passed and adopted a by-law bearing No. 464 ordaining a loan of \$84,525.00 for different public works in the town of Port-Alfred.

PUBLIC NOTICE is accordingly given that the said by-law bearing No. 463 of the town of Port-Alfred, will be submitted to municipal electors owners of immovable properties, at a public meeting held at the city hall, of Port-Alfred, on Wednesday the eighth day of the month of October nineteen hundred and seventy-five, at 19.00 o'clock.

The present notice is given in conformity with the law.

GIVEN AT Port-Alfred this thirtieth day of the month of September nineteen hundred and seventy-five.

Willie Tremblay  
Town-clerk.

**CORPORATION MUNICIPALE DU CANTON OTIS St-Félix-d'Otis, Cté Dubuc GOV 1M0**

Extrait des minutes d'une session spéciale, tenue le 8 septembre 1975, sous la présidence de Claude Pineault, maire.

Vu la situation économique précaire dans notre paroisse et notre région, vu que le territoire projeté pour l'implantation du parc national est très limité en ressource forestière et minière, considérant qu'un investissement de 20 millions serait un puissant stimulant économique pour le développement de notre paroisse et région considérant la vocation touristique de notre paroisse, considérant que notre population est favorable à notre parc national.

Proposé par le conseiller Gérard Boivin, secondé par le conseiller Guy Simard et résolué unanimement que: que le conseil de St-Félix-d'Otis appui fermement le projet d'implantation d'un parc national dans le comté de Dubuc et espère que les gouvernements concernés tiennent compte en toute objectivité du désir de la population qui est favorable à ce parc.

Bertrand Boudreault  
secrétaire-trésorier

**CANADA PROVINCE DE QUEBEC VILLE DE PORT-ALFRED AVIS PUBLIC**

EST par les présentes donné par le soussigné, greffier de la ville de Port-Alfred, que le conseil de ville de Port-Alfred, lors de la séance tenue le vingt-neuvième jour du mois de septembre mil neuf cent soixante-quinze, a passé et adopté le règlement No. 464 de la ville de Port-Alfred ordonnant un emprunt de \$84,525.00 pour l'exécution de divers travaux publics dans la ville de Port-Alfred.

AVIS PUBLIC est en conséquence donné que ce susdit règlement No. 464 de la ville de Port-Alfred sera soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables à une assemblée publique qui sera tenue mercredi le huitième jour du mois d'octobre mil neuf cent soixante-quinze, à 19.00 heures.

DONNE à Port-Alfred ce trentième jour du mois de septembre mil neuf cent soixante-quinze.

Willie Tremblay  
TOWN-CLERK

**CANADA PROVINCE DE QUEBEC TOWN OF PORT-ALFRED PUBLIC NOTICE**

IS HEREBY GIVEN by the undersigned, Town-clerk of the town of Port-Alfred, that on the twenty-ninth day of the month of September nineteen hundred and seventy-five, the council of the town of Port-Alfred has passed and adopted a by-law bearing No. 464 ordaining a loan of \$84,525.00 for different public works in the town of Port-Alfred.

PUBLIC NOTICE is accordingly given that the said by-law bearing No. 464 of the town of Port-Alfred will be submitted to municipal electors owners of immovable properties, at a public meeting held at the city hall, of Port-Alfred, on Wednesday the eighth day of the month of October nineteen hundred and seventy-five, at 19.00 o'clock.

The present notice is given in conformity with the law.

GIVEN AT Port-Alfred this thirtieth day of the month of September nineteen hundred and seventy-five.

Willie Tremblay  
TOWN-CLERK

**VILLE DE MISTASSINI**

**PROVINCE DE QUEBEC Municipalité de la VILLE DE MISTASSINI Aux contribuables de la susdite municipalité AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:-

Aux électeurs, propriétaires d'immeubles imposables de la ville de Mistassini.

Le conseil municipal lors de sa séance spéciale du 25 septembre 1975, a adopté un règlement portant le numéro 223, ayant pour objet d'emprunter au moyen d'une émission d'obligations, la somme de cinq mille cinq cents dollars (\$5,500.00) pour défrayer les coûts d'impression, de vente et de dépenses incidentes, relativement à un renouvellement de solde non amorti de cent dix-neuf mille cinq cent dollars (\$119,500.00), en vertu des règlements numéros 112, 113, 116, 120 et 128.

Le présent règlement est déposé au bureau de la municipalité ou toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à Mistassini ce 26ième jour de septembre mil neuf cent soixante-quinze.

Eloi Lecompte  
Gérant - Secrétaire-trésorier

**CANADA PROVINCE DE QUEBEC TOWN OF PORT-ALFRED AVIS PUBLIC**

EST par les présentes donné par le soussigné, greffier de la ville de Port-Alfred, que le conseil de ville de Port-Alfred, lors de la séance tenue le vingt-neuvième jour du mois de septembre mil neuf cent soixante-quinze, a passé et adopté le règlement No. 464 de la ville de Port-Alfred ordonnant un emprunt de \$84,525.00 pour l'exécution de divers travaux publics dans la ville de Port-Alfred.

AVIS PUBLIC est en conséquence donné que ce susdit règlement No. 464 de la ville de Port-Alfred sera soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables à une assemblée publique qui sera tenue mercredi le huitième jour du mois d'octobre mil neuf cent soixante-quinze, à 19.00 heures.

DONNE à Port-Alfred ce trentième jour du mois de septembre mil neuf cent soixante-quinze.

Willie Tremblay  
TOWN-CLERK

**CANADA PROVINCE DE QUEBEC TOWN OF PORT-ALFRED AVIS PUBLIC**

EST par les présentes donné par le soussigné, greffier de la ville de Port-Alfred, que le conseil de ville de Port-Alfred, lors de la séance tenue le vingt-neuvième jour du mois de septembre mil neuf cent soixante-quinze, a passé et adopté le règlement No. 464 de la ville de Port-Alfred ordonnant un emprunt de \$84,525.00 pour l'exécution de divers travaux publics dans la ville de Port-Alfred.

AVIS PUBLIC est en conséquence donné que ce susdit règlement No. 464 de la ville de Port-Alfred sera soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables à une assemblée publique qui sera tenue mercredi le huitième jour du mois d'octobre mil neuf cent soixante-quinze, à 19.00 heures.

DONNE à Port-Alfred ce trentième jour du mois de septembre mil neuf cent soixante-quinze.

Willie Tremblay  
TOWN-CLERK

**CANADA PROVINCE DE QUEBEC TOWN OF PORT-ALFRED AVIS PUBLIC**

EST par les présentes donné par le soussigné, greffier de la ville de Port-Alfred, que le conseil de ville de Port-Alfred, lors de la séance tenue le vingt-neuvième jour du mois de septembre mil neuf cent soixante-quinze, a passé et adopté le règlement No. 464 de la ville de Port-Alfred ordonnant un emprunt de \$84,525.00 pour l'exécution de divers travaux publics dans la ville de Port-Alfred.

AVIS PUBLIC est en conséquence donné que ce susdit règlement No. 464 de la ville de Port-Alfred sera soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables à une assemblée publique qui sera tenue mercredi le huitième jour du mois d'octobre mil neuf cent soixante-quinze, à 19.00 heures.

DONNE à Port-Alfred ce trentième jour du mois de septembre mil neuf cent soixante-quinze.

Willie Tremblay  
TOWN-CLERK

**CANADA PROVINCE DE QUEBEC TOWN OF PORT-ALFRED AVIS PUBLIC**

EST par les présentes donné par le soussigné, greffier de la ville de Port-Alfred, que le conseil de ville de Port-Alfred, lors de la séance tenue le vingt-neuvième jour du mois de septembre mil neuf cent soixante-quinze, a passé et adopté le règlement No. 464 de la ville de Port-Alfred ordonnant un emprunt de \$84,525.00 pour l'exécution de divers travaux publics dans la ville de Port-Alfred.

AVIS PUBLIC est en conséquence donné que ce susdit règlement No. 464 de la ville de Port-Alfred sera soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables à une assemblée publique qui sera tenue mercredi le huitième jour du mois d'octobre mil neuf cent soixante-quinze, à 19.00 heures.

DONNE à Port-Alfred ce trentième jour du mois de septembre mil neuf cent soixante-quinze.

Willie Tremblay  
TOWN-CLERK

**CANADA PROVINCE DE QUEBEC TOWN OF PORT-ALFRED AVIS PUBLIC**

EST par les présentes donné par le soussigné, greffier de la ville de Port-Alfred, que le conseil de ville de Port-Alfred, lors de la séance tenue le vingt-neuvième jour du mois de septembre mil neuf cent soixante-quinze, a passé et adopté le règlement No. 464 de la ville de Port-Alfred ordonnant un emprunt de \$84,525.00 pour l'exécution de divers travaux publics dans la ville de Port-Alfred.

AVIS PUBLIC est en conséquence donné que ce susdit règlement No. 464 de la ville de Port-Alfred sera soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables à une assemblée publique qui sera tenue mercredi le huitième jour du mois d'octobre mil neuf cent soixante-quinze, à 19.00 heures.

DONNE à Port-Alfred ce trentième jour du mois de septembre mil neuf cent soixante-quinze.

Willie Tremblay  
TOWN-CLERK

**CANADA PROVINCE DE QUEBEC TOWN OF PORT-ALFRED AVIS PUBLIC**

EST par les présentes donné par le soussigné, greffier de la ville de Port-Alfred, que le conseil de ville de Port-Alfred, lors de la séance tenue le vingt-neuvième jour du mois de septembre mil neuf cent soixante-quinze, a passé et adopté le règlement No. 464 de la ville de Port-Alfred ordonnant un emprunt de \$84,525.00 pour l'exécution de divers travaux publics dans la ville de Port-Alfred.

AVIS PUBLIC est en conséquence donné que ce susdit règlement No. 464 de la ville de Port-Alfred sera soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables à une assemblée publique qui sera tenue mercredi le huitième jour du mois d'octobre mil neuf cent soixante-quinze, à 19.00 heures.

DONNE à Port-Alfred ce trentième jour du mois de septembre mil neuf cent soixante-quinze.

Willie Tremblay  
TOWN-CLERK

**CANADA PROVINCE DE QUEBEC TOWN OF PORT-ALFRED AVIS PUBLIC**

EST par les présentes donné par le soussigné, greffier de la ville de Port-Alfred, que le conseil de ville de Port-Alfred, lors de la séance tenue le vingt-neuvième jour du mois de septembre mil neuf cent soixante-quinze, a passé et adopté le règlement No. 464 de la ville de Port-Alfred ordonnant un emprunt de \$84,525.00 pour l'exécution de divers travaux publics dans la ville de Port-Alfred.

AVIS PUBLIC est en conséquence donné que ce susdit règlement No. 464 de la ville de Port-Alfred sera soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables à une assemblée publique qui sera tenue mercredi le huitième jour du mois d'octobre mil neuf cent soixante-quinze, à 19.00 heures.

DONNE à Port-Alfred ce trentième jour du mois de septembre mil neuf cent soixante-quinze.

Willie Tremblay  
TOWN-CLERK

**CANADA PROVINCE DE QUEBEC TOWN OF PORT-ALFRED AVIS PUBLIC**

EST par les présentes donné par le soussigné, greffier de la ville de Port-Alfred, que le conseil de ville de Port-Alfred, lors de la séance tenue le vingt-neuvième jour du mois de septembre mil neuf cent soixante-quinze, a passé et adopté le règlement No. 464 de la ville de Port-Alfred ordonnant un emprunt de \$84,525.00 pour l'exécution de divers travaux publics dans la ville de Port-Alfred.

AVIS PUBLIC est en conséquence donné que ce susdit règlement No. 464 de la ville de Port-Alfred sera soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables à une assemblée publique qui sera tenue mercredi le huitième jour du mois d'octobre mil neuf cent soixante-quinze, à 19.00 heures.

DONNE à Port-Alfred ce trentième jour du mois de septembre mil neuf cent soixante-quinze.

Willie Tremblay  
TOWN-CLERK

**CANADA PROVINCE DE QUEBEC TOWN OF PORT-ALFRED AVIS PUBLIC**

EST par les présentes donné par le soussigné, greffier de la ville de Port-Alfred, que le conseil de ville de Port-Alfred, lors de la séance tenue le vingt-neuvième jour du mois de septembre mil neuf cent soixante-quinze, a passé et adopté le règlement No. 464 de la ville de Port-Alfred ordonnant un emprunt de \$84,525.00 pour l'exécution de divers travaux publics dans la ville de Port-Alfred.

AVIS PUBLIC est en conséquence donné que ce susdit règlement No. 464 de la ville de Port-Alfred sera soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables à une assemblée publique qui sera tenue mercredi le huitième jour du mois d'octobre mil neuf cent soixante-quinze, à 19.00 heures.

DONNE à Port-Alfred ce trentième jour du mois de septembre mil neuf cent soixante-quinze.

Willie Tremblay  
TOWN-CLERK

**CANADA PROVINCE DE QUEBEC TOWN OF PORT-ALFRED AVIS PUBLIC**

EST par les présentes donné par le soussigné, greffier de la ville de Port-Alfred, que le conseil de ville de Port-Alfred, lors de la séance tenue le vingt-neuvième jour du mois de septembre mil neuf cent soixante-quinze, a passé et adopté le règlement No. 464 de la ville de Port-Alfred ordonnant un emprunt de \$84,525.00 pour l'exécution de divers travaux publics dans la ville de Port-Alfred.

AVIS PUBLIC est en conséquence donné que ce susdit règlement No. 464 de la ville de Port-Alfred sera soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables à une assemblée publique qui sera tenue mercredi le huitième jour du mois d'octobre mil neuf cent soixante-quinze, à 19.00 heures.

DONNE à Port-Alfred ce trentième jour du mois de septembre mil neuf cent soixante-quinze.

Willie Tremblay  
TOWN-CLERK

**CANADA PROVINCE DE QUEBEC TOWN OF PORT-ALFRED AVIS PUBLIC**

EST par les présentes donné par le soussigné, greffier de la ville de Port-Alfred, que le conseil de ville de Port-Alfred, lors de la séance tenue le vingt-neuvième jour du mois de septembre mil neuf cent soixante-quinze, a passé et adopté le règlement No. 464 de la ville de Port-Alfred ordonnant un emprunt de \$84,525.00 pour l'exécution de divers travaux publics dans la ville de Port-Alfred.

AVIS PUBLIC est en conséquence donné que ce susdit règlement No. 464 de la ville de Port-Alfred sera soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables à une assemblée publique qui sera tenue mercredi le huitième jour du mois d'octobre mil neuf cent soixante-quinze, à 19.00 heures.

DONNE à Port-Alfred ce trentième jour du mois de septembre mil neuf cent soixante-quinze.

Willie Tremblay  
TOWN-CLERK

**A LOUER**

LOGEMENTS (2): 3 1/2 pièces, situés à St-Ambrose, pour information, tél.: 672-4888. F-5477

**APPARTEMENTS A LOUER**

CHICOUTIMI-NORD, rue Roussel, 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, pour information: 673-4065. F-5025

**LOGEUX A LOUER**

BAGNOTVILLE, local pour bureau avec voûte et salle de toilette, environ 700 pi. car., au centre-ville, idéal pour professionnels, aussi: entrepôt 2,500 pi. car., situé rue Gravel, Bagnotville, s'adresser chez J.-H. Duchesne Ltée, à 544-2883, bientôt facilité de 75 stationnement. F-5247

**LOGEMENTS A LOUER**

LOGEMENT: 6 1/2 pièces, chauffé, \$150.00 par mois, Laterrière, libre immédiatement. Tél.: 678-2501. F-5476

**LOGEMENTS A LOUER**

LOGEMENT: 2 1/2 pièces, éclairé, chauffé, \$125.00 par mois, boul. Ste-Genève. Appelez à: 543-8524. F-5033

1 LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, \$195.00, en arrière de Place du Royaume. Tél.: 549-4322. F-5032

**LOGEMENTS NEUFS** avec terrain boisé, Habitat Saguenay Entr., arrière de Place du Royaume, logis mur à mur, meublés, chauffés, éclairés, stationnement. 4 personnes: \$225.00 par mois, 2 personnes: \$195.00. Tél.: 549-4322. F-5031

LOGEMENT: 4 1/2 pièces, chauffé, eau chaude fournie, situé rue Taché à Chicoutimi, \$145.00 par mois. Tél.: 673-4055. F-5023

PONTIAC 1966, bons pneus, en très bonne condition, LOGEMENT à louer, 3 appartements, chambre de bain, eau chaude et électricité fournies, tapis mur à mur. Tél.: 549-5320. F-5587

2 LOGEMENTS: 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, \$195.00 par mois, en arrière de Place du Royaume. Tél.: 549-4322. F-5020

LOGEMENTS: 4 1/2 pièces, à Chicoutimi-Nord, libre immédiatement, aussi: 5 1/2 pièces, à Chicoutimi-Nord, libre le 1er novembre, \$185.00 par mois, aussi: 4 1/2 pièces, meublée ou non, situé près de Place Saguenay, libre immédiatement, aussi: 3 1/2 pièces, meublée ou non, situé rue Nico, Chicoutimi, prix: \$110.00. Tél.: 543-4021 ou 549-5149, le soir. F-5016

POUR LOUER ou sous-louer votre logement, communiquez avec le Bureau de Loyers Entr. Tél.: 543-4021 le jour, 549-5149 le soir. F-5455

**MAISONS MOBILE A VENDRE**

MAISON MOBILE, 60 x 12, 3 chambres, non meublée. Tél.: 677-2153. F-5018

**TERRAINS A VENDRE**

5 TERRAINS, près Place du Royaume, Domaine Saguenay inc., prix: \$2,000, conditions faciles, service d'eau non rendu. Tél.: 549-4322, Trépin inc., courtier. F-5481

**CANADA PROVINCE DE QUEBEC VILLE DE PORT-ALFRED AVIS PUBLIC**

EST par les présentes donné par le soussigné, greffier de la ville de Port-Alfred, que le conseil de ville de Port-Alfred, lors de la séance tenue le vingt-neuvième jour du mois de septembre mil neuf cent soixante-quinze, a passé et adopté le règlement No. 464 de la ville de Port-Alfred ordonnant un emprunt de \$84,525.00 pour l'exécution de divers travaux publics dans la ville de Port-Alfred.

AVIS PUBLIC est en conséquence donné que ce susdit règlement No. 464 de la ville de Port-Alfred sera soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables à une assemblée publique qui sera tenue mercredi le huitième jour du mois d'octobre mil neuf cent soixante-quinze, à 19.00 heures.

DONNE à Port-Alfred ce trentième jour du mois de septembre mil neuf cent soixante-quinze.

Willie Tremblay  
TOWN-CLERK

**CANADA PROVINCE DE QUEBEC TOWN OF PORT-ALFRED PUBLIC NOTICE**

IS HEREBY GIVEN by the undersigned, Town-clerk of the town of Port-Alfred, that on the twenty-ninth day of the month of September nineteen hundred and seventy-five, the council of the town of Port-Alfred has passed and adopted a by-law bearing No. 464 ordaining a loan of \$84,525.00 for different public works in the town of Port-Alfred.

PUBLIC NOTICE is accordingly given that the said by-law bearing No. 464 of the town of Port-Alfred will be submitted to municipal electors owners of immovable properties, at a public meeting held at the city hall, of Port-Alfred, on Wednesday the eighth day of the month of October nineteen hundred and seventy-five, at 19.00 o'clock.

The present notice is given in conformity with the law.

GIVEN AT Port-Alfred this thirtieth day of the month of September nineteen hundred and seventy-five.

Willie Tremblay  
TOWN-CLERK

**CANADA PROVINCE DE QUEBEC TOWN OF PORT-ALFRED AVIS PUBLIC**

EST par les présentes donné par le soussigné, greffier de la ville de Port-Alfred, que le conseil de ville de Port-Alfred, lors de la séance tenue le vingt-neuvième jour du mois de septembre mil neuf cent soixante-quinze, a passé et adopté le règlement No. 464 de la ville de Port-Alfred ordonnant un emprunt de \$84,525.00 pour l'exécution de divers travaux publics dans la ville de Port-Alfred.

AVIS PUBLIC est en conséquence donné que ce susdit règlement No. 464 de la ville de Port-Alfred sera soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables à une assemblée publique qui sera tenue mercredi le huitième jour du mois d'octobre mil neuf cent soixante-quinze, à 19.00 heures.

DONNE à Port-Alfred ce trentième jour du mois de septembre mil neuf cent soixante-quinze.

Willie Tremblay  
TOWN-CLERK

**CANADA PROVINCE DE QUEBEC TOWN OF PORT-ALFRED AVIS PUBLIC**

EST par les présentes donné par le soussigné, greffier de la ville de Port-Alfred, que le conseil de ville de Port-Alfred, lors de la séance tenue le vingt-neuvième jour du mois de septembre mil neuf cent soixante-quinze, a passé et adopté le règlement No. 464 de la ville de Port-Alfred ordonnant un emprunt de \$84,525.00 pour l'exécution de divers travaux publics dans la ville de Port-Alfred.

AVIS PUBLIC est en conséquence donné que ce susdit règlement No. 464 de la ville de Port-Alfred sera soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables à une assemblée publique qui sera tenue mercredi le huitième jour du mois d'octobre mil neuf cent soixante-quinze, à 19.00 heures.

DONNE à Port-Alfred ce trentième jour du mois de septembre mil neuf cent soixante-quinze.

Willie Tremblay  
TOWN-CLERK

# Une explosion de violence met brusquement fin à la trêve à Beyrouth

**BEYROUTH (Reuter)** — De très violents combats mardi soir et mercredi, à Beyrouth, ont brisé la fragile trêve qui s'était instaurée depuis la fin de la semaine dernière et paraissent remettre en cause les efforts déployés sur le plan politique pour trouver une solution à la crise que traverse le Liban depuis le début de l'année.

Dans le climat de tension permanente qui règne à Beyrouth, il aura suffi d'un incident isolé pour remettre le feu aux poudres.

La mort d'un ouvrier, abattu par un tireur embusqué alors qu'il réparait une canalisation d'eau, a apparemment été à l'origine des affrontements.

Aussitôt après, les passagers d'un autocar qui traversait le quartier chrétien de Fourn El-Chebbak étaient mitraillés. Huit d'entre eux trouvaient la mort dans l'incident, attribué par M. Kamal Jumblatt, leader du Front socialiste progressiste, aux phalanges de M. Pierre Gemayel. M. Jumblatt a prêté des représailles si les auteurs de ces assassinats n'étaient pas livrés aux forces de l'ordre.

L'incident d'El-Chebbak a donné lieu à un déchaînement de violences, notamment dans les quartiers voisins de Chiya et d'Al-Roummanie, théâtres des plus durs affrontements entre milices musulmanes et chrétiennes au cours des deux dernières semaines de septembre, qui ont fait quelque 300 morts.

Pendant la majeure partie de la nuit, les forces en présence se sont livrées à la roquette, au mortier et à la mitrailleuse. Les tirs ne se sont apaisés qu'au lever du jour. Toutefois Radio-Beyrouth précisait, en début de matinée, que la plupart des routes traversant la banlieue ainsi que toutes les portes de la ville devaient être considérées comme zones dangereuses.

Alors que l'on constatait, lundi et mardi, une lente normalisation de la situation avec la réouverture des banques et des magasins et le début des opérations de reconstruction, la reprise des combats a replongé Beyrouth en pleine crise. La ville est pratiquement déserte et banques et magasins n'ont pas ouvert leurs portes, mercredi.

Aux accusations de M. Jumblatt, le leader des phalanges a répondu en l'accusant à son tour de "monter les Musulmans contre les Chrétiens".

M. Gemayel affirme que ses hommes ne sont pour rien dans l'incident d'El-Chebbak et qu'ils aideront les autorités à identifier les coupables et à leur infliger le châtement qu'ils méritent.

Les deux hommes, ennemis jurés, font partie du Comité pour le dialogue constitué la semaine dernière, le jour où les milices de tous les mouvements étaient censées se replier du centre de Beyrouth et cesser tout combat.

# Bientôt un pouvoir civil au Nigéria

**LAGOS (AP)** — Le régime militaire nigérian s'est engagé mercredi à restituer le pouvoir aux civils avant quatre ans et de rétablir un système démocratique dans le pays.

Dans une brève allocution radiotélévisée, le général Murtala Mohammed a déclaré à l'occasion du 15ème anniversaire de l'accession du Nigéria à l'indépendance que "l'actuelle direction militaire n'a pas l'intention de demeurer un jour de plus que nécessaire au pouvoir, et certainement pas au-delà du 1er octobre 1979".

"Je suis convaincu que le processus de transition parviendra à rassembler la population du pays", a-t-il dit.

Le chef de l'Etat a annoncé un programme qui prévoit un redécoupage des 12 régions actuelles du pays pour en augmenter le nombre, la réorganisation des autorités locales, l'adoption d'une constitution, le rétablissement des partis politiques et des élections locales et fédérales.

Le Nigéria a connu un régime démocratique entre 1960 et 1966. Les difficultés tribales, qui menacèrent le pays d'une sécession, conduisirent ensuite les militaires à prendre le pouvoir et à le conserver jusqu'ici.

## DECES



**M. ARTHUR LAROUCHE**  
Est décédé à Chicoutimi le 1 octobre à l'âge de 77 ans, M. Arthur Larouche, époux de dame Juliette Robitaille, demeurant au 419, ruelle Grenon, Chicoutimi.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire de la maison Aubin,

ave Montcalm. Les funérailles auront lieu samedi après-midi à 3 heures p.m. en l'église Sacré-Coeur et l'inhumation au cimetière paroissial.

Il était le père de M. Raymond (Thérèse Godin) et M. Jacques (Murielle Renald).

Direction maison Aubin de Chicoutimi.

**MME LUMINA BOUCHARD**  
A l'hôpital de La Baie, le 30 septembre 1975, à l'âge de 87 ans, est décédée Dame Lumina Bouchard, épouse de Johnny Boivin. Elle demeurait au 1111, rue Bergeron, Port-Alfred. Les funérailles auront lieu jeudi à 3 heures. Départ du salon funéraire Nault & Girard, 1031, rue Gagnon, Port-Alfred, pour l'église St-Alexis de Port-Alfred, et de là au cimetière paroissial.

Direction: Nault & Girard Inc.

**M. AUGUSTE FILLION**  
A l'hôpital de La Baie, le 30 septembre 1975, à l'âge de 60 ans et 11 mois, est décédé Monsieur Auguste Fillion, époux de Dame Marguerite Tremblay. Il demeurait au 1291, rue St-Pascal, Port-Alfred. Les funérailles auront lieu samedi, le 4 octobre 1975, à 11 heures. Départ Nault & Girard Inc., 1031, rue Gagnon, pour l'église St-Alexis, et de là au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, Mme Cyrille Bouchard (Lucie), Mme Jules Fillion (Danielle).

Direction: Nault & Girard Inc.

**M. MAURICE BOULIANNE**  
A Roberval, le 30 septembre 1975, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Maurice Boulianne, époux de Dame Gabrielle Duchesne. Il demeurait à St-Ludger-de-Milot. Les funérailles auront lieu vendredi, à 4 heures. Départ de la salle d'accueil de St-Ludger-de-Milot, pour l'église de St-Ludger-de-Milot et de là au cimetière de St-Ludger-de-Milot.

Direction: Nault & Girard Inc.

**M. JEAN-CLAUDE SIMARD**  
Accidentellement, le 30 septembre 1975, à l'âge de 36 ans, est décédé M. Jean-Claude Simard, époux de Dame Judith Gauthier. Il demeurait au 39, Bergeron, Kénogami. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ du salon funéraire Nault & Girard Inc., 105, Ste-Famille, Kénogami, pour l'église Ste-Famille, et de là au cimetière paroissial.

Direction: Nault & Girard Inc.

**M. JOSEPH DROLET**  
A Roberval, le 30 septembre 1975, à l'âge de 77 ans et 1 mois, est décédé M. Joseph Drolet, époux de Dame Marie-Blanche Rousseau. Il demeurait au 1125, Notre-Dame, St-Félicien. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ du salon funéraire Jacques Arcand, 1044, Sacré-Coeur, St-Félicien, et de là au cimetière paroissial.

Le service anniversaire de Mlle Guylaine Simard, fille de Monsieur Gustave Simard, aura lieu samedi le 4 octobre 1975, à 4.15 hres p.m. en l'église Ste-Anne de Chicoutimi-Nord.

Parents et amis sont invités à y assister.

**M. MME ARTHUR HARVEY**  
Le service anniversaire de M. et Mme Arthur Harvey, sera chanté samedi, le 4 octobre 1975, à 3 heures en l'église Ste-Marie-Médiatrice, à Jonquière.

Parents et amis sont invités à y assister.

**AUTRES DECES**  
M. Gérard Bilodeau, 62 ans et 4 mois, 54, des Bouleaux est, Québec.

Mme Jacqueline Aubé-Bourget, 53 ans, 960, Bourlamarque, apt 1, Québec.

Mme Lorette Chabot-Dussault, 62 ans, 882, rue Notre-Dame, Québec.

Mme Alma Tessier-Fournier, 80 ans, 2774, Bridge Water, Ste-Foy.

Mme Yvonne Caron-Lachance, 79 ans, Québec.



Mlle Guylaine Simard

## SERVICES ANNIVERSAIRES



Mlle Guylaine Simard

## PATRONS



9069 8-20

## Culottes plus!

Patron imprimé 9069 (8-20). Par Marian Martin. Les culottes sont idéales pour la vie active. Elles combinent la mobilité d'un pantalon à l'agilité de mouvement d'une jupe.

Portez-les avec un T-shirt à l'encolure ronde.

Grandeurs: 8-10-12-14-16-18-20 ans. La grandeur 12 (buste 34) requiert 1 verge de tissu 45 pouces de largeur et 1 3/4 verge pour les culottes.

\$1.00 pour chaque patron, argent, chèque ou mandat. Ajoutez .15 pour chaque patron pour livraison 1ère classe et manipulation. Imprimez lisiblement le nom, l'adresse et le numéro du patron. Envoyez à Marian Martin "Le Quotidien" rayon des patrons, 60 Progress Avenue, Scarborough, Ontario MIT 4P7.

Vous économisez de l'argent en vous procurant notre nouveau catalogue Printemps-Eté! Vous obtiendrez gratuitement un patron d'un dollar en utilisant le coupon dans le catalogue. Dépêchez-vous d'envoyer .75 pour un catalogue! Catalogue Couture et tricot \$1.25. Catalogue d'artisanat \$1.00. Catalogue de modes \$1.00. Catalogue pour couture rapide \$1.00.

Marian Martin

**LE QUOTIDIEN** du Sag.-Lac-St-Jean

Numéro .....

60 Progress St. Avenue Scarborough Ontario MIT 4P7

Taille .....

Nom .....

Adresse .....

**NE LISEZ PAS CECI!**  
A MOINS D'ÊTRE AMBITIEUX, RESPONSABLE ET AIMER LA VENTE

Nous avons une carrière intéressante de disponible avec un entraînement complet, pour la région du Lac-St-Jean.

- Salaire garanti;
- Automobile fournie;
- Nombreux bénéfices marginaux.

Toute application sera traitée confidentiellement.

Faire parvenir curriculum vitae à:  
Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean  
a/s DEPT 3052  
316, avenue Labrecque  
Chicoutimi

**AS-TU TA CLEF?**

20<sup>th</sup> ANNIVERSAIRE SAGUENAY AUTOMOBILE

**GAGNEZ UNE BUICK Le Sabre 1976' chez SAGUENAY AUTOMOBILE LTEE**

469, rue St-Dominique, ANGLE ST-GERMAIN  
Jonquière — 547-2626

**ALMA MÉCANIC INC.**

La compagnie Alma mécanique Inc., spécialiste en structure d'acier, fabrication de vans et de trailers est la recherche de:

**(2) DEUX ESTIMATEURS**

Pour son usine de matériel roulant et de structure.

**FONCTIONS:**  
Sous l'autorité du service de génie et des projets. Voir à l'organisation, la planification et au contrôle des quantités selon les plans et devis pour ces structures d'acier. Voir également à la confection des bills de matériel.

**EXIGENCES:**  
Parfaite connaissance de la lecture des plans. Connaissance des poids et mesures de l'acier. Bilingue.

**TRAITEMENTS:**  
\$13,000.00 et plus.

Communiquez avec: ou adressez-vous à:

**ANDRE GAUDREULT**  
directeur du personnel,  
**ALMA MÉCANIC INC.**  
200, AVENUE DES PINS, ALMA, P.Q.  
TEL.: 668-7909.

## HOROSCOPE

Par LISE PIERS

ASSISTANCE DU PROFESSEUR GAZON

**BELIER**  
Affaires: Vous prendrez un certain plaisir dans l'exécution de votre travail, car vos projets iront bon train en vue d'améliorer votre propre bien-être. Ceux qui travaillent en association, le partenaire peut leur causer certaines difficultés.

**SCORPION**  
Affaires: Vous serez très actif et également très nerveux. Certains d'entre vous feront des gains substantiels surtout si vous êtes à la tête d'une production quelconque. Nous prévoyons pour vous un déplacement avantageux monétairement.

**VERSEAU**  
Amour: N'engagez aucune conversation avec une personne non connue car cette dernière peut avoir des intentions douteuses et vous recroiserez de l'amertume et des déboires à la suite de cette rencontre.

**TAUREAU**  
Affaires: Une heureuse nouvelle concernant un investissement ou une spéculation vous parviendra d'un collaborateur. Cependant ne vous emballez pas trop car vous aurez la tendance à vous relancer dans une autre affaire qui pourrait être hasardeuse.

**SAGITTAIRE**  
Affaires: Votre ambition au travail est stimulée par l'amour. Rien ne peut vous abattre aujourd'hui. Vous aurez à vous déplacer pour faire valoir votre talent, et nous prévoyons pour vous du succès à l'étranger.

**POISSONS**  
Amour: Ne tombez pas dans le panneau car un ami qui a beaucoup d'influence sur vous abusera peut-être de votre naïveté ou de votre bonté et vous laissera tomber quand bon lui semblera.

**GEMEAUX**  
Affaires: Vous serez actif et ferme dans vos décisions. Des gains vous parviendront grâce à des personnes à l'esprit inventif et productif. Ceux qui étaient à la recherche d'un domicile quelconque auront la satisfaction d'avoir trouvé enfin.

**CANCER**  
Affaires: Vos démarches seront dans le domaine de l'excentricité et on vous en fera la remarque. Ceux qui auront à effectuer des déplacements ou des voyages peuvent s'attendre à avoir des aventures plutôt cocasses au cours de leurs déplacements.

**LION**  
Affaires: Si vous êtes dans le domaine des arts en général, vous aurez l'occasion de vous faire connaître et on appréciera votre talent. Une somme d'argent vous parviendra d'une façon assez inattendue.

**VIERGE**  
Amour: Un membre de la famille vous causera des ennuis, ce peut être facilement un enfant qui tardera à rentrer au domicile familial. Pour certains couples l'harmonie vous fera défaut mutuellement.

**BALANCE**  
Affaires: Vous ferez un gain subitement grâce à des amis ou des associations gouvernementales. Cependant ne vous laissez pas tenter par des affaires de coulisses ou de pots-de-vin, car on découvrira tôt ou tard.

**Capricorne**  
Affaires: Vous aurez la tendance à dépendre plus que vous rapportez. Si vous allez en voyage ou sur les routes aujourd'hui, la prudence sera de mise en cas de vol, panne d'auto coûteuse, etc...

## BRIDGE

AVEC A PROPOS

Pour de bons effets, tout doit être employé ou utilisé à propos. Ce n'est pas sans mérite que la convention Blackwood s'est acquise une popularité universelle. Non seulement elle rend de grands services, mais elle peut aussi en rendre aux joueurs de toutes nuances. Reconnaître les mérites de la convention Blackwood n'est pas cependant la recommander pour toutes les situations. Si la convention Blackwood peut être très expéditive et très efficace alors que les deux mains solidaires sont balancées, par contre, non seulement elle est inefficace, mais elle peut même devenir une entrave pour la recherche d'un chelem alors que ce dernier serait rendu possible par une distribution favorable. Cinq pour cent des chelems sont rendus réalisables par des distributions favorables et ils forment la catégorie des chelems de réalisation facile. La convention Blackwood, non seulement ne pouvant fournir des informations supplémentaires au sujet de la distribution, mais réduisant un joueur à un rôle absolument passif, dans bien des cas devient une entrave à la recherche et est responsable de ce que bien des chelems sont étouffés sans avoir eu la chance de voir le jour.

**Donneur: Nord**  
Tous vulnérables

Pi-R-D-8-5		Pi-2
Co-9-4		Co-8-7-3
Ca-R-10-7-6-4-3		Ca-5-2
Tr-7		Tr-A-D-10-9-5-4-3
Pi-9-4	N	
Co-D-10-6-2	O	
Ca-D-V-9-8	S	
Tr-R-V-6	E	
		Pi-A-V-10-7-6-3
		Co-A-R-V-5
		Ca-A
		Tr-8-2'

**Comment doivent se continuer les enchères?**  
Alors qu'il est invité à se rendre à la manche, Sud a raison d'espérer davantage et peut songer à la possibilité d'un chelem. Que donnerait la convention Blackwood? Sud apprendrait tout simplement que l'as de trèfle se trouve aux mains des adversaires et de plus, Sud pourrait ainsi permettre à Est de montrer l'intérêt qu'il a à cette suite en contrant la réponse 5-trèfles de Nord. Non, Sud doit, dans sa recherche d'un chelem, avoir recours à autre chose que la convention Blackwood. Celle-ci ne doit être utilisée que lorsqu'un chelem dépend des as possédés. La distribution de Nord est plus ou moins connue de Sud. Le fait que les adversaires aient l'as de trèfle n'est pas un obstacle à un chelem. Nord a promis un solide complément des piques. Si, de plus, il a le second contrôle des trèfles, le chelem est intéressant. Si directement Sud ne peut s'informer du second contrôle des trèfles, il peut manifester son intention d'atteindre un chelem tout en rassurant son partenaire au sujet des premiers contrôles des autres suites. Aussi, la meilleure enchère de Sud est 4-coeurs. Le fait de montrer un premier contrôle ramènera le contrat à 4-piques. Avec persistance Sud fera alors connaître le contrôle des carreaux. Facilement, Nord pourra alors constater que son singleton de trèfle lui permet de pousser à 6-piques.

Ainsi, avec à propos, la convention Blackwood peut rendre de grands services alors qu'un chelem peut être une question d'as. Mais, si réellement un as n'est pas indispensable, la recherche à deux ne peut être que plus efficace.

Noël Duchesne

# Une représaille du FRAP Trois policiers espagnols abattus

MADRID (Reuter) — Trois policiers abattus mercredi matin, alors qu'ils étaient de faction devant des succursales de banque de la banlieue madrilène, ont apparemment été victimes de représailles du FRAP (Front révolutionnaire anti-fasciste populaire) et de l'ETA.

A la fin de la semaine dernière, des slogans des deux mouvements clandestins étaient apparus sur les murs de la capitale, annonçant des vengeances contre les responsables des exécutions des cinq militants anti-franquistes condamnés pour le meurtre de gardes civils et de policiers.

Les quatre attaques de commandos contre les policiers ont été lancées par plusieurs groupes de deux ou trois hommes en armes qui se sont enfuis à bord d'automobiles. Un quatrième policier a été blessé. Les opérations ont été dirigées aux quatre points cardinaux de Madrid.

Le Caudillo a stigmatisé l'anarchie et le chaos au Portugal et le sac de l'ambassade d'Espagne à Lisbonne.

"Tout ceci a pour maître d'œuvre un complot maçonnique de gauche de la classe politique agissant dans le cadre d'une alliance maléfique avec la subversion communiste-terroriste", a-t-il ajouté.

Après le discours, les manifestants ont convergé vers l'ambassade du Portugal, où ils ont planté un drapeau espagnol. La police anti-émeutes les a empêchés de pénétrer dans l'immeuble de trois étages.

Les ambassades étrangères, les banques et les points névralgiques de la capitale étaient gardés par des policiers armés de mitraillettes et de lances-grenades.

Devant l'ambassade portugaise gardée par une centaine de policiers, les manifestants ont chanté l'hymne de la Phalange et levé le bras droit pour le salut fasciste traditionnel. Un vieil automobiliste a presque causé un accident de la circulation. En voyant les manifestants il a levé le bras droit et chanté l'hymne en lâchant le volant.

Les manifestants, en passant devant l'ancien hôtel Hilton — rebaptisé Castellana — ont exigé qu'on en retire tous les drapeaux étrangers. Ils ont lapidé les fenêtres de l'hôtel. La police est intervenue. Les drapeaux ont été amenés. Ils se sont rendus ensuite devant l'ambassade d'Italie.

Le chef de l'Etat a répété que l'Espagne n'était pas émue par les protestations contre les exécutions des cinq anti-franquistes.

Après le discours, les manifestants ont convergé vers l'ambassade du Portugal, où ils ont planté un drapeau espagnol. La police anti-émeutes les a empêchés de pénétrer dans l'immeuble de trois étages.

## Manifestation

Les attentats ont eu lieu au moment même où 150.000 personnes environ affluaient vers le centre de la capitale pour manifester leur soutien au Caudillo. La manifestation est une des plus importantes qui ait eu lieu à Madrid.

Les attaques dirigées contre les missions espagnoles à l'étranger montrent que l'Espagne peut attendre "de certains pays corrompus" qui poursuivent avec constance une politique anti-espagnole, a déclaré le général Franco.

L'apparition du généralissime à l'occasion de l'anniversaire de son accession à la magistrature suprême, au début de la

guerre civile espagnole, a provoqué l'enthousiasme de la foule qui hurlait "Franco, Franco, Franco" et "A bas l'ingérence étrangère".

Le Caudillo a stigmatisé l'anarchie et le chaos au Portugal et le sac de l'ambassade d'Espagne à Lisbonne.

"Tout ceci a pour maître d'œuvre un complot maçonnique de gauche de la classe politique agissant dans le cadre d'une alliance maléfique avec la subversion communiste-terroriste", a-t-il ajouté.

Après le discours, les manifestants ont convergé vers l'ambassade du Portugal, où ils ont planté un drapeau espagnol. La police anti-émeutes les a empêchés de pénétrer dans l'immeuble de trois étages.

Le chef de l'Etat a répété que l'Espagne n'était pas émue par les protestations contre les exécutions des cinq anti-franquistes.

# Lon Nol veut l'intervention de l'ONU

HAMBURG (Reuter) — L'ancien président Lon Nol souhaite une intervention des Nations unies au Cambodge pour libérer son pays du joug étranger. Le Vietnam du Nord, assure-t-il, est en train de réduire le Cambodge à l'esclavage.

A l'hebdomadaire ouest-allemand "Der Stern" qui l'interviewait à Hawaii, où il vit en exil depuis son départ de Phnom Penh, il y a près de six mois, le maréchal Lon Nol a déclaré que la résistance au nouveau régime cambodgien continuait.

Le maréchal, qui insiste pour qu'on l'appelle toujours "président", montre sur une carte du Cambodge quelques régions proches des frontières du pays et ajoute: "Ce sont des parties de mon armée, les paysans".

Va-t-il diriger la résistance de l'extérieur? "Je ne souhaite rien dire à ce sujet actuellement mais vous devriez suivre la situation de près dans les mois qui viennent", répond-il.

Le maréchal regrette d'avoir quitté le Cambodge parce que des "puissances amies" lui ont dit que c'était là une condition préalable à une solution pacifique. Ce fut une erreur, dit-il. "Onze jours plus tard, les Etats-Unis se retirèrent, le contraire de ce qu'ils auraient dû faire".

"Si j'étais resté, ajoute-t-il, l'armée m'aurait soutenu. Je n'aurais jamais ordonné de cesser les combats". Si les Etats-Unis avaient fourni une aide suffisante, ses forces n'auraient jamais perdu la guerre.

## Vietnamisation

Tout ce que fait le nouveau gouvernement cambodgien est "le travail d'Hanoi". On l'interroge sur des divergences de vue entre Hanoi et Phnom Penh. "Tout ce que je sais, répond-il, c'est que les Vietnamiens peuvent faire ce qu'ils veulent. Nos produits les plus importants sont envoyés à Hanoi. Les Cambodgiens vont devoir travailler comme des esclaves pour les Vietnamiens".

Hanoi, prédit-il vendra à l'étranger les trésors de l'art cambodgien et "vietnamisera" le pays, comme une nation qui en avale une autre pendant que le monde civilisé se contente de regarder.

Que devrait donc faire le monde civilisé? "A quoi servent toutes les organisations internationales si elles ne font rien? Le Cambodge est toujours membre des Nations unies. Je suis le président de la république. J'ai autorité pour faire cette déclaration: je demande aux Nations unies de nous aider. Si elles ne le font pas, c'est leur affaire, mais je veux que cette déclaration soit faite ici, pour l'histoire".

# Plaidoyer pour la nationalisation en Angleterre

BLACKPOOL, Angleterre (Reuter) — Le ministre de l'Energie, M. Tony Benn, l'un des porte-parole de la gauche travailliste, dont l'intervention était très attendue à la tribune du congrès annuel du Labour, ouvert lundi à Blackpool, a prononcé mercredi matin un vigoureux plaidoyer en faveur des nationalisations.

M. Benn, qui a obtenu un triomphe personnel, a affirmé que l'industrie britannique devait être régénérée par des méthodes socialistes incluant, outre l'extension du secteur public, un contrôle renforcé de l'Etat sur la planification économique et le développement du pouvoir des travailleurs dans les entreprises.

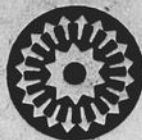
Sur sa demande, la conférence a adopté à une majorité écrasante une motion du comité exécutif du parti déclarant que, compte tenu de la carence des investissements "capitalistes" dans l'industrie, "le gouvernement doit s'engager sérieusement mainte-

nant dans la planification économique et industrielle prévue à l'origine dans le programme du Labour".

M. Benn a également demandé au gouvernement d'étudier la possibilité de contrôles sélectifs des importations de manière à donner aux industries britanniques concernées la possibilité de reprendre leur souffle. Il a ajouté qu'il était cependant conscient des problèmes auxquels le cabinet doit faire face à ce propos, compte tenu de la crainte de représailles des pays étrangers.

M. Benn n'en a pas moins souligné son accord avec les appels lancés par M. Wilson et le chancelier de l'Echiquier Denis Healey à propos du caractère prioritaire de la lutte contre l'inflation. Il a déclaré que le premier ministre devait pouvoir compter sur un appui unanime, y compris en ce qui concerne l'opposition d'une limite de six livres sterling par semaine pour les augmentations de salaires.

Les annonces classées du "QUOTIDIEN" c'est votre "MARCHÉ GENERAL"



Sears



Robes en double tricot à motif jacquard

14<sup>99</sup> ch.

Confection de double tricot polyester, facile d'entretien: laver et sécher à la machine. Offertes dans les tailles: 12 à 20 et 16 1/2 à 24 1/2 ou

a. Robes avec glissière et ceinturon noué à l'avant. Tons: brun ou bourgogne. #31R 005 401.

b. Robes avec glissière au dos. Ton: chameau. #17R 005 259.

Robes pour dames — (Rayon 31)

Simpsons-Sears Ltd.

# ENTRECROISÉS

8 LETTRES CACHÉES      PROBLEME NO 542      LES JEUX D'ETE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

3	élu	rien	combat	7	tennis	vaincre
4	est	ract	détour	8	concret	volonté
5	ont	5	engage	9	défaite	8
6	une	amour	enfier	10	délasse	baseball
7	vue	école	équipe	11	entraîn	cyclisme
8	4	ligue	groupe	12	épreuve	exercice
9	bord	mètre	indice	13	gagnant	football
10	line	piège	membre	14	mérite	histoire
11	ocra	6	passif	15	méthode	longueur
12	rane	attend	rendre	16	moderne	natation
13	reçu	ballon	9	mondial	9	9
14		chance	secher	17	progrès	badminton

La réponse du problème précédent: marchand

# Sears En voici pour votre argent



## Peignoirs avec capuchon

a. Confortables, élégants et à la dernière mode! Peignoirs de ratine de confection coton et polyester avec glissière à l'avant, poches sur les côtés, tons: rose, bleu ou jaune. Tailles: P.M. ou G. #38R 409 532.

Rég.: \$20.00

17<sup>99</sup> ch.

## Robes-maillots en ratine

b. Délicieusement confortables, pour relaxer ou passer une soirée agréable avec des amis. Confection coton et nylon. Tons: rose, turquoise ou jaune. Tailles: P.M. et G. #38R 409 800.

Rég.: \$11.00

9<sup>99</sup> ch.

## Robes-maillots à surpiqûres

c. Tenues confortables de ratine, coton et nylon, tons: rouge, marine, turquoise ou or. Tailles: P.M.G. #38R 000 438.

Rég.: \$13.00

9<sup>99</sup> ch.

La femme chez-elle — (Rayon 38)



## RABAIS 20% sur pyjamas de ratine extensible

Rég.: \$9.00

6<sup>99</sup> ch.

d. Pyjamas une pièce en ratine. Motifs à petits carreaux avec empiècement, ton: blanc et garnitures de dentelle. Tons: aqua, rose ou jaune. Tailles: P.M. et G. #38R 002 030.

e. Pyjamas une pièce en ratine. Tons: unis rose ou aqua avec empiècement à rayures de tons contrastants. Tailles: P.M. et G. #38R 002 032.

f. Pyjamas deux pièces en ratine. Motifs à petits carreaux dans les tons: aqua, rose ou jaune, tailles: P.M. et G. #38R 002 092.

La femme chez-elle — (Rayon 38)

Simpsons-Sears Ltd.

AS-TU TA CLEF?

20<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE SAGUENAY AUTOMOBILE

GAGNEZ UNE BUICK Le Sabre 1976<sup>e</sup> chez SAGUENAY AUTOMOBILE LTEE 469, rue St-Dominique, ANGLE ST-GERMAIN Jonquière — 547-2626